

Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou

Faculté des Sciences Humaines et Sociales



**Projet de fin d'études en vue d'obtention du diplôme de MASTER
Académique en Spécialité : PHILOSOPHIE OCCIDENTALE MODERNE
ET CONTEMPOAINE.**

Intitulé du Projet :

Les approches politiques, sociales et religieuses
dans le combat de Voltaire contre l'Injustice et
l'Intolérance

Dirigé par :

-Mme. H. Maize.

Réalisé par :

-Mlle. Bencherif. Samah.

Membre des jurys :

-Mr. D. Chikh.

-Mr. M. Mancer.

Année Universitaire :

2020/2021.

Table des matières :

I.	Introduction :	5
II.	Définitions des concepts clefs :	8
III.	Contexte historique et philosophique	34
III.1	Introduction :	35
III.2	Contexte historique et philosophique :	35
III.3	Biographie de Voltaire :	40
III.4	Éléments déclencheurs de la lutte contre l'injustice et l'intolérance :	52
III.4.1	Introduction :	52
III.4.2	Les éléments déclencheurs de la lutte contre l'injustice et l'intolérance :	53
III.5	L'impact de La Philosophie des Lumières :	63
III.5.1	Introduction :	63
III.5.2	L'impact de la philosophie des Lumières au XVIIIème siècle :...	64
IV.	Les résultats escomptés de la lutte contre l'injustice et l'intolérance :	71
IV.1	Introduction :	72
IV.2	Le résultat obtenu de la lutte contre l'injustice et l'intolérance :	72
IV.3	Introduction :	92
IV.4	La Dénonciation de l'Intolérance et du Fanatisme Religieux :	93
IV.5	Introduction :	100
IV.6	L'éducation pour accéder à la Liberté et au Bonheur :	100
IV.7	Introduction :	105
IV.8	La nouvelle vision de l'homme et la transformation des sociétés : ..	106
V.	Conclusion :	118

VI. Références bibliographiques :.....	120
--	-----

Remerciements :

« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas que les choses sont difficiles ». Disait Sénèque

Il est vrai que dans la vie, nous nous mettons bien trop souvent des doutes et des limites, et nous sommes effrayés par la difficulté et l'obstacle, si bien que parfois la difficulté n'est que le fruit de notre imagination et elle varie selon notre aptitude à oser. Ce modeste travail de réflexion, vient ponctuer quelques mois d'écriture et de réécriture et de recherche, qui m'ont permis de connaître des moments qui sont passés de l'ambition à l'allégresse sans omettre les périodes de découragements constants.

*Au terme de ce cheminement de recherche qu'il me soit permis de témoigner mes sincères remerciements et ma gratitude tout d'abord, à ma directrice de recherche **Dr. Mme MAIZ HOURIA**, de m'avoir pris sous sa direction, et surtout pour son soutien, et ses conseils plus qu'avisés et ses suggestions éclairantes qui ont orientés mes recherches et mon travail de mémoire.*

*Je tiens dans le même élan, à adresser une très vive reconnaissance à Monsieur **MEDDAH IDIR** et **Mr CHIKH** pour toutes leurs orientations constructives et leurs conseils les plus considérables. Je voudrais aussi, adresser un mot chaleureux à l'endroit des autres membres du jury pour m'avoir fait l'honneur, d'avoir lu et de jeter un regard critique sur la qualité de ce travail.*

Enfin, vous me permettez, dans un geste qui n'est pas exhaustif, d'inclure dans mes remerciements les membres de ma petite famille, la meilleure maman au monde, mon père le plus généreux, mon agréable frère, qui n'auront eu de cesse de m'encourager, de me remonter le moral, de me donner des conseils et de me soutenir jusqu'au bout pour arriver à la réalisation de mon mémoire. Merci de nous avoir permis de vous dire : Merci

Dédicaces

Je tiens à dédier ce travail

Tout d'abord, à mes chers parents, pour tous leurs sacrifices, leur amour, leur tendresse, leur soutien et leurs prières tout au long de mes études,

A mon cher frère Mokhtar pour ses encouragements permanents et son soutien,

A mes chers amis qui ont toujours cru en moi, pour leurs appuis et leurs encouragements,

A toute ma famille pour leur soutien tout au long de mon parcours universitaire,

Que ce travail soit l'accomplissement de vos vœux tant allégués et le fruit de votre soutien infaillible,

Merci d'être toujours là pour moi.

Samah

I. Introduction :

Le but de ce travail est de mettre en évidence les aspects sociaux, politiques et religieux, qui ont poussé les philosophes du XVIIIe siècle, Voltaire en particulier, a mené son combat contre l'injustice et l'intolérance.

Dans le premier chapitre, intitulé : Contexte historique et philosophique. Premièrement, nous avons défini le concept des lumières, mis en place tous les philosophes et auteurs impliqués dans ce mouvement, parmi eux **Voltaire** bien sûr. On a évoqué aussi le régime politique mis en place à cette époque par le règne des trois rois (**Louis XIV, Louis XV et Louis XVI**). Ses derniers étaient des souverains autoritaires mais aussi contestés. On ajoutera les différents types d'écrits réalisés par les philosophes des lumières, qui avaient pour vocation : répandre le savoir, développer la raison mais surtout refuser les ténèbres de l'ignorance.

Dans la seconde partie, on a réalisé une biographie très approfondie de notre philosophe, ici **Voltaire**, depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Citant tous les événements qui se sont déroulés au cours de sa vie, par ordre chronologique, qui l'ont conduit à devenir, pas qu'un grand écrivain et philosophe du XVIIIème siècle, mais un penseur immortel par ses idées radicales.

Troisièmement, nous avons expliqué comment l'exile de **voltaire** en Angleterre fut l'élément déclencheur qui l'avait poussé à mener son combat contre l'injustice et l'intolérance. Étant donné que son pays (la France) à cette époque, réprimait toutes libertés d'opinions et d'expressions et ne tolérait qu'une seule religion (la religion catholique). En Angleterre, il avait trouvé tout le contraire de son pays : un climat de tolérance religieuse et de liberté, la monarchie absolue n'existait plus, la société anglaise avait subi de grands changements. Par la suite, on se rendra bien compte que c'est grâce à son exile en Angleterre, et

grâce à l'influence des penseurs, philosophes anglais qu'il a pu introduire en France sa propre philosophie, et d'ailleurs dans le monde entier dans le futur.

En dernier lieu dans ce premier chapitre, nous avons la dernière partie qui parle de l'impact de la philosophie des lumières dans cette lutte contre l'injustice, l'intolérance et l'ignorance. Sa serait absurde de réaliser un travail sur **Voltaire** sans cité la philosophie des lumières ! Vu que c'était l'un des plus grands penseurs du siècle des lumières. Bien évidemment il n'était pas le seul, les lumières regroupaient beaucoup de figures, qui étaient tous contre les injustices, le fanatisme religieux et l'intolérance, ils avaient tous un seul objectif celui de changer le système éducatif, économique et politique, autrement dit changer la société et participer à son évolution.

En second lieux, dans le deuxième chapitre, nous avons mis en évidence les résultats obtenus de cette lutte contre les intolérances et les injustices. Nous évoquerons dans la première partie de ce chapitre, l'influence de la pensée des lumières sur l'éducation du peuple, et l'influence des philosophes et déistes¹anglais, sur Voltaire, et comment il s'y est pris, grâce à eux et à leur idées, changer et améliorer l'état de la société.

Par la suite, dans la seconde partie de ce chapitre, nous avons effectué une analyse sur l'ouvrage de **Voltaire**, ici le « *Traité Sur La Tolérance* », afin de mettre en évidence son refus du fanatisme religieux et des injustices commises à cette époque par l'église catholique (exemple de l'affaire **Calas**), et renforcer l'idée du fait qu'il soit pour la tolérance et pour la justice. Tout comme nous avons mis en valeurs l'importance de ce livre et des idées qu'il contient malgré l'ancienneté de sa rédaction (1763), pour mieux expliquer ce fait nous avons

¹Les déistes, ce sont ces personnes qui admettent l'existence de Dieu, mais qui refusent les religions révélées, ils leur préfèrent des religions naturelles.

évoqué l'attentat **Charlie Hebdo** survenu en France récemment (le 07 Janvier 2015), une façon pour nous de dénoncer les fanatiques de notre temps moderne.

Dans la troisième partie de ce chapitre, nous verrons comment nos philosophes du XVIIIème Siècle en générale et **Voltaire** en particulier, ont pu répandre le savoir dans la société. **Voltaire** ainsi que tous les penseurs des lumières étaient absolument certains que le plus grand handicap qui résidait dans la société en leurs temps c'était l'ignorance des peuples, parce qu'ils croyaient aux superstitions et préjugés que l'église catholique leur dictait. Et donc nos philosophes étaient pour l'éducation du peuple, et c'est grâce à leurs plumes, autrement dit, grâce à leurs écrits (nous verrons l'exemple du conte philosophique de **Voltaire** : « *Candide* », aussi l'exemple de « *l'encyclopédie* » de **Denis Diderot** et **d'Alembert**), qu'ils ont réussi à répandre le savoir, toucher l'opinion et ainsi faire reculer les hommes des ténèbres de l'ignorance et qu'ils puissent enfin par se servir de leur raison pour accéder au bonheur et aux libertés.

Après avoir évoqué tous ses efforts et ses travaux réalisés par les philosophes des lumières, **Voltaire** notamment. En conséquence, nous verrons la nouvelle vision de l'homme et comment il a pu changer la société vers le meilleur. Dans cette partie nous exposerons le courage de trois Grands Hommes (**Condorcet**, **Thomas Jefferson** et **Frédéric Le Grand**) qui ont su mettre en application les idées des lumières.

En résumé, toutes les idées émises dans le passé, que ce soit par **Voltaire** ou les philosophes des lumières en générale, ont conduit à la Révolution Française, à la Déclaration d'Indépendance d'Amérique et à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, donc c'est grâce à l'influence des Lumières sur les penseurs modernes, qu'ils ont pu changer la société et l'ont fait progresser dans tous les domaines.

II. Définitions des concepts clefs :

Absolu :

Comme adjectif, caractérise tout ce qui est complet (*absolutus*), total, sans restriction ni réserve. On dira par exemple : pouvoir absolu, confiance absolue, savoir absolu... C'est en général un abus de langage. L'humanité, pour tout esprit lucide, fait une restriction suffisante. Mais le mot, philosophiquement, vaut surtout comme substantif. L'absolu, c'est alors ce qui existe indépendamment de toute condition, de toute limite, de toute relation, de tout point de vue, donc de façon autonome ou séparée. L'absolu doit être cause de soi (il serait autrement dépendant de sa cause) ou exister par soi (il serait autrement relatif). Ce dont tout dépend ne dépend de rien : ce ne peut être que Dieu ou tout. Le matérialisme choisit le second terme de l'alternative. L'ensemble de toutes les conditions est nécessairement inconditionné ; l'ensemble de toutes les relations n'est relatif à rien ; l'ensemble de tous les points de vue n'en est pas un. Ainsi tout est relatif, dans le Tout, sauf le Tout lui-même, seul absolu. C'est un autre nom pour l'être en soi et par soi, considéré dans sa totalité. Que nous n'y ayons pas accès, sinon relativement, n'empêche pas qu'il nous contienne.²

Absolutisme :

Dans le vocabulaire historique, le mot désigne un régime politique, fondé sur le pouvoir absolu d'un seul (ainsi dans la France de Louis XIV). Chez les philosophes, il désigne plus souvent une doctrine, qui prône ou théorise l'absoluité du pouvoir souverain, que celui-ci appartienne à un monarque, à

²André Comte-Sponville, *Dictionnaire philosophique (éd. 4ème)*, QUADRIGE 4ème édition (6, avenue Reille, 75014 Paris: Presses Universitaires de France, 2013), p : 15 □ 16.

quelques-uns ou à tous. Ainsi chez Bodin, Hobbes ou, à certains égards, Rousseau (qui professe ce qu'on a pu appeler un absolutisme démocratique : la souveraineté du peuple est par nature « illimitée »). En ce dernier sens, qui relève de la philosophie politique, l'absolutisme s'oppose au libéralisme, pour lequel aucun souverain prétendument absolu – fût-il le peuple lui-même – n'est légitime.³

Abus :

Tout type d'excès. Mais le mot désigne spécialement un excès dans le droit : l'abus est comme une injustice légale, ou qui paraît l'être (c'est moins violer la loi que l'utiliser indûment), et l'inverse en cela de l'équité.⁴

Anarchie :

L'absence de pouvoir, ou bien le désordre. Cette ambiguïté en dit long sur l'ordre (qu'il ne va pas sans obéissance) et sur la liberté (qu'elle ne va pas sans contraintes). « Tout pouvoir est militaire », disait Alain. Pas étonnant que les anarchistes aient horreur de l'armée – et les militaires, de l'anarchie ! Les démocrates se méfient et de l'une et de l'autre : ils savent bien que le désordre, presque toujours, fait le jeu de la force ; et qu'aucune force ne vaut, qu'au service de la justice ou de la liberté. Le mot est pris le plus souvent en mauvaise part. C'est donner raison à Goethe, qui préférait l'injustice au désordre. Seuls les anarchistes y voient un idéal, qu'ils croient accessible. C'est se tromper sur l'homme ou vouloir le transformer. Une erreur, donc, ou une utopie. La justice sans la force n'est qu'un rêve. Ce rêve est l'anarchie. La force sans la justice est une réalité : c'est la guerre, c'est le marché, c'est la tyrannie des plus puissants ou des plus riches. Les deux modèles peuvent pourtant se nourrir d'un même

³Op. Cite. Compte-Sponville, p : 16□17.

⁴Ibid. p : 21.

rejet de l'État, du droit, de la République (de l'ordre démocratiquement imposé). Cela explique que les jeunes anarchistes, souvent, fassent de vieux libéraux.⁵

Aristocratie :

Ce serait le pouvoir des meilleurs (aristoi), ou supposés tels. L'étymologie justifie qu'on la distingue de l'oligarchie, qui est le pouvoir de quelques-uns, quelle que soit leur valeur propre. Comme on ne sait jamais quels sont les meilleurs, et comme il est peu probable qu'ils gouvernent, les deux notions tendront pourtant, en pratique, à se rejoindre. Toute aristocratie prétendue est une oligarchie réelle.⁶

Auteur :

Celui qui agit ou crée en son propre nom et doit donc être reconnu responsable de son acte ou propriétaire de son œuvre.

Il était de bon ton, au plus fort du structuralisme, de célébrer « la mort de l'auteur » (c'est le titre d'un article de Roland Barthes, paru en 1968), pour n'y plus voir qu'une « fonction » impersonnelle (Michel Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », 1969). Le rayonnement de ces deux auteurs, leur talent propre et la singularité de leurs œuvres respectives appellent pourtant à relativiser leur point de vue. Pour être auteur, notait déjà Hobbes, il n'est pas indispensable d'être une personne en chair et en os ; il suffit de pouvoir être personnifié (Léviathan, XVI). Va, donc, pour la « fonction-auteur » ! Mais ce n'est pas elle qui transpire et souffre, ni qu'on admire. Qu'il ne suffise pas de connaître la biographie d'un auteur pour comprendre son œuvre, on le sait au moins depuis le Contre Sainte-Beuve de Proust. Mais si l'auteur n'avait vécu, travaillé, rêvé,

⁵Op. Cite. Compte-Sponville, p : 65.

⁶Ibid. p : 96.

souffert, il n'y aurait rien à comprendre. Puis il arrive que ce soit l'auteur qu'on aime, plus encore que son œuvre, et l'homme en lui plus encore que l'écrivain.⁷

Autorité :

Le pouvoir légitime ou reconnu, ainsi que la vertu qui sert à l'exercer. C'est le droit de commander et l'art de se faire obéir.⁸

Bien « tout est bien » :

L'expression résume, pour Voltaire, l'optimisme leibnizien, dont il s'est si efficacement moqué dans *Candide*. Elle semble absurde ou choquante, tant elle est démentie par l'expérience. Elle n'en est pas moins irréfutable. Si Dieu existe, s'il est à la fois tout-puissant et parfaitement bon, comment tout n'irait-il pas pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles ? C'est pourtant Voltaire qui a raison. Le principe du meilleur explique tout, mais donc n'explique rien (puisqu'il expliquerait aussi bien un monde complètement différent du nôtre : par exemple un monde où le cancer n'existerait pas, ou bien dans lequel Hitler aurait gagné la guerre...). Le vrai, c'est qu'on ne sait rien d'un tel Dieu, ni d'un autre monde possible, ni de l'origine, si Dieu existe, du mal. Ce n'est « qu'un jeu d'esprit, conclut joliment Voltaire, pour ceux qui disputent : ils sont des forçats qui jouent avec leurs chaînes ». « Tout est bien », c'est aussi le dernier mot d'Œdipe, chez Sophocle, et de Sisyphe, chez Camus. Ce n'est plus religion, mais sagesse. Plus optimisme, mais tragique. Plus foi, mais fidélité : «Sisyphe enseigne la fidélité supérieure, qui nie les dieux et soulève les rochers. Lui aussi juge que tout est bien. Cet univers désormais sans maître ne lui paraît ni stérile ni futile. [...] La lutte elle-même vers les sommets suffit à remplir un cœur d'homme. Il faut imaginer Sisyphe heureux » (Le Mythe de Sisyphe,

⁷Op. Cite. Compte-Sponville, p : 105□106.

⁸Ibid. p : 109.

Conclusion). Si tout est bien, au moins en un certain sens, ce n'est donc pas parce que le mal n'existerait pas ou serait au service, comme le voulait Leibniz, d'un plus grand bien. C'est plutôt qu'il n'y a que le réel, qui n'est ni bien ni mal (ou qui ne l'est que pour nous), et qu'il faut accepter en entier pour pouvoir le transformer en partie. L'optimisme n'est qu'un mensonge ; le pessimisme, qu'une tristesse. Le monde n'est pas un supermarché, où l'on aurait le choix des produits. Il est à prendre ou à laisser, et nul ne peut le transformer qu'à la condition d'abord de le prendre. Tout est bien ? Ce serait trop dire. Disons que tout est vrai. On n'est plus chez Leibniz ; on est chez Spinoza. Philosophie non du meilleur des mondes possibles, mais du seul réel. Sagesse non de l'approbation, mais de l'acceptation.⁹

Bon sens :

La raison ordinaire, comme à portée d'homme, et moins universelle que commune. C'est le rapport humain au vrai : « la puissance, disait Descartes, de bien juger et distinguer le vrai d'avec le faux ». Montaigne suggérait par boutade que tous en ont assez, puisque nul ne se plaint d'en manquer (Essais, II, 17, p. 657). Descartes en conclura, peut-être ironiquement, que « le bon sens est la chose du monde la mieux partagée », qui serait « naturellement égale en tous les hommes » (Discours de la méthode, I). C'était confondre non seulement le bon sens et la raison, comme Descartes fait explicitement, mais aussi l'universel, qui est de droit, avec une égalité, qui serait de fait. Que nous ayons tous la même raison, puisqu'il n'y en a qu'une, ne prouve pas que nous en ayons tous autant ni assez. C'est ce que le bon sens sait bien, qui le distingue de la raison et leur

⁹Op. Cite. Comptes-Sponville, p : 126□127.

interdit à tous deux de prétendre à l'absolu. Une raison absolue serait de Dieu. Le bon sens, qui est une raison humaine, nous en sépare et en tient lieu.¹⁰

Censure :

Une espèce de tri sélectif, qui ne laisse s'exprimer publiquement (c'est le sens ordinaire) ou consciemment (c'est le sens psychanalytique) que ce qui est conforme à certaines normes ou règles. Il est de bon ton d'être contre, et il faut en effet la souhaiter la plus tolérante possible. Mais quelle société démocratique pourrait tout à fait s'en passer ? Et quelle humanité civilisée ?¹¹

Conflit :

Une opposition entre deux ou plusieurs individus qui ont des désirs divergents ou, plus souvent, convergents. Ils ne désirent pas la même chose : comment seraient-ils d'accord ? Ou bien ils désirent la même, qu'ils ne peuvent posséder tous : comment ne seraient-ils pas concurrents ou rivaux ? Hobbes, là-dessus, a dit l'essentiel : « Si deux hommes désirent la même chose, alors qu'il n'est pas possible qu'ils en jouissent tous les deux, ils deviennent ennemis ; et, dans leur poursuite de cette fin (qui est principalement leur propre conservation, mais parfois seulement leur agrément), chacun s'efforce de détruire ou de dominer l'autre » (Léviathan, XIII). C'est la logique de l'État de nature, dont on ne sort, montre Spinoza, qu'à la condition de le continuer par d'autres voies. Le conflit est donc la réalité première, qui définit une communauté par les moyens qu'elle se donne pour le surmonter : si le désir est l'essence même de l'homme (Spinoza), le conflit est l'essence même de la famille (Freud) et de la société (Marx). Reste à gérer ces conflits pacifiquement, si c'est possible, plutôt que par

¹⁰Op. Cite. Compte-Sponville. p : 135.

¹¹Ibid. p : 153.

la guerre ou la violence. Si le conflit est l'essence même de la famille et de la société, la paix est la grande affaire de l'éducation et de la politique.¹²

Connaissance :

Connaître, c'est penser ce qui est : la connaissance est un certain rapport d'adéquation entre le sujet et l'objet, entre l'esprit et le monde, entre la *veritasintellectus* (la vérité de l'entendement) et la *veritasrei* (la vérité de la chose). Qu'il s'agisse de deux vérités est ce qui distingue la connaissance de l'erreur ou de l'ignorance. Mais qu'ils'agisse de deux vérités, non d'une seule, est ce qui distingue la connaissance de la vérité même : la connaissance est un rapport extrinsèque (c'est l'adéquation de soi à l'autre) ; la vérité, intrinsèque (c'est l'adéquation de soi à soi). Ainsi, tout est vrai, même une erreur (elle est vraiment ce qu'elle est : vraiment fausse). Mais tout n'est pas connu, ni connaissable. Parce qu'elle est une relation, toute connaissance est toujours relative : elle suppose un certain point de vue, certains instruments (les sens, les outils d'observation et de mesure, les concepts...), certaines limites (celles du sujet qui connaît). Se connaître soi, par exemple, n'est pas la même chose qu'être soi. Nul ne se connaît totalement ; nul n'existe en partie. Une connaissance absolue ne serait plus une connaissance : elle serait la vérité même, dans l'identité de l'être et de la pensée. C'est ce qu'on peut appeler Dieu, si la vérité se connaît soi, et qui le rend inconnissable.¹³

Crime :

Plus qu'une faute ou qu'un délit : d'abord parce qu'il est l'une et l'autre (alors que toute faute n'est pas délit, que tout délit n'est pas faute), ensuite par sa gravité. Le crime est une violation et du droit et de la morale, sur un point

¹²Op. Cite. Comte-Sponville, p : 192.

¹³Ibid. p : 194.

particulièrement important. Aussi le meurtre est-il le crime par excellence – et le crime contre l’humanité, le crime maximal.¹⁴

Croyance :

Dit moins que « savoir », moins que « foi », et les enveloppe pour cela l’un et l’autre. Croire, c’est penser comme vrai, sans pouvoir absolument le prouver. Par exemple, je crois qu’il fera beau demain, que la Terre est ronde, que deux plus deux font quatre, que Dieu n’existe pas... On dira que deux au moins de ces propositions font l’objet d’une démonstration possible : ce ne serait plus croyance mais savoir. En quoi je ne conteste que le « ne... plus », qui suppose que savoir et croyance soient incompatibles. Il n’en est rien, ou ce n’est vrai qu’en un sens restreint du mot « croyance » (croire vrai quelque chose qu’aucun savoir n’enseigne), pas au sens large (croire vrai ce qu’on ne peut tout à fait prouver). La croyance s’oppose au savoir dans le premier sens, mais l’enveloppe dans le second. Car ces démonstrations (que la Terre est ronde, que deux plus deux font quatre...) ne valent absolument que s’il y a des démonstrations absolument valides, ce qui ne se démontre pas. Comment démontrer rationnellement la validité de la raison, que toute démonstration suppose ? Comment vérifier empiriquement la validité de l’expérience ? Nul ne peut prouver que le monde existe. Comment prouverait-on quoi que ce soit le concernant ? Ainsi, le scepticisme revient toujours, pour lequel toute pensée est croyance. Lisez Montaigne, Pascal, Hume, qui vous réveilleront de votre sommeil dogmatique. Et évitez, lisant Kant, de vous rendormir trop vite...¹⁵

Démocratie :

¹⁴Op. Cite. Compte-Sponville. p : 214.

¹⁵Ibid, p : 216.

Le pouvoir (*kratos*) du peuple (*dèmos*), donc le régime où le peuple est souverain. Cela ne signifie pas qu'il gouverne, ni même qu'il vote les lois, mais que nul ne peut gouverner ou légiférer sans son accord ni hors de son contrôle. S'oppose à la monarchie (souveraineté d'un seul), à l'aristocratie (souveraineté de quelques-uns), enfin à l'anarchie ou à une forme de libéralisme extrême (pas de souverain). On ne confondra pas la démocratie avec le respect des libertés individuelles ou collectives. Quand la Convention, en 1793, décréta « la terreur jusqu'à la paix », elle le fit au nom de la démocratie. Si le peuple est souverain, il peut fixer souverainement des limites à telle ou telle liberté, et même il le fait nécessairement, mais plus ou moins. C'est ce qui donne son sens à l'expression « démocratie libérale » – parce qu'elles ne le sont pas toutes. On ne confondra pas non plus la démocratie avec la République, qui serait plutôt sa forme pure ou absolue – une et indivisible, laïque et égalitaire, nationale et universaliste... « La Démocratie, écrit joliment Régis Debray, c'est ce qui reste de la République quand on éteint les Lumières. » Disons que la démocratie est un mode de fonctionnement ; la république, un idéal. Cela confirme que la démocratie, même impure, est la condition de toute République.¹⁶

Despotisme :

Le pouvoir sans limite d'un seul.

Le despotisme peut être éclairé, et même légitime (c'est ce qui le distingue de la tyrannie) ; mais il est toujours injuste : s'il se soumettait au droit ou à l'égalité, son pouvoir ne serait plus sans limite. C'est ce qui distingue le despotisme du régime monarchique, « où un seul gouverne, remarquait Montesquieu, mais par des lois fixes et établies ; au lieu que, dans le despotique, un seul, sans loi et sans règle, entraîne tout par sa volonté et par ses caprices » (De l'esprit des lois, II,

¹⁶Op. Cite Compte-Sponville, p : 239□240.

1). Le despote se met au-dessus des lois (Rousseau), ou n'en connaît pas d'autres que les siennes propres (Kant). Le despotisme est une monarchie absolue et autoritaire. Son principe n'est pas l'honneur, comme dans une monarchie bien réglée, ni la vertu, comme dans une démocratie, mais la crainte (De l'esprit des lois, III, 9). C'est sa limite : il ne peut durer qu'à la condition de faire peur.¹⁷

Dogme :

Une vérité qu'on s'impose, ou qu'on prétend imposer aux autres. Se distingue en cela de l'évidence (qui s'impose d'elle-même) et de l'esprit critique (qui suppose le doute). Double aveu de fragilité, ou plutôt double dénégation. Tout dogme est bête, et rend bête.¹⁸

Droit :

Une possibilité garantie par la loi (le droit à la propriété, à la sûreté, à l'information...) ou exigée par la conscience (les droits de l'homme). Pris absolument, le droit est l'ensemble des lois qui limitent et garantissent – l'un ne va pas sans l'autre – ce qu'un individu peut faire, à l'intérieur d'une société donnée, sans encourir de sanction et sans que quiconque puisse l'en empêcher sans en encourir. Cela suppose un système de contraintes, donc une répression au moins possible. Il n'y a de droit, en ce sens, que par la force, et telle est la fonction de l'État. Le droit naturel n'est qu'une abstraction ; les droits de l'homme, qu'un idéal. Seul le droit positif permet de passer, grâce à l'État, du droit au fait. C'est une raison forte de préférer l'état civil, même injuste, à l'état de nature : mieux vaut un droit imparfait que pas de droit du tout.¹⁹

Education :

¹⁷Op. Cite. Compte-Sponville, p : 254□255.

¹⁸Ibid. p : 282.

¹⁹Ibid. p : 285.

C'est transformer un petit d'homme – le même à la naissance, à très peu près, que son ancêtre d'il y a vingt mille ans – en être humain civilisé. Cela suppose qu'on lui transmette, dans la mesure du possible, ce que l'humanité a fait de meilleur ou de plus utile, ou qu'elle juge être tel : certains savoirs et savoir-faire (à commencer par la parole), certaines règles, certaines valeurs, certains idéaux, enfin l'accès à certaines œuvres et la capacité d'en jouir. Il n'y a pas de transmission héréditaire des caractères acquis : on naît homme, ou femme ; on devient humain. La liberté n'est pas donnée d'abord ; elle ne va pas sans raison, ni la raison sans apprentissage : on ne naît pas libre, on le devient. Cela ne va pas sans amour, dans la famille, mais pas non plus sans contraintes. Et encore moins, à l'école, sans travail, sans efforts, sans discipline. Le plaisir ? On n'en a jamais trop. Mais telle n'est pas la principale fonction de l'école, ni même de la famille. L'éducation est presque toute du côté du principe de réalité. Il s'agit non de remplacer l'effort par le plaisir, mais d'aider l'enfant à trouver du plaisir, peu à peu, dans l'effort accepté et maîtrisé. Jouer ? C'est un plaisir nécessaire, utile, formateur. Mais c'est le travail qui est grand, et qui fait grandir. D'ailleurs les enfants jouent à travailler, très tôt, et cela indique assez la direction. L'éducation n'est pas au service des enfants, comme on le dit presque toujours, mais au service des adultes qu'ils veulent et doivent devenir.²⁰

Egalité :

Deux êtres sont égaux lorsqu'ils sont de même grandeur ou possèdent la même quantité de quelque chose. La réponse n'est pas dans les laboratoires des généticiens, ni dans les tests des psychologues. Elle est dans nos cœurs et dans nos parlements – dans nos principes et dans nos lois. Ne comptons pas sur la biologie pour être égalitaire à notre place. Ne renonçons pas à l'être sous prétexte que la nature, s'agissant des individus, ne l'est pas. Ce n'est pas parce

²⁰Op. Cite. Compte-Sponville, p : 301 □ 302.

que les hommes sont égaux qu'ils ont les mêmes droits. C'est parce qu'ils ont les mêmes droits qu'ils sont égaux.²¹

Entendement :

La raison modeste et laborieuse, celle qui refuse les facilités de l'intuition et de la dialectique autant que les tentations de l'absolu, et qui se donne par-là les moyens de connaître. C'est la puissance de comprendre, en tant qu'elle est toujours finie et déterminée – notre accès particulier (puisqu'humain) à l'universel. Son défaut est d'imaginer partout un ordre, pour ne pas se perdre.

Esclavagisme :

Système sociale fondé sur l'esclavage.²²

Esclave :

Qui est sous la dépendance totale d'un maître. Qui vit dans la dépendance d'un autre, qui n'a pas un instant de liberté. Qui subit la domination d'un sentiment, d'un principe.²³

Fanatisme :

« Le fanatisme, disait Alain, ce redoutable amour de la vérité... » Mais il n'aime que la sienne. C'est un dogmatisme haineux ou violent, trop sûr de sa foi pour tolérer celle des autres. Le terrorisme est au bout.

On remarquera qu'il n'y a pas de fanatisme dans les domaines où une preuve est possible (par exemple dans les sciences), et c'est ce qui énerve les fanatiques : parce qu'ils ne peuvent ni faire partager leur certitude, ni accepter qu'elle n'en soit pas une. Le fanatisme touche à la foi, mais l'exacerbe. À l'enthousiasme,

²¹Op. Cite. *Compte-Sponville*, p : 303.

²²Les éditeurs, *LAROUSSE, petit dictionnaire Français*, 2ème Edition (17,RUE DU MONPARNASSE 75298 PARIS CEDEX06: Larousse, 1992), p : 234.

²³Ibid, p : 234-235.

mais le pervertit. Il est à la superstition, disait Voltaire, « ce que le transport est à la fièvre, ce que la rage est à la colère. Celui qui a des extases, des visions, qui prend ses songes pour des réalités et ses imaginations pour des prophéties, est un enthousiaste ; celui qui soutient sa folie par le meurtre est un fanatique » C'est se laisser emporter par sa faiblesse, au point de la prendre pour une force.²⁴

Foi :

Pas besoin de l'avoir pour essayer de la définir. Au reste, comment saurait-on, sans définition, qu'on ne l'a pas ? *Fides*, en latin, c'est d'abord « la confiance », puis « la croyance ». Il en va de même pour le mot « foi », en français, sauf qu'il se dit surtout dans le registre religieux. Avoir la foi, c'est faire confiance à Dieu, donc aussi croire qu'il existe. Confiance respectable, comme elles le sont presque toutes ; croyance sans preuve, comme toute croyance, mais qui s'en passe avantageusement, croit-on, par volonté, obéissance ou grâce. Avantage équivoque, voire suspect. C'est se croire, se fier, ou se soumettre. Toute foi pèche par suffisance, ou par insuffisance. Au sens le plus ordinaire, le mot désigne une croyance religieuse, et tout ce qui lui ressemble. C'est croire en une vérité qui serait une valeur, en une valeur qui serait une vérité. La foi porte également sur l'avenir. C'est comme une utopie métaphysique : l'espérance s'invente un objet, qui la transforme en vérité. Il s'agit de croire, comme disait Kant, que « quelque chose est... puisque quelque chose doit arriver ». Ce mensonge, dans sa sincérité, est la religion même.²⁵

Gouvernement :

Ce n'est pas le souverain : le gouvernement ne fait pas la loi ; il la fait appliquer. C'est un « corps intermédiaire », disait Rousseau, « chargé de l'exécution des

²⁴Op. Cite. Comte-Sponville, *Dictionnaire philosophique* (éd. 4ème), p : 371-372.

²⁵Ibid. p : 389-390.

lois et du maintien de la liberté » (Contrat social, III, 1). C'est donc le pouvoir exécutif, ou plutôt son sommet. Il ne gouverne légitimement qu'à la condition d'obéir. « Le gouvernement reçoit du souverain, écrit excellemment Rousseau, les ordres qu'il donne au peuple. » Dans une démocratie, cela signifie qu'il doit être soumis, d'une manière ou d'une autre, au suffrage universel et au contrôle du parlement.²⁶

Humanitaire :

C'est une action qui a l'humanité pour but, lorsque celle-ci est immédiatement et gravement menacée : humanisme en acte et en situation d'urgence. C'est aussi, presque toujours, un humanisme organisé (les fameuses « organisations non gouvernementales »). On ne fait pas de l'humanitaire tout seul ; ce ne serait que compassion, générosité ou charité. La plus admirable vertu est moins efficace qu'une bonne campagne de communication. L'humanitaire touche à la morale davantage qu'à la politique : il ne connaît que des êtres humains, quelles que soient leur nationalité, leur communauté ou leurs opinions ; il se veut universel et désintéressé ; il n'a pas pour objet de « transformer une société, notait Rony Brauman, mais d'aider ses membres à traverser une période critique, marquée par la rupture d'un équilibre antérieur ». C'est ce qui rend l'action humanitaire nécessaire et insuffisante. Soigner les victimes ? On ne le fera jamais trop. Mais cela ne dispense pas d'affronter les coupables, ni de les vaincre. Cela fera de nouvelles victimes ? C'est en effet à craindre. Par quoi la politique (toujours particulière, intéressée, conflictuelle) ne saurait tenir lieu d'action humanitaire. Mais l'inverse est vrai aussi : l'humanitaire ne fait pas une politique.²⁷

Ignorance :

²⁶Op. Cite. Compte-Sponville, p : 410.

²⁷Ibid. p : 438.

Manque de savoir. C'est donc l'état premier de l'esprit : on ne sait que ce qu'on a appris, qu'on ignorait d'abord. Et son état ultime : l'ensemble infini des choses que j'ignore est toujours infiniment plus vaste que celui, fini, des choses que je connais. Mais celui-ci, pour fini qu'il soit, est plus précieux, et même plus réel (une privation n'est rien : Spinoza, Lettre 21). Ce qui fait le savant, ce n'est pas qu'il ignore moins de choses qu'un autre (il en ignore une infinité), mais qu'il en connaît davantage. Le sage, de même, sans être forcément plus savant qu'un autre, se reconnaît à une certaine conscience qu'il a de lui-même et de tout. C'est par quoi « il l'emporte en pouvoir sur l'ignorant » (Spinoza, Éth., V, dernier scolie).²⁸

Intellectuel :

Quelqu'un qui vit de sa pensée, ou pour sa pensée. Il n'a guère le choix qu'entre une petitesse (penser pour vivre) et une illusion (vivre pour penser). Il n'y a pas de sot métier, mais pas non plus de vanité intelligente.²⁹

Injustice :

Caractère de ce qui est injuste, acte injuste : réparer une injustice.

L'injustice c'est ce qui n'est pas conforme aux droits, le grand écrivain du XXème siècle Albert Camus affirmait : « j'ai compris qu'il ne suffisait pas de dénoncer l'injustice, mais il faut donner sa vie pour la combattre »³⁰

Intolérance :

Attitude agressive à l'égard de ceux dont on ne partage pas les mêmes opinions.³¹

²⁸Op. Cite. Compte-Sponville, 456.

²⁹Ibid. p : 488.

³⁰Op. Cite. Les éditeurs, *LAROUSSE, petit dictionnaire Français*, p : 336.

³¹Ibid. p : 344.

Intolérant :

C'est celui qui fait preuve d'intolérance.³²

Justice :

L'une des quatre vertus cardinales : celle qui respecte l'égalité et la légalité. « Le juste, écrit Aristote, est ce qui est conforme à la loi et ce qui respecte l'égalité ; l'injuste, ce qui est contraire à la loi et ce qui manque à l'égalité » (Éthique à Nicomaque, V, 2). Et si la loi n'est pas juste ? Il faut changer la loi. C'est à quoi sert la politique. On distingue traditionnellement, depuis Aristote, trois types de justice : distributive, corrective, commutative. Dans les trois cas, cela suppose que la loi soit la même pour tous, que le droit (de la Cité) respecte les droits (des individus), enfin que la justice (au sens juridique : la légalité) soit juste (au sens moral : l'égalité). Comment le garantir ? On ne le peut absolument ; c'est pourquoi la politique, même lorsqu'elle y tend, reste conflictuelle et faillible. C'est pourtant la seule voie. Aucun pouvoir n'est la justice ; mais il n'y a pas de justice sans pouvoir.³³

Lettré :

Un lettré, ce n'est pas seulement quelqu'un qui sait lire et écrire : c'est un homme de culture, surtout littéraire, et de pensée, surtout philosophique – l'équivalent, chez Voltaire, de ce que nous appelons aujourd'hui un intellectuel.³⁴

Libéral :

Qui respecte la liberté, et d'abord celle des autres. Un État libéral est donc celui qui respecte les libertés individuelles, dût-il pour cela limiter la sienne propre.

³²Op. Cite. Les éditeurs, p : 344.

³³Op. Cite. Comte-Sponville, *Dictionnaire philosophique* (éd. 4ème), p : 510□511.

³⁴Ibid. p : 523.

On ne le confondra pas avec la démocratie (il peut exister des démocraties autoritaires et des monarchies libérales), encore moins avec le laisser-faire : les libertés individuelles n'existent que par la loi, qui suppose la contrainte.³⁵

Liberté :

Être libre, c'est faire ce que l'on veut. De là trois sens principaux du mot, selon le faire dont il s'agit : liberté d'action (si faire, c'est agir), liberté de la volonté (si faire, c'est vouloir : on verra que ce sens-là se subdivise en deux), enfin liberté de l'esprit ou de la raison (quand faire, c'est penser). Encore faut-il rappeler que nul n'est sage en entier – que la liberté est moins une faculté qu'un processus. On ne naît pas libre ; on le devient, et l'on n'en a jamais fini. C'est parce que le libre arbitre n'existe pas qu'il faut se libérer toujours, et d'abord de soi. C'est parce que la liberté n'est jamais absolue que la libération reste toujours possible, toujours inachevée, toujours nécessaire.³⁶

Liberté de penser :

C'est moins une liberté de plus, qu'un cas particulier de toutes : le droit de penser ce qu'on veut, sans autre contrainte que soi ou la raison. C'est la pensée même, en tant qu'elle échappe aux préjugés, aux dogmes, aux idéologies, aux inquisitions. Elle n'est jamais donnée, toujours à conquérir. Voltaire, qui lui consacre un article de son Dictionnaire, en énonce (après Horace et Montaigne, avant Kant) la devise : « Osez penser par vous-même ! »³⁷

Libre arbitre :

La liberté de la volonté, en tant qu'elle serait absolue ou indéterminée : c'est « le pouvoir de se déterminer soi-même sans être déterminé par rien » (Marcel

³⁵Op. Cite. Compte-Sponville, p : 524.

³⁶Ibid. p : 526-527.

³⁷Ibid. p : 530.

Conche, L'Aléatoire, V, 7). Pouvoir mystérieux, et métaphysique strictement : si on pouvait l'expliquer (par des causes) ou le connaître (par une science), il ne serait plus libre. On ne peut y croire qu'en renonçant à le comprendre, ou le comprendre (comme illusion) qu'en cessant d'y croire. C'est où il faut choisir entre Descartes et Spinoza, entre Alain et Freud, entre l'existentialisme, spécialement sartrien, et ce que j'ai appelé, faute de mieux, l'insistantialisme – entre le libre arbitre et la libération. « Chaque personne, écrit Sartre dans L'Être et le Néant, est un choix absolu de soi. » Le libre arbitre est ce choix, ou plutôt (puisqu'il faut être d'abord pour se choisir) cette impossibilité.³⁸

Loi :

Une loi, c'est ce qui s'impose (la nécessité), ou devrait s'imposer (la règle, l'obligation). On parle, dans le premier cas, de lois de la nature ; dans le second, de lois morales ou juridiques. Les premières, qui ne sont voulues par personne, s'imposent à tous. Les secondes, qui sont voulues par la plupart, ne s'imposent à personne : elles n'existent, comme loi, que par la puissance que nous gardons, malgré elles, de les violer. Si le meurtre ne restait possible, aucune loi n'aurait besoin de l'interdire. Si la gravitation universelle pouvait être violée, ce ne serait plus une loi. C'est le sens juridique qui est premier : la loi est d'abord une obligation imposée par le souverain. On ne parle de lois de la nature que secondairement, parce qu'on imagine que la nature obéit elle aussi à quelqu'un, qui serait Dieu. Toutefois ce n'est qu'une métaphore. La nature n'est pas assez libre pour pouvoir obéir. Dieu le serait trop pour pouvoir commander.³⁹

Lumières :

³⁸Op. Cite. Compte-Sponville, p : 531.

³⁹Ibid. p : 535-536.

Au pluriel, et avec une majuscule, le mot désigne une période en même temps qu'un idéal. La période, c'est le XVIIIe siècle européen. L'idéal, c'est celui de la raison (que Descartes appelait déjà « la lumière naturelle »), mais délivrée de toute théologie, voire de toute métaphysique, c'est celui de la connaissance, celui du progrès, de la tolérance, de la laïcité, de l'humanité lucide et libre. Être un homme des Lumières, explique Kant, c'est penser par soi-même, c'est se servir librement de sa raison, c'est se libérer des préjugés et de la superstition. D'où la formule fameuse : « Sapere aude ! Aie le courage de te servir de ton propre entendement ! Voilà la devise des Lumières » (Kant, Réponse à la question « Qu'est-ce que les Lumières ? », 1784). La maxime est d'Horace, elle pourrait être de Lucrèce, et Montaigne déjà l'avait faite sienne (Essais, I, 26, 159), comme Voltaire après lui et avant Kant (Dictionnaire philosophique, article « Liberté de penser »). On voit que les Lumières, en tant qu'idéal, sont de tous les temps. C'est que la superstition et le dogmatisme toujours nous précèdent, et nous accompagnent.⁴⁰

Mœurs :

Les actions humaines, surtout les plus répandues, considérées comme objets de connaissance ou de jugement. Et, bien sûr, la connaissance vaut mieux, qui dissuade de juger. C'est pourquoi nos plus grands moralistes sont si peu moralisateurs.⁴¹

Monarchie :

Le pouvoir d'un seul, mais conformément à des lois (par différence avec le despotisme, qui ne se soumet à aucune règle). On parlera de monarchie absolue quand ces lois dépendent elles-mêmes de la volonté du monarque (quand le

⁴⁰Op. Cite. Comte-Sponville, p : 537-538.

⁴¹Ibid. p : 595-596.

monarque, autrement dit, est souverain) ; et de monarchie limitée ou constitutionnelle lorsque c'est au contraire le monarque qui est soumis aux lois (spécialement quand c'est le peuple qui est souverain). On voit que la monarchie absolue est très proche du despotisme (c'est un despotisme bien réglé), comme la monarchie constitutionnelle peut n'être qu'une forme de démocratie. En Angleterre ou en Espagne, aujourd'hui, c'est évidemment le peuple qui est souverain : le monarque règne, dans ces pays ; il ne gouverne ni ne légifère. Le roi, dans une monarchie constitutionnelle, n'est pas souverain ; il n'est que le symbole, tant que le peuple y consent, de la Nation ou de la souveraineté.⁴²

Noble :

Qui appartient à une classe de personnes jouissant de titres ou de privilèges héréditaires concéder par un souverain. Une personne qui indique de la grandeur, des qualités morales ou intellectuelles et qui commande de respect par la majesté.⁴³

Noblesse :

Condition de noble, classe sociale des nobles, signe de grandeur, élévation et distinction.⁴⁴

Obéissance :

La soumission à un pouvoir légitime, ou qu'on juge tel. Il n'en est pas moins nécessaire, parfois, de désobéir. La légitimité n'est ni l'infaillibilité ni la justice. La désobéissance, dans un État de droit, doit pourtant rester l'exception : il n'y aurait pas d'ordre autrement, ni donc de justice.⁴⁵

⁴²Op. Cite. Compte-Sponville, p : 597 □ 598.

⁴³Op. Cite. Les éditeurs, *LAROUSSE, petit dictionnaire Français*, p : 427.

⁴⁴Ibid. p : 427.

⁴⁵Op. Cite. Compte-Sponville, *Dictionnaire philosophique (éd. 4ème)*, p : 640.

Obscurantisme :

Attitude de ceux qui sont opposés au progrès et à l'instruction.⁴⁶

Opinion Public :

La somme ou la moyenne des opinions répandues dans une société donnée. C'est donc une abstraction, qui n'est accessible qu'aux statistiques ou au calcul. Elle n'en agit pas moins – ou, plutôt, les millions d'opinions individuelles, dont elle est la résultante, n'en agissent, dans une démocratie, que plus fortement : parce qu'elles prennent la forme d'une entité mystérieuse, l'« opinion publique », qui serait comme l'avatar, entre deux élections, du peuple souverain. Attention, toutefois, de ne pas confondre un sondage, qui mesure des désirs ou des croyances, et un vote, qui exprime une volonté. Ni la démocratie, qui est la souveraineté du peuple, avec une tyrannie de l'opinion. Le peuple n'est souverain que dans ses actes. D'ailleurs, il n'a pas d'opinions : il en laisse la charge aux individus. À la gloire de la laïcité.⁴⁷

Optimisme :

Optimus, en latin, est le superlatif de bonus. Le mot signifie « le meilleur », et cette étymologie pourrait presque faire une définition suffisante. Être optimiste, au sens philosophique du terme, c'est penser, avec Leibniz, que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.⁴⁸

Préjugés :

Ce qui a été jugé avant. Avant quoi ? Avant d'y avoir réfléchi vraiment et comme il faut. C'est le nom classique et péjoratif de l'opinion, spécialement chez Descartes, en tant qu'elle est préconçue. La force des préjugés tient au fait

⁴⁶Op. Cite. *LAROUSSE, petit dictionnaire Français*, p : 433.

⁴⁷Op. Cite. *Dictionnaire philosophique (éd. 4ème)*, p : 649□650.

⁴⁸Ibid. p : 650.

que « nous avons tous été enfants avant que d'être hommes », et avons commencé à penser, inévitablement, bien avant de savoir raisonner (si tant est que nous sachions). Le remède, selon Descartes, est dans le doute et la méthode. Force est pourtant de constater que le cartésianisme donnera raison, pour finir, à la plupart des préjugés de son temps. Pour être homme, et grand homme, on n'en reste pas moins enfant.⁴⁹

Progrès :

Un changement vers le mieux. Notion normative, donc subjective. Il n'y a guère que dans les sciences que le progrès, pour relatif qu'il demeure, soit incontestable : parce que la science d'aujourd'hui peut rendre compte de celle des siècles passés, quand la réciproque n'est pas vraie. C'est ce qui fait que l'histoire des sciences est «une histoire jugée», comme disait Bachelard, et jugée par son progrès même, lequel est « démontrable et démontré ». C'est où l'on retrouve la Sécurité sociale, les Lumières, les droits de l'homme, et même l'enthousiasme, mais guéri d'utopie, de notre jeunesse.⁵⁰

Raison :

C'est le rapport vrai au vrai, ou du vrai à lui-même. Mais qu'est-ce que le vrai ? Nous n'y avons guère accès, sinon par la mise en évidence du faux. De là un sens plus étroit ou plus spécifique : la raison est le pouvoir de penser, en l'homme, conformément aux lois immanentes de la pensée, en tout. Elle est pour cela toujours nécessaire (toujours soumise à des lois) et toujours libre (elle n'a d'autres lois que les siennes propres). Un raisonnement mathématique, dans sa perfection, en donne à peu près l'idée, qui est d'être une liberté sans sujet : une liberté sans libre arbitre. Il n'y a pas de raison pratique ; il n'y a que des actions

⁴⁹Op. Cite. Comptes-Sponville, 728□729.

⁵⁰Ibid. 747.

raisonnables. Elles n'en sont pas pour cela plus rationnelles ; mais plus efficaces, plus libres, souvent plus heureuses.⁵¹

Raisonner :

C'est enchaîner des idées, de façon logiquement valide, ou que l'on croit telle. Tout raisonnement n'est pas pour autant une démonstration, ou plutôt il ne l'est, en toute rigueur, que dans les sciences : quand la logique fait une preuve suffisante (en mathématiques) ou quand l'expérimentation offre une réfutation possible. Nos autres raisonnements, par exemple en philosophie, restent sans preuve. C'est une raison pour s'en méfier, pas pour y renoncer.⁵²

République :

Étymologiquement, c'est la chose publique (*res publica*). Au sens le plus large, aujourd'hui *obsolète*, c'est un État soumis à des lois, quelle que soit par ailleurs la forme du gouvernement (monarchique, aristocratique ou démocratique). Le mot, aujourd'hui, désigne bien davantage : une forme d'organisation de la société et de l'État, dans laquelle le pouvoir appartient à tous, au moins en droit, et s'exerce, au moins en principe, au bénéfice de tous. La république, selon une formule traditionnelle, c'est le pouvoir du peuple, par le peuple, pour le peuple – même si ce pouvoir s'exerce le plus souvent par l'intermédiaire de représentants élus. C'est donc une démocratie, mais radicale.⁵³

Révolution :

Dans la vie politique, c'est une révolte collective et triomphante : une émeute qui a réussi, au moins un temps, jusqu'à bouleverser les structures de la société ou de l'État. Les exemples archétypiques sont la Révolution française de 1789 et

⁵¹Op. Cite. Compte-Sponville, p : 766-767.

⁵²Ibid, p : 769.

⁵³Ibid. p : 794.

la Révolution soviétique de 1917. Beaucoup de bonnes raisons dans les deux cas. Beaucoup d'horreurs dans les deux cas.⁵⁴

Savoir :

Comme substantif, c'est un synonyme à peu près de connaissance. Si on veut les distinguer, on peut dire que la connaissance serait plutôt un acte, dont le savoir serait le résultat. Ou que les connaissances sont multiples ; le savoir serait plutôt leur somme ou leur synthèse. Ces différences restent pourtant approximatives et fluctuantes ; l'usage ne les impose ni ne les interdit. Connaître, c'est avoir une idée vraie ; savoir, c'est pouvoir faire. C'est pourquoi il ne suffit pas de savoir penser pour connaître, ni de connaître pour savoir penser.⁵⁵

Sciences :

C'est un ensemble de connaissances, de théories, d'hypothèses et de pratiques portant sur le même objet ou le même domaine (par exemple la nature, le vivant, la Terre, la société...), qu'elle construit plutôt qu'elle ne le constate, historiquement produites (toute vérité est éternelle, aucune science ne l'est), logiquement organisées ou démontrées, autant qu'elles peuvent l'être, collectivement reconnues, au moins par les esprits compétents (c'est ce qui distingue les sciences de la philosophie, où les esprits compétents s'opposent).⁵⁶

Société civile :

C'est d'abord une société politiquement instituée (chez les théoriciens du contrat social), donc le contraire de l'état de nature ; puis, à partir de Hegel, les individus qui composent la société, dans leur vie professionnelle et privée, par opposition avec l'État ou, comme on dit aujourd'hui, avec « les politiques ». La

⁵⁴Op. Cite, Comptes- Sponville. p : 805.

⁵⁵Ibid, p : 824.

⁵⁶Ibid. p : 826.

société civile, en ce dernier sens, est d'abord économique. C'est le lieu des besoins, des désirs, des échanges, du travail, des loisirs... Le marché, comme « système de dépendance multilatérale » (Hegel), est sa base. L'État, son expression et son sommet, qui transforme les individus en citoyens, dans le meilleur des cas, ou seulement en sujets, dans le pire.⁵⁷

Souverain :

Quand il est utilisé seul et comme substantif, le mot fait presque toujours référence à la politique : il désigne le plus grand de tous les pouvoirs, dans un territoire donné, le pouvoir premier (d'où les autres procèdent) ou ultime (celui qui a les moyens, au moins en droit, de s'imposer à tous les autres). Concrètement, le souverain, c'est celui qui fait la loi, comme on dit, ou qui désigne ceux qui la font. Tel est le sens du mot chez Hobbes : le souverain est le dépositaire de l'autorité publique, à laquelle tous, par le pacte social, ont convenu de se soumettre. Le souverain peut prendre des formes différentes : ce peut être Dieu ou le clergé, dans une théocratie, un roi, dans une monarchie absolue, un groupe, dans une aristocratie.⁵⁸

Souveraineté :

Un pouvoir suprême, donc sans pouvoir au-dessus de lui, et sans autres limites, en tout cas juridiques, que celles qu'il s'impose à lui-même. Cela suppose l'indépendance, et toute indépendance la suppose. C'est une question majeure, pour qualifier un régime politique, que de savoir à qui appartient la souveraineté : à un individu (monarchie), à un groupe (oligarchie, aristocratie), ou au peuple lui-même (démocratie) ? On peut aussi penser qu'il n'y a pas de souverain du tout : que le seul « pouvoir suprême », qui s'impose à tout État légitime, est

⁵⁷Op. Cite. Compte-Sponville, 852-853.

⁵⁸Ibid. 867.

celui des individus sur leur propre vie. C'est l'esprit du libéralisme. Mais seul un État souverain peut en faire autre chose qu'un esprit.⁵⁹

Superstition :

C'est donner du sens à ce qui n'en a pas. Par exemple un chat noir, un rêve, une éclipse. Notion polémique, donc relative : on est toujours le superstitieux de quelqu'un, qui se prétend le seul herméneute légitime. C'est en quoi la superstition se distingue de la religion, du moins pour les croyants (parce qu'elle invente de faux signes ou de faux dieux), et tend à l'absorber, pour les athées (puisque aucun Dieu n'est le vrai, ni aucun sens).⁶⁰

Tolérance :

Tolérer, c'est laisser faire ce qu'on pourrait empêcher ou punir. Cela ne vaut pas comme approbation, ni même comme neutralité. Ce comportement que je tolère (le sectarisme, la superstition, la bêtise...), je peux aussi le combattre, en moi ou en autrui. Mais je m'interdis de l'interdire : je ne le combats que par les idées, point par la loi ou la force. Par quoi la tolérance, qui est d'abord un fait, peut devenir une vertu. C'est aimer la liberté plus que son propre camp, le débat plus que la contrainte, la paix plus que la victoire.⁶¹

⁵⁹Op. Cite. Compte-Sponville. p : 869.

⁶⁰Ibid, p : 886.

⁶¹Ibid. 916.

III. Contexte historique et philosophique

III.1 Introduction :

A quoi tenons-nous le plus dans nos sociétés modernes ? À la liberté de nous divertir, de parler, d'exprimer nos opinions, de lire, d'écrire, ainsi qu'à la science et à la technologie qui rendent toutes ces choses possibles.

Ces libertés ne doivent rien au hasard, elles ont été conquises grâce au courage de quelques visionnaires, à une époque fascinante de l'histoire. Tout commence au XVII^{ème} siècle en Europe, en un peu plus de cent ans, la foi religieuse va être supplanté par l'argumentation raisonnée et l'hégémonie⁶² de la noblesse par celle de la connaissance, cette bataille a remporté de hautes luttes contre une église toute puissante et des souverains impitoyables, elle a posé les fondations de notre monde moderne et a marqué les débuts du siècle des lumières.

III.2 Contexte historique et philosophique :

Les lumières ! On entend souvent parler de siècle des lumières, de lumières françaises, ou encore de philosophes des lumières, ou de philosophie des lumières.

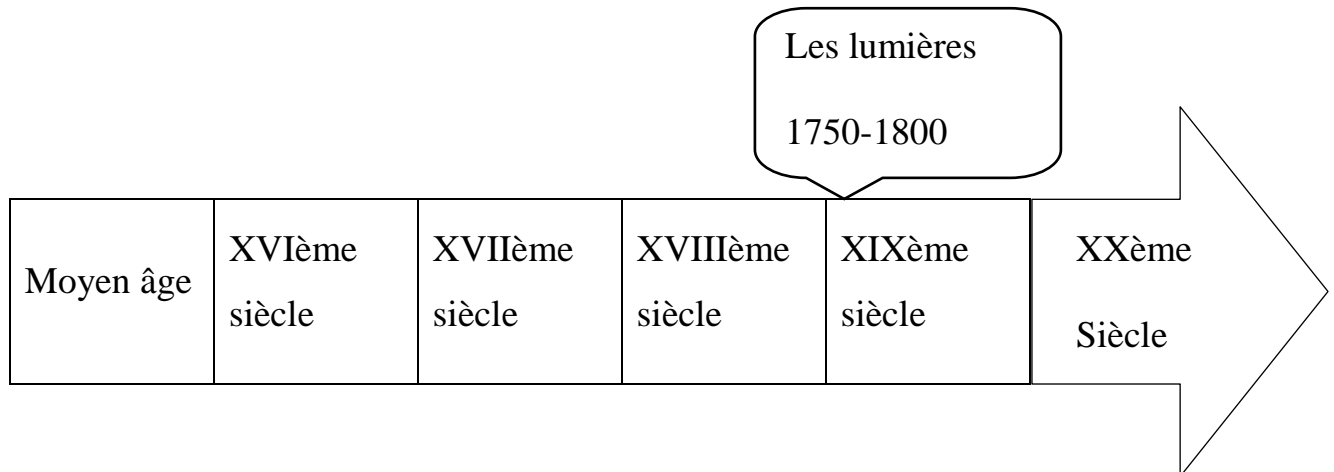
Mais qu'est-ce que les lumières ?

Selon **Emmanuel Kant**, Les «Lumières» se définissent comme la sortie de l'homme hors de l'état de tutelle dont il est lui-même responsable. L'état de tutelle est l'incapacité de se servir de son entendement sans être dirigé par un autre. Elle est due à notre propre faute lorsqu'elle résulte non pas d'une insuffisance de l'entendement, mais d'un manque de résolution et de courage

⁶²L'hégémonie veut dire la domination d'une puissance ici l'ont parle de celle de la noblesse.

pour s'en servir sans être dirigé par un autre. SapereAude ! Aie le courage de te servir de ton propre entendement ! Telle est la devise des Lumières⁶³.

Tout d'abord, les lumières est un mouvement littéraire qui se situe entre les années 1750-1800 et donc au XVIIIème siècle.



Ce mouvement met en place et implique des auteurs comme **Voltaire, Rousseau, Diderot, Montesquieu...**etc. Ces derniers font partie des auteurs les plus connus pendant cette période, mais on retrouve aussi bien d'autres encore.

Les lumières sont d'abord un mouvement littéraire qui part de France et qui se propage par la suite vers le nord de l'Europe en Allemagne puis vers les Royaumes Unis et les Etats Unis.

La première chose qu'il faut considérer dans le mouvement des lumières c'est d'abord le régime politique en place à cette époque en France, celui de la monarchie absolue plaçant trois rois à la tête du royaume :

- Louis XIV
- Louis XV
- Louis XVI

⁶³Kant, « Réponse à la question : Qu'est-ce que les Lumières ? »

Ces derniers furent des souverains autoritaires mais aussi contestés. **Louis XIV** régna en France de 1643 à 1715, jusqu'à l'âge de 77ans et son règne fut le plus long de l'histoire de France. Son âge très avancé a été le sujet de multiples critiques, lui reprochant aussi une vie de cours austère avec un esprit bigot guidé par les religieux. On l'accusait aussi d'être à l'origine des soucis financiers et des impôts trop lourds qui finançaient des guerres, en particulier la guerre de succession d'Espagne, vu que **Louis XIV** cherche à mettre sur le trône d'Espagne son petit-fils.

Enfin, on lui reproche également l'asservissement de la noblesse en la mettant sous ses ordres. Dès la fin de son règne, **Montesquieu** dit dans ses *Lettres Persanes* : «*Le roi de France est vieux. Nous n'avons point d'exemple dans nos histoires d'un monarque qui ait si longtemps régné. On dit qu'il possède à un très haut degré le talent de se faire obéir : il gouverne avec le même génie sa famille, sa cour, son état.*»⁶⁴. Donc là nous voyons bien la vieillesse du roi commence déjà à former des critiques.

Lorsque la couronne passa de Louis XIV à Louis XV les critiques ne s'arrêtent pas pour autant. Si au départ Louis XV était un roi bien aimé, il est rapidement contesté par la suite, notamment pour ses mœurs scandaleuses vu sa vie personnelle très mouvementée par la présence de plusieurs maitresses officielles. Les Bourgeois de leurs coté reprochent au souverain de ne pas leur avoir octroyé les mêmes privilèges dont disposent la noblesse et le roi.

Lors du passage de la couronne de **Louis XV** à **Louis XVI**, les critiques continuent à se propager largement et très rapidement menant ainsi à la révolution française qui commence avec la prise de la Bastille le 14 juillet 1789.

⁶⁴De Secondat Montesquieu, *Lettres persanes* : 1721, 88.

Les critiques dont on parle se diffusent principalement dans des lieux qu'on appelait à l'époque des salons littéraires. A Paris au milieu du XVIIIème siècle, des femmes de qualités accueillent dans leurs salons tous les beaux esprits de leurs temps : écrivains, artistes et savants, en leur offrant l'opportunité de débattre et de soumettre leurs travaux et leurs écrits à l'épreuve de la critique. **La cours de Versailles** sous les règnes de **Louis XV** et de **Louis XVI**, cesse d'être le centre du pays et la source de l'opinion et le mouvement des idées se fait contre elle et non pour elle. Les écrivains des lumières comme le dit bien l'écrivain et philosophe **Emmanuel Kant** dans « *Qu'est-ce que les Lumières ?* », cherche à répandre le savoir et à favoriser la raison contre les ténèbres de l'ignorance et du despotisme. On voit bien que **Kant** dit qu'il faut faire sortir l'homme de la minorité et qu'il doit avoir le courage de se servir de sa propre intelligence : « *Sapere Aude !* » ce qui veut dire : « *ose savoir !* ».

La philosophie des lumières concerne les types d'écrits tel que :

- Le conte philosophique « *Candide ou l'optimisme* de **Voltaire** »⁶⁵,
- Le pamphlet qui est une critique très violente « *l'horrible danger de la lecture* de **Voltaire** »⁶⁶,
- Le dictionnaire « *Le dictionnaire philosophique* de **Voltaire** »⁶⁷,
- L'essai comme par exemple « *l'Essai sur l'origine des langues* de **Rousseau** »⁶⁸, représentant une réflexion philosophique,
- Le roman épistolaire, ou roman par lettres exemple de celui de **Montesquieu** « *Les lettres persanes* »⁶⁹,

⁶⁵Voltaire, *Voltaire : Candide ou l'optimisme : Le texte en version intégrale+ un guide pratique pour analyser l'œuvre de Voltaire*.

⁶⁶Aeby Daghe et Schneuwly, « “ De l'horrible danger de la lecture”(Voltaire) : Empirische Untersuchung der didaktischen Transposition eines Textes von Voltaire ».

⁶⁷Patrick CINTAS, *Dictionnaire philosophique*, Collection IDEALES (04280 Los Gallardos (Almeria) Espagne: Le chasseur abstrait, 2005).

⁶⁸Jean-Jacques Rousseau, *Essai sur l'origine des langues* (Alexis Brun productions, 2017).

- Le théâtre et la comédie, « *Le mariage Figaro* par « **Beaumarchais** »⁷⁰
- « *L'encyclopédie* »⁷¹, dirigée par **Diderot** et **d'Alembert**, tellement célèbre qu'on y trouve plus de deux cents collaborateurs dont des médecins, écrivains, juristes et artistes qui ont contribué au développement des connaissances et ont fait le point sur l'ensemble des connaissances du XVIIIème siècle.

Dans l'article encyclopédie de « *L'encyclopédie* » de **Diderot** et **d'Alembert**, on y trouve l'idée que l'encyclopédie doit transmettre le savoir aux hommes qui viendront dans le futur, savoir dont ils se serviront pour s'instruire davantage :

*«Le but d'une encyclopédie est de rassembler les connaissances éparses sur la surface de la terre , d'en exposer le système général aux hommes avec qui nous vivons, et de le transmettre aux hommes qui viendront après nous ; afin que les travaux des siècles passés n'aient pas été inutiles pour les siècles qui succéderont ; que nos neveux devenant plus instruits, deviennent en même temps plus vertueux et plus heureux ; et que nous ne mourions pas sans avoir bien mérité du genre humain »*⁷².

Les écrivains des lumières s'étaient engagés à répandre le savoir, à développer la raison, à refuser les ténèbres de l'ignorance et à exercer son esprit critique. On trouve aussi parmi les principaux thèmes abordés par les philosophes des lumières :

- La lutte contre le fanatisme,
- Prôner pour un idéal de tolérance,
- La critique des préjugés,

⁶⁹Baron de Montesquieu, *Lettres persanes*.

⁷⁰De Beaumarchais, *La Folle Journée ou le Mariage de Figaro*.

⁷¹Denis Diderot, *L'Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des arts et sciences*, 1ère édition, vol. Tome 5, 17 vol. (Genève: Samuel Faulche et compagnie, libraires et imprimeurs, 1751).

⁷²Diderot, Tome 5:635.

- La quête du bonheur,
- La lutte contre l'esclavage,
- La dénonciation des abus principalement religieux.

III.3 Biographie de Voltaire :

Voltaire, de son nom de naissance **François Marie Arouet**, naquit le 22 Novembre en l'an de grâce 1694 à Paris, d'une mère cultivée et d'un père notaire exerçant sa fonction au châtelet à Paris et à la chambre des comptes comme receveur payeur, faisant d'eux des membres de la classe des bourgeois de l'époque. Le jeune François perdit sa mère très jeune à l'âge de sept ans, à dix ans il entre chez les Jésuites au **collège Louis le grand**. Il fut un élève brillant mais son parrain **l'abbé de Châteauneuf**, un ami de sa défunte mère, s'emploie à adoucir son sort de collégien en le présentant à des amis qui fréquentent une sorte de club à Paris « *la société du temple* », **le Duc de Vendôme** grand prieur de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, en fut le chef.

« Ils le formèrent à leur image. Ils nourrissaient leurs élèves de latin, de rhétorique et leur donnaient le respect des vieux genres : épopée, tragédie, dialogue. Ils attachaient une grande importance à la forme et enseignaient une sagesse mondaine. François-Marie Arouet s'entendit à merveille avec eux »⁷³.

Ainsi **François Marie**, grâce à son parrain découvrira alors de joyeuses soirées dès l'âge de douze ans, cependant il écrit beaucoup déjà, on publie l'un de ses poèmes à ses seize ans et remporte un premier prix de poésie latine, il a été aussi présenté aux grands poètes connus en son temps.

⁷³Maurois André, *Voltaire, suivi de Aspects de la biographie* (Paris: Éditions Grasset Fasquelle, 1935), 20.

Son père avait le souhait de faire de son fils aîné un homme de loi en l'envoyant faire des études de droits et en le plaçant comme secrétaire chez l'ambassadeur de France à la **Haye**, mais comment tenir dans une école de droits un garçon qui ne respectait rien. On le renvoie à Paris où son père furieux parle de le déshériter et de l'envoyer à **Saint Domingue**. Pour son bonheur, il resta à Paris et écrit des poèmes et se met à dos les poètes de son époque en les ridiculisant dans ses œuvres. Il a vingt ans et vit une vie mondaine, brillante dans les cours parisiennes où il est notamment invité à la cours de **la duchesse du Maine** dans son beau château de Sceaux. Il faut dire que l'époque était au plaisir malgré une fin de règne pour **Louis XIV** assez triste. En effet à sa mort en 1715 il vit mourir tous ses enfants et ses petits-enfants. L'héritier du royaume, son arrière-petit-fils **Louis XV** n'a que cinq ans il est donc remplacé en attendant sa majorité par **Philippe d'Orléans**, fils de **Monsieur** frère de **Louis XIV** celui que l'on nomme **le régent**, mène une vie scandaleuse depuis sa jeunesse et son règne restera synonyme de libertinage. L'une de ses filles, **Marie-Louise-Elisabeth d'Orléans** va être comparée à **la Messaline de l'antiquité**, et mourra de multiples grossesses aux paternités imprécises, notre jeune poète n'hésitera pas à écrire des vers moqueurs contre la cours royale ce qui lui procurera quelques ennuis, on l'exile à **Sully-sur-Loire**. C'est à l'aide d'une épître (lettre en vers) adressée au régent qu'il rentre en grâce à Paris. Mais l'année suivante, il recommence avec ses vers insultants quoique sans doutes vrais, le régent alors furieux l'emprisonne à **la Bastille** où il y restera presque une année, mais toujours actif et travaille à une tragédie et une épopée.

Une fois libéré, le jeune Arouet adopte le pseudonyme de « **Voltaire** » en 1717, anagramme de son nom. « Plus tard il se rebaptisa lui-même Voltaire, nom qui était, disent les uns, celui d'un petit bien de famille et, prétendent les autres, une anagramme des mots : Arouet le Jeune. En effet, Arouet L. J. = Voltaire, si l'on

fait U = V et J = I. Mais les chercheurs d'anagrammes trouvent tout dans tout, et même Shakespeare dans Bacon. »⁷⁴

Avec les lettres du surnom qu'il s'invente, il compose un nom euphonique et effectivement on entendra bientôt beaucoup parler de lui.

Nous sommes en 1718, il a vingt-quatre ans et fait jouer sa première tragédie *Œdipe*, ravissant les spectateurs faisant de la pièce un grand succès. Ses petits poèmes sont régulièrement publiés, il est mondain et va de château en château, Il suivit l'art chez **le Duc Richelieu, le lord Bolingbroke, Cambrai, Bruxelles et la Haie**. En 1723, **Louis XV** arrive au pouvoir, le jeune roi n'a que quinze ans, son précepteur **le cardinal de Fleury** qui décide. Cette période sera bénéfique au royaume de France avec de gros progrès dans les voies de communications et de commerce, mais également et toujours des répressions religieuses et la noblesse d'épée est toujours méprisante.

Sa tragédie *Œdipe* lui vaut un grand succès mais il est de nouveau emprisonné en 1726 suite à une altercation avec **le Chevalier de Rohan** « *Un jour, chez le duc de Sully, l'assurance de ce jeune bourgeois irrita le Chevalier de Rohan-Chabot, membre assez indigne d'une grande maison : « Quel est, dit M. de Rohan-Chabot, ce jeune homme qui pour me contredire parle si haut? — Monsieur le Chevalier, dit Voltaire, c'est un homme qui ne traîne pas un grand nom, mais qui honore le nom qu'il porte. » Le Chevalier sortit de table et le duc de Sully dit à Voltaire : « Nous sommes heureux si vous nous en avez délivrés.* »⁷⁵, **Le chevalier de Rohan** se tient pour insulté par un roturier (quelqu'un qui n'est pas noble), et quelques jours plus tard alors que **Voltaire** dine chez **le Duc de Sully**, il est appelé à la porte et se fait bastonné par les **laquers** du **Chevalier de Rohan**, ainsi **Voltaire** fut bastonné à l'âge de 32ans , la famille de Rohan

⁷⁴Op. Cite, Voltaire, suivi d'Aspects de la biographie, Grasset Fasquelle, Paris, 1935,p : 19.

⁷⁵Ibid, p : 28.

puissante obtient une lettre du cachet du Roi **Louis XV** pour que l'on arrête **Voltaire**. Il est de nouveau mis à **la Bastille** en Avril et en sort 15 jours plus tard à condition de se faire oublier en **Angleterre**. Ce fut l'une des plus grandes erreurs de la monarchie Française ! Que va-t-il faire en Angleterre ?

Tout d'abord, il apprend l'anglais en allant très souvent au théâtre qu'il adore et en écoutant les comédies tout en lisant les œuvres que l'on joue, il découvre **Shakespeare** et c'est lui qui contribue à le faire connaître en France quand il y reviendra. Par ses relations il est présenté à **George I** (roi de Grande Bretagne), il publie un Essai en anglais (*Essay upon the civil wars of France*) *Sur les Guerres Civiles en France*, il finit son épopée **La Henriade** qu'il dédie à la reine d'Angleterre, cette œuvre glorifie **Henri IV** (roi de France) ce roi du XVIème siècle qui mit d'accord catholiques et protestants et qui fut malheureusement assassiné par un fanatique catholique. Il voit surtout fonctionner la monarchie parlementaire anglaise, un pays où l'industrie s'enrichit des sciences et des inventions techniques, il assiste aux funérailles nationales de **Newton** à **Westminster** auprès des rois d'Angleterre tout en se demandant si en France on aurait enterré un **Descartes** à **Saint-Denis**.

De retour à **Paris**, il va être indigné par le sort de l'actrice **Adrienne Lecouvreur**, l'une de ses amies morte subitement à l'âge de 38 ans et parce qu'elle est comédienne elle est jetée à la fosse commune et n'a pas eu droit à un enterrement chrétien, alors que c'était l'une des plus grandes actrices du siècle, ce qui pousse **Voltaire** à parler à maintes reprises de la condition insupportable des comédiens pour cause de religion. Ses tragédies se succèdent : *Brutus* (1730) *Zaïre* (1732) et toujours avec de très grand succès. **Voltaire** avait utilisé de l'humour et de l'ironie afin de dénoncer le pouvoir du roi, de l'église, des juges et pour critiquer les abus sociaux. Nous sommes en 1734, **Voltaire** publie ses *Lettres Philosophiques* qui font un terrible scandale, le livre est condamné à être brûlé par le parlement de Paris, en revanche il est publié à **Londres** et avec un

succès fascinant. Pourquoi ce livre provoque-t-il un tel scandale en France ? Parce qu'il y présente la noblesse Anglaise qui est active contrairement à la noblesse Française qu'il trouve ridicule, inutile avec ses interdictions de travailler et de sa vanité. Il vante les mérites d'une monarchie Anglaise parlementaire où le roi n'a plus qu'un rôle décoratif, évidemment ce qui n'a rien à avoir avec la monarchie Française, monarchie absolue de droits divins où le roi a tous les pouvoirs : « *Un homme, parce qu'il est noble ou parce qu'il est prêtre, n'est point ici exempt de payer certaines taxes; tous les impôts sont réglés par la Chambre des Communes, qui, n'étant que la seconde par son rang, est la première par son crédit.* »⁷⁶

« Il y a ici beaucoup de paysans qui ont environ deux cent mille francs de bien, et qui ne dédaignent pas de continuer à cultiver la terre qui les a enrichis, et dans laquelle ils vivent libres. »⁷⁷ Ces deux extraits de ses lettres philosophiques qui lui ont valu une lettre du cachet du roi pour l'envoyer pour la troisième fois à **la Bastille**, il se réfugie en **Lorraine** chez **Madame du Chatelet**, leur liaison dure quinze années, toute au long de sa vie à cause de la censure **Voltaire** publie des dizaines d'écrits de façon anonyme. Il avait l'habitude de travailler sur plusieurs projets à la fois, en plus de ses études scientifiques, il continuait à écrire des poèmes, des essais, des pièces de théâtres, des œuvres historiques, politiques, sociales et philosophiques. C'est en **Lorraine** que sa carrière d'épistolaire (qui a rapport à la correspondance par lettres) va prendre une ampleur encore inégalée aujourd'hui, on compte **1700 correspondants** pour **Voltaire** dans toute l'Europe et on lui compte **20.000 lettres**⁷⁸. L'un de ses correspondants le plus célèbre :

⁷⁶Voltaire, *Lettres philosophiques* (France : bibliothèque numérique romande, 2015), 37□38.

⁷⁷Ibid. p : 38.

⁷⁸Young-Lee Kim, « Les Lettres de Cirey: étude de la correspondance de Voltaire (1734-1749) » (Paris 4, 1999).

Frédéric II roi de Prusse⁷⁹, qui voulait devenir un despote éclairé, un homme d'Etat, ouvert aux idées nouvelles.

En 1746 ses poèmes officiels lui permettent d'entrer à l'académie française et à la cour comme historiographe du roi. Quatre années plus tard, **Diderot** et **d'Alembert** ont lancé leur grande entreprise de *l'Encyclopédie*, avec pour la première fois des planches de dessins qui permettent d'expliquer mieux le monde, **Voltaire** se joint d'amitié avec ces jeunes philosophes et participe lui aussi à la rédaction de *l'Encyclopédie* et écrit l'article « *Gout* », où il parle d'esthétique et de poésie pas du tout de religion ni de politique. Tout semble aller pour le mieux dans la vie de notre philosophe, qui est très célèbre et surtout assez protégé chez **Madame du Chatelet**. Dans la même année il publie « *Zadig* » qui l'oblige malheureusement à s'exiler à **Potsdam** sur l'invitation de **Frédéric II** de Prusse avec qui il se fâche par la suite et décide de rentrer en France en l'an 1753.

Ainsi **Voltaire** a soixante ans et va commencer la partie de sa vie qui le rendra immortel. Il s'installe à **Ferney** en 1754, dans la même année à **Versailles** un fou : **Damien** tente d'assassiner le roi **Louis XV** avec un couteau⁸⁰, mais qui au final, n'a causé qu'une blessure sans gravité, son supplice va être épouvantable. **Voltaire** va le décrire dans son *histoire du parlement de Paris*, le pouvoir et le peuple cherchent des coupables, qui a pu donner l'idée à quelqu'un comme **Damien** d'assassiner le roi de France ? C'est sans doute la faute aux philosophes, ces professeurs en athéisme, du coup *l'encyclopédie* est condamnée.

⁷⁹Christiane Mervaud, « Julien l'Apostat dans la correspondance de Voltaire et de Frédéric II », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1976, 724-743.

⁸⁰Diane Roussel, « Conspirateurs et régicides devant le parlement de Paris au lendemain de l'assassinat d'Henri IV (1610) », *La mort du prince de l'Antiquité à nos jours, textes réunis par Foa, Jérémie, Malamut, Élisabeth, Zaremba, Charles, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence*, 2016, 263-282.

Entre autre, **Voltaire**, lui commence à signer ses lettres par la formule « *Ecrasez l'Infâme* », faisant allusion au **fanatisme religieux** et il mènera une campagne contre tous les ennemis des philosophes, quelle que soit leur différence de talents. Dans l'extrait suivant, très célèbre, Voltaire fait allusion à l'un de ses ennemis « **Fréron** » : « *l'autre jour au fond d'un vallon un serpent piqua Jean Fréron. Que croyez-vous qu'il arriva ? Ce fut le serpent qui creva !* »⁸¹

En 1754 un autre écrivain commence à se faire parler de lui et leur polémique va devenir une sorte de symbole de ce siècle de réflexions, il s'agit bien évidemment de **Jean-Jacques Rousseau**. Il écrit pour répondre à des concours littéraires un « *Discours sur l'origine de l'inégalité entre les Hommes* »⁸² et un « *Discours sur les Sciences et les Arts* »⁸³, dans ses discours il explique que pour lui, les sciences et les arts n'améliorent pas le sort des hommes et que l'état de nature est bien meilleure et que c'est la civilisation qui crée l'inégalité sociale, en effet, tout oppose ces deux écrivains. **Voltaire** pense que l'homme est né mauvais et que la société et la civilisation sont responsables de son amélioration, quant à **Rousseau**, lui pense que l'homme est né bon et que c'est la société qui le dégrade. Ils vont s'affronter par écrits pendant vingt ans et ne se rencontrent jamais.

Le 21 Novembre 1755⁸⁴, la terre tremble au large de **Lisbonne** et provoque un tsunami qui dévasta la ville avec un nombre considérable de victimes et des destructions épouvantables, **Voltaire** terriblement affecté par cette tragédie, écrit

⁸¹Fred Moramarco, « Concluding an epic: The drafts and fragments of the Cantos », *American Literature* 49, n° 3 (1977): 309-26.

⁸²Jean-Jacques Rousseau, « Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes, 1755 », *Discurso sobre el origen y los fundamentos de la desigualdad entre los hombres. Barcelona: Península, 1970.*

⁸³Jean-Jacques Rousseau, « Discours sur les sciences et les arts (1750) », *J.-J. Rousseau, Schriften zur Kulturkritik, Hamburg, Meiner, 1995.*

⁸⁴Hana Hadžiahmetović, « Le Tremblement de terre de Lisbonne de 1755 et son influence sur la littérature française » (Univerza v Ljubljani, Filozofska fakulteta, 2020).

un poème très pathétique et pas du tout ironique où il met en cause la providence :

« Ô malheureux mortels ! Ô terre déplorable !

Ô de tous les mortels assemblages effroyable !

D'inutiles douleurs éternelles entretien !

Philosophes trompés qui criez : « Tout est bien »,

Accourez, contemplez ces ruines affreuses,

Ces débris, ces lambeaux, ces cendres malheureuses,

Ces femmes, ces enfants l'un sur l'autre entassés,

Sous ces marbres rompus ces membres dispersés ;

Cent mille infortunés que la terre dévore,

Qui, sanglants, déchirés, et palpitants encore,

Enterrés sous leurs toits, terminent sans secours

Dans l'horreur des tourments leurs lamentables jours !

Aux cris demi-formés de leurs voix expirantes,

Au spectacle effrayant de leurs cendres fumantes,

Direz-vous : « C'est l'effet des éternelles lois

Qui d'un Dieu libre et bon nécessitent le choix » ?

Direz-vous, en voyant cet amas de victimes :

« Dieu s'est vengé, leur mort est le prix de leurs crimes » ?

Quel crime, quelle faute ont commis ces enfants

Sur le sein maternel écrasés et sanglants ?

Lisbonne, qui n'est plus, eut-elle plus de vices
Que Londres, que Paris, plongés dans les délices ?
Lisbonne est abîmée, et l'on danse à Paris.
Tranquilles spectateurs, intrépides esprits,
De vos frères mourants contemplant les naufrages,
Vous recherchez en paix les causes des orages :
Mais du sort ennemi quand vous sentez les coups,
Devenus plus humains, vous pleurez comme nous.
Croyez-moi, quand la terre entrouvre ses abîmes
Ma plainte est innocente et mes cris légitimes. »⁸⁵

Donc non ! Tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Malheureusement, **Rousseau** lui croit en la providence, il écrit à **Voltaire** pour réfuter son poème⁸⁶. Salettre ne reçoit pas de réponse mais il a toujours pensé que la réponse de Voltaire l'a écrite dans un petit conte écrit en 1759 qui va avoir un énorme succès en Europe et dont on parle toujours aujourd'hui : « *Candide ou l'Optimisme* »⁸⁷, une de ses œuvres les plus célèbres et les plus achevées, s'indignant devant l'**intolérance**, les guerres et les **injustices** qui pèsent sur l'humanité. Ce livre a été publié de façon anonyme en **Hollande** mais bien évidemment tout le monde sait qui l'a écrit et l'on reconnaît

⁸⁵Louis Moland, « POÈME SUR LE DÉSASTRE DE LISBONNE », in *Œuvres complètes de Voltaire*, vol. 9, 50 vol. (Paris: Garnier, 1877), 470.

⁸⁶Jean-Jacques Rousseau, « Lettre à Monsieur de Voltaire sur ses deux poèmes sur «la Loi naturelle» et sur «le Désastre de Lisbonne» », *Ecologie politique*, n° 1 (2005): 141-54.

⁸⁷Op. Cite. Voltaire, *CANDIDE ou L'OPTIMISME: Traduit de l'allemand de M. LE DOCTEUR RALPH, avec les additions qu'on a trouvées dans la poche du docteur, lorsqu'il mourut à MINDEN, l'an de grâce 1759.*

le style de **Voltaire**. Le livre est officiellement interdit en **France** il se vend secrètement.

Voltaire, après avoir lu **Montesquieu**⁸⁸, désirait que le pouvoir politique soit entièrement séparé du pouvoir religieux. Très connu dans l'Europe entière, sachant qu'il méprisait les injustices et que son écriture avait du pouvoir. **Pierre Calas** décida de rencontrer **Voltaire** afin de lui exposer le scandale dont sa famille et son père notamment furent des victimes à la ville de **Toulouse**.

Nous sommes en 1761, **Voltaire** a 68ans il s'engage dans une campagne d'information et de lutte contre le jugement émit par les juges de **Toulouse** à l'égard de **Jean Calas**, cela l'occupera pendant 4ans, se sera *l'affaire Calas*⁸⁹.

Jean Calas est un marchand d'étoffes il a 64ans et vit à **Toulouse** avec sa famille, le seul inconvénient est le fait qu'il soit protestant dans une ville majoritairement catholique dans un pays en crise économique. On retrouve son fils aîné étranglé chez lui le 13 octobre 1761, le père est directement accusé d'avoir sauvagement assassiné son fils parce que ce dernier voulait se convertir au catholicisme. Malgré toutes les incohérences du procès, **Jean Callasa** été condamné à mort, mais pas que, Eh bien, la torture d'abord. La peine de mort était courante en France à l'époque, et on comprend mieux pourquoi la guillotine était considérée comme un progrès. Le condamné à tort mourra en clamant son innocence et sa famille devenue déchue et privée de l'état de grâce.

Voltaire reprit tout le procès en y voyant un exemple du fanatisme catholique dont faisait preuve les juges il repéra les incohérences et conclut qu'il aurait fallu au moins supposer un suicide ou un règlement de compte au lieu de

⁸⁸Céline Spector, « Montesquieu », *Encyclopedia of the Philosophy of Law and Social Philosophy*, 2020.

⁸⁹Voltaire, *Traité sur la tolérance*, édition libre (France: Un texte du domaine public., 1763), www.bibebook.com.

s'acharner impitoyablement sur des préjugés. Afin d'obtenir la révision du procès, **Voltaire** publie en 1763 « *le Traité Sur La Tolérance* » à l'occasion de la mort de **Jean Calas**, tandis que la famille du défunt obtient un entretien à **Versailles** auprès de **Louis XV**. Après deux ans d'instructions, le conseil du roi casse l'arrêt du parlement de **Toulouse** et le tribunal des requêtes rétablie la mémoire de **Jean Calas** et acquitte tous les autres accusés. C'est la première fois qu'un écrivain intervient concrètement dans une décision de justice et ça ne sera pas la dernière.

Une dernière affaire occupera **Voltaire** durant l'année 1766, celle du **Chevalier de la Barre** dans la ville d'**Abbeville** en **Picardie**. Un crucifié est profané et on accuse le jeune **chevalier de la Barre**⁹⁰ qui aurait chanté des chansons vulgaires devant une procession de moines, on l'arrête et on le condamne à la torture (on lui arracha la langue, on le roua et brula) pour les causes suivantes :

- Avoir passé à 25 pas d'une procession sans ôter son chapeau qu'il avait sur sa tête et sans se mettre à genoux
- D'avoir chanté une chanson impie
- D'avoir rendu le respect à des livres infâmes parmi lesquels se trouvait le *Dictionnaire Philosophique* de **Voltaire**

Après l'avoir torturé on lui cloue au torse le livre de **Voltaire** et on le décapita avant que son corps ne soit jeté aux feux.

Le chevalier de la Barre n'avait que 20ans, **Voltaire** dévasté, rajoute à son **Dictionnaire Philosophique** l'article *Torture* dénonçant cette infâme pratique d'un autre âge.

⁹⁰Jean Cruppi, « LINGUET ET LE PROCÈS DU CHEVALIER DE LA BARRE », *Revue des Deux Mondes* (1829-1971) 128, n° 1 (1895): 123-157.

En 1774, **Louis XV** meurt, faisant de **Louis XVI** le nouveau roi. **Voltaire** quant à lui toujours à **Ferney** a maintenant 79ans mais cela ne l'empêche pas d'écrire des contes philosophiques qui n'ont toujours pas perdus de leur vigueur, ce sont les aventures de « *l'Ingénu* »⁹¹, cet indien huron qui vient visiter la France, ou « *L'homme aux quarante écus* », « *La Princesse de Babylone* ».

Avec la mort de **Louis XV** la rancune royale s'efface⁹², œuvrant pour le retour du sauveur des **Calas** à Paris. **Voltaire** arriva en Février 1778 pour faire la promotion de sa dernière tragédie « *Irène* », sa venue est célébré en triomphe et est couronné à la comédie Française. Cependant le vieux philosophe n'est pas dupe, il sent bien que la mort approche, il écrit donc à son secrétaire en vue d'avoir un enterrement chrétien. On lui fait savoir que cela ne suffit pas et qu'il devra renier l'ensemble de ses œuvres, bien évidemment sa réponse était non !

Voltaire s'éteint le 30 Mai 1778 à l'âge de 83ans. Pour lui éviter la fosse commune son neveu organise le transfert secret de son corps hors de Paris vers **l'Abbé de Sellières**, on procédera à l'ouverture de son corps à la lueur des bougies, le cœur et le cerveau vont être extraits pour être conservé, et ses entrailles seront jetées. On habille le corps de **Voltaire**, on lui met un bonnet, on le maquille pour donner l'illusion de la vie et on le fait partir en cachette.

Le corps du défunt reposa à **Sellières** jusqu'à l'an 1791⁹³ où l'on transporte ses cendres au **Panthéon**, son cœur prélevé lors de l'embaumement est d'abord placé dans sa chambre à **Ferney** où l'on écrit « *son esprit est partout et son cœur*

⁹¹Voltaire, Jean-Pierre Heubach, et Jean-Pierre Heubach, *L'ingénu: histoire véritable, tirée des manuscrits du Père Quesnel* (Jean-Pierre Heubach, 1767).

⁹²Op Cite, André, *Voltaire, suivi d'Aspects de la biographie*.

⁹³Édouard Langille, « Vie ou fiction? La biographie de Voltaire à la lumière de l'Histoire de Tom Jones », *Lumen: Selected Proceedings from the Canadian Society for Eighteenth-Century Studies/Lumen: travaux choisis de la Société canadienne d'étude du dix-huitième siècle* 31 (2012): 91□99.

est ici »⁹⁴ il est ensuite confié à **la bibliothèque nationale de France** où il est déposé dans le socle de la statue le représentant, comme on l'aurait fait avec la relique d'un saint, sauf que **Voltaire** c'était battu toute sa vie contre l'église.

Cette phrase que prononce **Voltaire** à la fin de sa vie résume à la fois sa personnalité et sa vision du monde : « *Je meurs en adorant Dieu, en aimant mes amis, en ne haïssant point mes ennemis et en détestant la superstition* »⁹⁵. La ville de Ferney a été rebaptisée « *Ferney Voltaire* » en hommage à ce dernier qui restera le principal artisan du siècle des lumières.

C'est grâce aux œuvres de **Voltaire** qu'on a pu dénoncer les guerres, l'intolérance religieuse, l'injustice politique et sociale qui régnait au XVIII^{ème} siècle.

Les écrits de Voltaire comme le fameux « *Candide* » et son « *traité sur la tolérance* » ont influencé les lumières et restent encore aujourd'hui un modèle d'humanisme.

III.4 Eléments déclencheurs de la lutte contre l'injustice et l'intolérance :

III.4.1 Introduction :

Voltaire était le penseur et l'écrivain le plus audacieux et le plus prolifique de France, un pays qui à l'époque réprime brutalement toutes libertés d'opinions et d'expressions, c'était l'homme qui a inventé la figure de l'intellectuel, c'est-à-dire de l'écrivain engagé dans tous les combats de son temps⁹⁶, pour défendre

⁹⁴L. Paillet-de-Warcy, *Histoire de la vie et des ouvrages de Voltaire: suivie des jugemens qu'ont portés de cet homme célèbre divers auteurs estimés; par L. Paillet-de-Warcy*, vol. 2 (Mme. Dufrique, 1824).

⁹⁵Lorenzo Bianchi, « Voltaire o la morte di un patriarca », *Voltaire o la morte di un patriarca*, 2012, 153-166.

⁹⁶Op. Cite. André, *Voltaire, suivi d'Aspects de la biographie*.

les veuves, les orphelins et toutes les victimes des crimes et des horreurs judiciaires perpétré par des régimes autoritaires. Ses opinions le contrainte à passer la plus grande partie de sa vie en exile, d'où sa présence en **Angleterre**. Le plus grand combat de **Voltaire** c'est incontestablement le combat pour la **Tolérance** et en particulier pour la **Tolérance Religieuse**. Il était horrifié par le **Fanatisme** à son époque, et ce qu'il avait trouvé en Angleterre c'est un climat de Tolérance religieuse où l'on trouve de différentes Chapelles de différentes confessions et que plusieurs religions pouvaient bien coexister sans conflits sans guerres, ce qui n'était malheureusement pas le cas en France où l'on tolère qu'une seule religion qui est : La religion Catholique.

L'Angleterre offre également ce que **Voltaire** considère comme la liberté suprême. De toutes les autres libertés, **Voltaire** l'a bien vu, la meilleure arme que l'esprit ait contre la tyrannie, est la plume, et en instaurant la liberté d'expression on trouve un espace public de débat, contradictoire, un espace où la nation toute entière peut confronter ses idées, suggérer des réformes, proposer des améliorations du gouvernement et bien sûr c'est en effectuant la liberté d'expression qu'on pourra conquérir les autres libertés.

III.4.2 Les éléments déclencheurs de la lutte contre l'injustice et l'intolérance :

Parmi les éléments essentiels, primitifs qui ont poussé **Voltaire** à mener son combat contre l'injustice et l'intolérance c'était son exile en Angleterre. **Bolingbroke** qu'il rencontra en 1719, fut son itinéraire à la culture anglaise, ce qui semble bien évident que Voltaire serait tôt ou tard allé dans ce pays si l'altercation du **chevalier de Rohan** n'avait pas précipité son départ.

Afin de mieux comprendre les différents aspects du séjour de Voltaire en Angleterre, il est nécessaire de se rappeler le contraste entre l'Angleterre et la France dans la première moitié du XVIIIème siècle. A cette époque nous voyons

qu'en Angleterre la société avait subi de grandes Révolutions, de grands changements. La monarchie absolue n'exista plus et l'orthodoxie littéraire, sociale, et religieuse avait été repoussée en faveur d'une plus grande liberté de pensée. D'autre part, en France le pouvoir était souverain et illimité et l'ordre et l'unité étaient unis à la position sociale du pays. En effet, la France était dominée par l'attitude rationaliste et l'adhésion à des règles rigides non seulement dans la littérature mais encore dans la vie Religieuse et sociale. Ainsi, Voltaire trouvait en Angleterre un pays complètement différent du sien. Il n'y avait pas "*cette fausseté convenue que le préjugé, l'habitude, l'étiquette de cour, l'esprit de corps maintenant en France.*"⁹⁷

Voltaire pouvait développer son propre génie et introduire en France une philosophie qui désormais allait caractériser le XVIIIème siècle à cause de ses études et de ses expériences en Angleterre. On peut qu'être d'accord avec **M. Villemain** quand il dit que : "*Voltaire accourut Paris avec l'édition de la Henriade, et vingt projets d'ouvrages, rêvant ses Lettres philosophiques, ses Eléments de Newton, Brutus, Zaïre, et tout le XVIIIème siècle.*"⁹⁸

Du 17 avril 1726 au 2 mai 1726 **Voltaire** fit son second séjour à la **Bastille**. C'est ce séjour qui le décida à aller en Angleterre. La raison de son emprisonnement fut une altercation avec le **chevalier de Rohan** qui résulta dans une bastonnade dirigée par le chevalier. Bien sûr, tout cela fit un réveil très pénible pour Voltaire. Il se rendait compte plus que jamais que les droits de l'individu n'existaient pas. Si l'on n'était pas de l'aristocratie, le mot "*droit*" n'avait pas de signification. Il est important de se rappeler que Voltaire à sa sortie de la Bastille n'était nullement banni du royaume il ne pouvait s'approcher de Paris. Ainsi, Voltaire alla en Angleterre parce qu'il lui plaisait de s'y rendre et qu'il y serait

⁹⁷M. Villemain, *Cours de Littérature Française*, Didier (Paris : Libraire-Editeur, 1841), p : 169.

⁹⁸Ibid, p : 177.

probablement allé même sans l'aventure avec le chevalier de Rohan. Cependant, sans cette affaire Rohan, Voltaire serait allé en Angleterre plus tard et moins fâché avec sa patrie et peut-être moins réceptif à la culture anglaise. Quand Voltaire partit de France, il cherchait un pays plus en rapport avec ses idées. La date exacte du départ de Voltaire pour l'Angleterre n'est pas connue mais on peut supposer qu'il y arriva le 30 mai 1726 à cause de la description qu'il nous donne de **la foire de Greenwich** qui a lieu pendant ce temps. Quelques semaines après, il revint secrètement en France pour poursuivre son ennemi **Chevalier de Rohan** et pour compléter ses arrangements financiers. Il est probable qu'il voulait des ressources pour prolonger son séjour en Angleterre. Sa lettre du 12 août 1726 à **Thiériot** montre un très vif intérêt dans ce pays de liberté :

« Je suis encore très incertain si je me retirerai à Londres. Je sais que c'est un pays où les arts sont tous honorés et récompensés, où il y a de la différence entre les conditions, mais point d'autre entre les hommes que celle du mérite. C'est un pays où on pense librement et noblement, sans être retenu par aucune crainte servile. Si je suivais mon inclination, ce seroit là que je me fixerois, dans l'idée seulement d'apprendre à penser... Je suis très bien recommandé en ce pays-là, et on m'y attend avec assez de bonté. »⁹⁹

Vers la fin de janvier 1727 Voltaire fut présenté à la Cour. Il avait déjà présenté sa pièce *Œdipe* à **Georges I** neuf ans auparavant avec des vers flatteurs, cependant Voltaire cherchait aussi la faveur du **Prince** et de **la Princesse de Galles** qui étaient à la tête d'une cour d'opposition qui pouvait être d'un moment à l'autre la cour régnante. Pour accomplir ce devoir, il avait l'aide de **Mme Howard**, la future comtesse de **Suffolk**, et de **Mme Clayton**, la future **Lady Sundon**. Néanmoins, ses affaires sociales et ses efforts pour publier *la Henriade*, n'avaient pas pris tout son temps pendant les années 1727-1728. Il

⁹⁹Voltaire, *Œuvres Complètes*, III : p : 31.

recueillit des matériaux qu'il allait employer plus tard dans ses *Lettres Philosophiques*, son *Dictionnaire Philosophique*, son *Siècle de Louis XIV* et son *Histoire de Charles XII*. Il fit des recherches sur l'histoire et les caractéristiques de la religion des **Quakers**. Pour obtenir ses renseignements, il eut des conversations avec **Andrew Pitt**, un des Quakers les plus célèbres d'Angleterre. Le résultat de ses conversations se trouve dans les quatre premières *Lettres Philosophiques* et dans son article sur les Quakers, dans le *Dictionnaire Philosophique*. Voltaire admirait chez les Quakers la simplicité de leur religion. Les diverses sectes du Protestantisme anglais l'intéressaient aussi. Voici ce qu'il dit à propos des sectes en Angleterre : « *C'est ici le pays des sectes. Un anglais, comme homme libre, va au ciel par le chemin qui lui plait.* »¹⁰⁰, Selon Voltaire l'harmonie qui existait parmi les diverses sectes était due au fait qu'il y avait plus d'une religion : « *Si il n'y avait en Angleterre qu'une religion, le despotisme serait à craindre ; s'il y en avait deux, elles se couperaient la gorge ; mais il y en a trente, et elles vivent en paix heureuses.* »¹⁰¹

Pendant l'automne 1726 il fit la connaissance de **Samuel Clarke**, peut-être le disciple le plus célèbre de **Newton**. Clarke non seulement connaissait très bien la pensée de Newton mais aussi la philosophie de **Bacon**, **Locke**, **Descartes**, et **Leibnitz**. Voltaire s'intéressait beaucoup aux idées de Clarke mais conclut que son ami n'était qu'une machine qui raisonnait. Il dit dans ses *Lettres Philosophiques* que : « *Clarke était d'une vertu rigide et d'un caractère doux, plus amateur de ses opinions que passionné pour faire des prosélytes, uniquement occupé de calculs et de démonstrations, une vraie machine A raisonnements.* »¹⁰²

¹⁰⁰Voltaire, *Mélanges*, Pléiade (Paris : Gallimard, 1961), p : 14.

¹⁰¹Ibid, p : 18.

¹⁰²Ibid. p : 19.

Il est évident que Voltaire s'intéressait à la politique avant son séjour en Angleterre. Par exemple dans sa tragédie *Œdipe* écrite en 1718, Voltaire s'élevait contre la royauté tyrannique. Il pensait que le roi devait se dévouer à ses sujets : « *Mourir pour son pays est le devoir d'un roi.* »¹⁰³ Dans la même pièce Voltaire voyait souvent les rois comme la proie de l'ignorance et de l'erreur. Ainsi, il répudiait le droit divin des rois :

« Nécessité cruelle attachée à l'empire !

Dans le cœur des humains les rois ne peuvent lire ;

Souvent sur l'innocence ils font tomber leurs coups,

Si nous sommes, Araspe, injuste malgré nous. »¹⁰⁴

Voici un autre passage où il s'agit de la gloire des rois :

« Tant qu'ils sont sur la terre, on respecte leurs lois ;

On porte jusqu'aux cieux leur justice suprême ;

Adores de leur peuple, ils sont des dieux eux-mêmes,

Mais après leur trépas, que sont-ils à vos yeux ?

Vous éteignez l'encens que vous brûliez pour eux. »¹⁰⁵

Mais les idées politiques de Voltaire exprimées d'une manière générale avant son voyage en Angleterre ont pris une forme plus précise à cause de ses expériences **Outre-Manche** : "*l'Angleterre lui donne le sentiment plus vif de la liberté, lui rend plus insupportable le pouvoir Absolu.*"¹⁰⁶ La philosophie

¹⁰³Op. Cite. Voltaire, *Œuvres Complètes*, 1824, III : p : 137.

¹⁰⁴Ibid. p : 140.

¹⁰⁵Ibid, III, p :123.

¹⁰⁶Charles Dédéyan, *Voltaire et la pensée Anglaise* (Paris, Centre de documentation Universitaire, 1956), 93.

politique de **Locke**, **Hobbes**, **Sidney**, **Ramsey**, et **Bolingbroke** intéressait beaucoup Voltaire. **Locke** était pour lui le plus grand théoricien. Voltaire fit un éloge de Locke dans son *Essai sur les Mœurs* propos de la colonie de la Caroline : « *Le plus grand lustre de cette colonie est d'avoir reçu ses lois du philosophe Locke. La liberté entière de conscience, la tolérance de toutes les religions fut le fondement de ces lois.* »¹⁰⁷

Dans le **Sermon de Josias Rossette** Voltaire dit que « c'était le grand philosophe Locke qui était tolérant, lui qui, dans le code des lois qu'il donna de la Caroline, posa pour fondement de la législation, que sept pères de famille, fussent-ils Turcs ou Juifs, suffisaient pour établir une religion dont tous les adhérents pourraient parvenir aux charges de l'Etat. »¹⁰⁸

Locke réfutait la théorie que les sentiments étaient innés et naturels. Selon lui, nos sentiments et nos pensées viennent par les sens. Néanmoins, Locke gardait des notions de droit et de morale naturelle qu'il incorpora dans son *Essai sur le gouvernement civil* écrit en 1690, l'année où son *Essai sur l'entendement humain* fut aussi publié. Il établit la légitimité de la nouvelle révolution basée sur la sanction de la constitution anglaise. Le pouvoir administratif et judiciaire est délégué par la société. Ainsi, le gouvernement légitime est fondé sur des droits naturels des peuples. Il est probable que Locke a inspiré cette première image que se formait Voltaire de l'Angleterre. Bien sûr, l'influence de Locke se trouve dans presque toutes les œuvres de Voltaire. *Le Poème sur la loi naturelle* est un manifeste clair sur la doctrine de Locke. Voltaire dit au commencement de la première partie du poème que : « *Dieu a donné aux hommes les idées de la*

¹⁰⁷Voltaire, *Œuvres Complètes*, 1824, XXII, p : 120.

¹⁰⁸Voltaire, *Œuvres complètes*, XLV, p : 131.

*justice, et la conscience pour les avertir, comme il leur a donné tout ce qui leur est nécessaire. »*¹⁰⁹

A propos de **Hobbes**, Voltaire connaissait son œuvre mais il n'acceptait pas sa théorie de la force. Dans son *Histoire des guerres civiles d'Angleterre* et son de *Civitate* Hobbes tend à légitimer la Force, à justifier tout par la force seule. C'est pour Hobbes le principe de la morale et presque l'âme de la conscience. La justice n'est que la puissance et la Loi n'est que la volonté du plus fort. Chacun a ses droits sur toutes choses et a donc on fait la guerre pour réaffirmer ses droits. Bien sûr, Voltaire condamnait toute guerre et force, Dans *le Philosophe Ignorant* Voltaire adresse à Hobbes les mots suivants :

« Profond et bizarre philosophe, bon citoyen, esprit
Hardi, ennemi de Descartes, toi qui t'es trompé
Comme lui, toi dont les erreurs en physique sont
Grandes, et pardonnables parce que tu étais venu
Avant Newton,..., c'est en vain que tu étonnes tes
Lecteurs en réussissant presque à leur prouver
Qu'il n'y a aucune lois dans le monde que des
Lois de convention ; qu'il n'y a de juste et d'injuste
Que ce qu'on est convenu d'appeler tel dans
Un pays... Tu dis que, dans la loi de nature, "tous
Ayant droit à tout, chacun a droit sur la vie de
Son semblable." Ne confonds-tu pas la puissance

¹⁰⁹Op. Cite. Voltaire, *Mélanges*, p : 275.

Avec le droit ? Penses-tu qu'en effet le pouvoir

Donne le droit, et qu'un fils robuste n'ait rien

A se reprocher pour avoir assassiné son père languissant

Etdécrépit ? »¹¹⁰

La philosophie d'**Algernon Sidney**, un partisan de **Cromwell** et l'auteur des *Discours sur le Gouvernement*, gagna l'admiration de Voltaire. L'œuvre de Sidney est un code favori des républicains. Comme Voltaire il réfutait le droit divin des rois. Voici les remarques de Voltaire à propos de Sidney dans *la Gazette littéraire de l'Europe*, le 14 Mars 1761 : « *Nous ne ferons qu'annoncer ces Discours ; ils sont connus et traduits depuis longtemps en français ; c'est de tous les ouvrages politiques celui ou les principes des gouvernements libres sont développés et soutenus avec le plus de chaleur et de force. Sidney écrivait d'après son cœur, et il scella ses sentiments de son sang. Ces mêmes Discours sur le Gouvernement lui coûtèrent la vie ; mais ils rendront sa mémoire immortelle, ni Athènes, ni Rome, n'ont eu de républicain plus ardent et plus fier qu'Algernon Sidney, il fit la guerre à Charles Ier ; il se ligu, sans être d'aucune secte ni même d'aucune religion, avec les enthousiastes féroces qui détournèrent et égorgèrent juridiquement ce prince infortuné,... »¹¹¹. La philosophie de **Ramsay** ressemble aussi à celle de Voltaire. Le chevalier Ramsay donna en 1719 un *Essai de politique* où il prétendait exposer les principes de Fénelon, et en 1723 il écrivit son *Histoire de la Vie de Fénelon*. A cause de ses œuvres, **le Régent** le protégeait comme disciple de Fénelon et en 1723 le nomma **chevalier de saint-Lazare** et lui donna une pension de 2.000 livres. Voltaire, un admirateur de Fénelon, s'intéressait aux œuvres de Ramsay. Dans son *Essai**

¹¹⁰Op Cite. Voltaire, Mélanges, p : 918-919.

¹¹¹Voltaire, *Œuvres Complètes*, 1824, LXIII, p : 347-348.

Philosophique sur le gouvernement civil Ramsay considère l'anarchie et le despotisme comme les deux causes des révolutions. Des remèdes sont les lois de la nature et les fondements de droit civil. Selon lui, toutes les lois particulières viennent de la loi naturelle qui prescrit que chaque personne doit aimer chaque chose selon la dignité de sa nature. Néanmoins, il se rend compte que les hommes sont des êtres sociaux mais inégaux. Etant corrompu par l'amour-propre, l'homme a besoin d'une autorité souveraine, Il dit que c'est Dieu qui est la source de toute autorité et non le peuple. Il affirme que la révolte ne doit pas être permise, même pour la religion. Comme Voltaire il croit que la vraie religion n'a pas besoin de cérémonies et qu'elle vient du cœur. De plus, Ramsay et Voltaire pensent que le souverain n'a pas le droit d'intervenir dans la religion. Le but du souverain est de garder le bien public par son pouvoir législatif, son droit de paix et de guerre, et son droit de lever des impôts. Le souverain ne doit pas violer la liberté de son peuple et leur droit de propriété. Ainsi, à travers ces pensées de Ramsay, la philosophie de Voltaire se manifeste. Par exemple, dans *le Dictionnaire Philosophique* Voltaire exprime beaucoup d'idées du philosophe anglais, surtout celles de l'égalité : « *Chaque homme, dans le fond de son cœur, a droit de se croire entièrement égal aux autres hommes il ne s'ensuit pas de là que le cuisinier d'un cardinal doive ordonner son maitre de lui faire à diner...L'égalité est donc à la fois la chose la plus naturelle et en même temps la plus chimérique.* »¹¹²

Voltaire est d'accord avec Ramsay quand il dit que les hommes ne peuvent pas se gouverner eux-mêmes : « Les hommes sont rarement dignes de se gouverner eux-mêmes. Ce bonheur ne doit appartenir qu'à des petits peuples qui se cachent

¹¹²Voltaire, *Dictionnaire Philosophique*, p : 177.

dans des îles ou entre des montagnes, comme des lapins qui se dérobent aux animaux carnassiers ; mais à la longue ils sont découverts et dévorés. »¹¹³

Voltaire reçut aussi beaucoup d'idées politiques de **Bolingbroke**. Dans sa *Dissertation upon Parties* Bolingbroke écrit que le législateur est un pouvoir suprême parce que celui qui donne les lois doit être suprême. Bolingbroke est aussi en faveur d'avoir un mélange des trois pouvoirs : monarchique, aristocratique et démocratique, et chacun sert de frein sur les autres. Ainsi il semble croire en la souveraineté de la législature et en l'Etat mixte. Voltaire comme **Bolingbroke** était en faveur de l'harmonie des pouvoirs. Voici des vers de sa *Henriade* : « Aux murs de Westminster on voit paraître ensemble Trois pouvoirs étonnés de nœud qui les rassemble, Les députés du peuple et les grands et le roi, Divisés d'intérêts, réunis par la loi. »¹¹⁴

Certainement lorsqu'on voit la philosophie des théoriciens anglais, il est évident que Voltaire connaissait les idées politiques de ces hommes parce que leurs idées se trouvent souvent dans ses œuvres. Il est très intéressant de noter les remarques que fait Voltaire à propos des théoriciens en général : « Mais il faut convenir que des hommes très sages, très dignes peut-être de gouverner, ont écrit sur l'administration des Etats, soit en France, soit en Espagne, soit en Angleterre. Leurs livres ont fait beaucoup de bien : ce n'est pas qu'ils aient corrigé les ministres qui étaient en place quand ces livres parurent, car un ministre ne se corrige point et ne peut se corriger il a pris sa croissance plus d'instructions, plus de conseils il n'a pas le temps de les écouter ; le courant des affaires l'emporte mais ces bons livres forment les princes, et la seconde génération instruite. »¹¹⁵

¹¹³Op. Cite. Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, p : 187.

¹¹⁴Voltaire, *Œuvres complètes*, 1824, XIII, p : 14.

¹¹⁵Op Cite Voltaire, *Dictionnaire Philosophique*, 186.

Quant au gouvernement anglais, qu'est-ce que Voltaire en pensait ? Nous avons déjà vu que Voltaire, dû à ses incarcérations à la Bastille, était très amer contre le gouvernement de sa patrie. Son jugement de l'Angleterre a été naturellement influencé. Sa description de la nation anglaise dans la huitième *Lettre philosophique* semble en faire la Constatation.

« *La nation anglaise est la seule de la terre qui soit parvenue à régler le pouvoir des rois en leur résistant et qui d'efforts en efforts ait enfin établi ce gouvernement sage, ou le prince, tout puissant pour faire du bien, a les mains liées pour faire le mal, où les seigneurs sont grands sans insolence et sans vassaux, et où le peuple partage le gouvernement sans confusion*»¹¹⁶

Il est bien clair que c'est grâce à l'influence des Anglais célèbres dont il fit connaissance et à la culture anglaise que Voltaire le mondain et le poète devint plus sérieux, plus mur et qu'il fit face à la vie d'une manière plus philosophique.

III.5 L'impact de La Philosophie des Lumières :

III.5.1 Introduction :

Voltaire fut l'un des personnages le plus représentatif du **siècle des lumières**, ou la philosophie des lumières autrement dit. Il s'agissait d'un mouvement qui est apparu en Europe et qui regroupait des personnes qui étaient contre le fanatisme religieux et contre l'intolérance. Voltaire bien sûr n'était pas le seul il y avait beaucoup d'autres philosophes européens qui ont représenté ce mouvement qui est à l'origine de la révolution Française.

¹¹⁶Op Cite. Voltaire, *Mélange*, p : 21.

III.5.2 L'impact de la philosophie des Lumières au XVIIIème siècle :

Le courant des Lumières débute à la fin du XVIIème siècle, en ce temps-là l'existence est basée sur l'obéissance et la croyance religieuse, les gens obéissent à l'église qui les oblige à obéir au roi sous prétexte qu'il a été désigné par dieu, ils croient à ce qui est écrit dans la bible et non ce qu'ils découvrent par eux même.

« *Aie le courage de te servir de ton propre entendement !* »¹¹⁷, voilà la devise des lumières, donc par entendement il faut apercevoir la faculté de comprendre.

Les lumières commencent en 1715 à la mort de Louis XIV, laissant derrière lui un pays fort, organisé, les mœurs se sont adoucies et partout on construit, par rapport au siècle passé le progrès est énorme mais il y reste toujours des injustices, par exemple n'importe quel personne peut être emprisonnée sur une simple lettre de cachet du roi et il est légale d'employer la torture pour faire avouer les supposés coupables. Les nobles environs 1% de la population possèdent la majorité des terres le clergé catholique bénéficie de grand privilèges. Ceux qui travaillent, les bourgeois des villes les paysans des campagnes sont inférieur par la loi, ce tiers état supporte tous les impôts, toutes les charges. La France est loin d'être l'exception, certains pays comme l'Angleterre et la Hollande ont développé des libertés individuelles mais restent très inégalitaires. Ailleurs en Europe règne des pouvoirs autoritaires, dans les pays du sud l'inquisition fait régner d'une main de fer la justice religieuse, pour beaucoup c'était l'état normal et éternel des choses, mais certains s'interrogent, des philosophes remarquent que ce qui est vérité ici est totalement inconnue

¹¹⁷Op cite, « Réponse à la question : Qu'est-ce que les Lumières ? »

ailleurs. Les européens connaissent maintenant les Persans, les Chinois, les Japonais, autant de coutumes, de religions, de systèmes politiques différents.

Au-delà de l'image qu'elles projettent, les Lumières représentent l'ensemble d'une époque qui fut marquante dans l'histoire de l'évolution de la pensée humaine. Rappelons qu'il s'agit ici de décrire de façon très sommaire les grandes lignes de la pensée des Lumières. Reconnues encore aujourd'hui pour leur aspect intemporel, les grandes idées des Lumières sont nées d'un amalgame de notions à la fois anciennes et modernes. Des concepts issus à la fois de l'Antiquité, du Moyen Âge ou encore de la renaissance servent de matériaux de base aux grandes théories qui ont vu le jour au cours du XVIIIème siècle. Plusieurs individus participent à cette immense réflexion sur l'homme et la société, et les débats d'idées qui en résultent sont à la base du grand dynamisme intellectuel qui a marqué cette époque.

En effet les lumières mettent en évidence une profonde transformation de la vie culturelle, une véritable opinion publique se constitue et cette dernière est indépendante du pouvoir religieux mis en place à cette époque. Alors les lumières désignent métaphoriquement un mouvement intellectuel, un mouvement européen, en Allemagne il porte le nom **Aufklärung**, en Italie **Illuminismo** et en Angleterre **Enlightenment**. Désormais, les penseurs et les philosophes entendent s'écarter du cadre de la théorie et appliquer de manière concrète ce nouveau savoir à la société. Les idées préconçues volent en éclat pour faire place à un nouvel intellectuel marqué par une volonté manifeste d'autonomie. C'est d'ailleurs cette autonomie nouvelle qui, rejeta l'autorité extérieure, s'avère être un point déterminant de la pensée des Lumières. L'esprit critique se développe, d'où les nombreuses remises en question des systèmes mis en place dans la société sur le fait, la religion, qui régnait depuis plusieurs siècles sur les hommes, se voit maintenant abondamment critiquée. Il s'agit de vivre désormais dans l'espace concret du présent, et non plus dans l'abstraction

d'un système mis en place par une forme d'autorité souvent démodé et non représentative de la société qu'elle prétend servir.

Le surnaturel est chassé de l'espace public pour faire place au naturel, soit à des systèmes qui sont de même niveau et de même nature que les hommes. « *C'est en ce sens que les Lumières produisent un monde désenchanté, obéissant de part en part aux mêmes lois physiques, ou, pour ce qui concerne les sociétés humaines, révélant les mêmes mécanismes de comportements.*¹¹⁸ » Il faut repenser la société au moyen de points d'ancrage concrets issus de la nature, et expulser le spirituel et la superstition du commandement de la Cité. Tous ces bouleversements conclurent alors à créer un terrain fertile aux idées révolutionnaires et les systèmes établis doivent être abolis afin de faire place au renouveau.

Les Lumières. Il s'agit d'éclairer les hommes en s'aidant de la raison et de la science. En effet, le siècle des Lumières est une période caractérisée par un grand développement intellectuel et culturel non seulement en Europe, mais aussi aux États-Unis. Il est à l'origine d'un grand nombre de découvertes, inventions et aussi de révolutions (Déclaration d'Indépendance des États-Unis d'Amérique, Révolution française, etc.) c'est le siècle des philosophes (**Montesquieu, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Denis Diderot, d'Alembert**), qui se concentrent tous sur un même sujet : la remise en question des structures politiques et des systèmes de valeurs traditionnelles (religion, monarchie absolue, éducation, sciences, etc.). Ils réclament la liberté individuelle, l'égalité des droits, la liberté de pensée et de croyance.

La pensée des Lumières se diffuse par des livres dont le plus important est l'*Encyclopédie*. Malgré l'opposition de l'Église, elle connaît un grand succès.

¹¹⁸Tzvetan Todorov, *L'esprit des Lumières*, Susanna Lea Associates (Paris: Robert Laffont, 2006), p : 11.

Les idées des Lumières sont largement diffusées ailleurs qu'en France, surtout en Allemagne mais aussi en Italie, en Angleterre et en Russie à la cour des souverains.

Les philosophes rejettent l'idée que le roi soit le maître de ses sujets et puisse gouverner en ayant tous les pouvoirs, sous le seul « contrôle de Dieu ». Ces conceptions sont celle de la monarchie absolue. Cependant ils n'ont pas tous les mêmes idées sur la solution de remplacer la monarchie absolue. **Voltaire** est favorable au despotisme éclairé, c'est-à-dire à un gouvernement où le souverain, disposant de tous les pouvoirs (le despotisme), applique les idées des philosophes (la lumière) et se considère comme le premier fonctionnaire de l'État (cas de Frédéric II de Prusse). **Montesquieu**, admirateur du système anglais, propose que le pouvoir royal soit limité par une constitution (comme par exemple la Grande Charte de 1215 anglaise). Les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire sont séparés. **Rousseau** est plus radical, son idéal est la démocratie : la loi est faite par le peuple, si possible directement, le gouvernement et les fonctionnaires de l'État sont élus et contrôlés en permanence par les citoyens. Rousseau se méfie de la démocratie représentative dont le seul exemple existant à l'époque, en Angleterre, montrait les limites (une fois les élections passées, le peuple n'a plus le droit à la parole) et les facilités de corrompre les élus. Cependant beaucoup de ces intellectuels craignent de donner tous les pouvoirs à l'ensemble de la population (personne n'imagine des droits pour les femmes ou les domestiques). Pour eux il est indispensable d'avoir de l'instruction, du temps libre, donc à l'époque appartenir aux classes aisées de la société, pour pouvoir donner utilement son avis sur la gestion des affaires publiques.

Les philosophes du XVIII^{ème} siècle mettent l'accent sur l'observation et l'expérience, ils refusent d'accepter une idée qu'elle soit morale ou scientifique, si cette dernière n'est pas passée au crible de l'observation et de l'expérience,

« le philosophe forme ses principes sur une infinité d'observations particulière, le peuple adopte le principe sans penser aux observations qui l'ont produit : il croit que la maxime existe, pour ainsi dire par elle-même. L'esprit philosophique est donc un esprit d'observation et de justesse, qui rapporte tout à ses véritables principes »¹¹⁹

Donc, Dumarsais dans l'article « Philosophe » dans l'encyclopédie considère que l'être humain raisonnable à savoir le philosophe, quand il veut croire en quelque chose il doit aller chercher les principes fondateurs les causes autrement dit, et pour cela il va se baser sur l'observation et sur l'expérimentation. Dans ce sens on trouve Diderot qui écrit dans ses *Pensées sur l'Interprétation De La Nature* en 1754 : « nous avons trois moyens principaux : l'observation de la nature, la réflexion, et l'expérience. L'observation recueille les faits, la réflexion les combine, l'expérience vérifie le résultat de la combinaison. Il faut que l'observation de la nature soit assidue, la réflexion soit profonde et que l'expérience soit exacte »¹²⁰. Autrement dit, la science va commencer par observer la nature, par exemple, une pomme qui tombe pourquoi elle tombe au lieu de voler ? On va réfléchir et voir est ce qu'il y'a d'autres théories qui expliquent pourquoi la pomme tombe par terre, ensuite on va expérimenter, par exemple prendre différents objets, les laisser tomber et s'ils tombent par terre on peut conclure à une vérité, comme quoi il y'a quelque chose qui attire les objets vers le sol et c'est là qu'on parle de gravité terrestre.

Toujours dans cette même idée, on peut dire que nul ne peut fixer les limites aux observations et aux expériences de l'homme, on trouve dans ce cadre une citation assez intéressante même un peu science-fiction : « l'art de voler ne fait

¹¹⁹L. Arthur, « Dumarsais, Article Philosophe de L'Encyclopédie », *Publications Pimido*, 2009.

¹²⁰Marie Leca-Tsiomis, « Diderot, Pensées sur l'Interprétation de la nature », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n° 39 (2005): p : 188.

encore que de naître, il se perfectionnera, et quelque jour on ira jusqu'à la lune »¹²¹. Cela a été écrit par **Fontenelle** en 1686, imaginez quelqu'un qui écrit en 1686, alors que l'être humain à l'époque n'avait pas encore trouvé le moyen de voler, et que grâce à la science, grâce à cette démarche qu'on vient de voir, à savoir : l'observation de la nature, la réflexion et l'expérience, grâce à cette démarche scientifique tout est permis et l'être humain peut trouver des solutions impossible aujourd'hui mais peut trouver des solutions dans un proche avenir.

Le second point majeur qu'on va voir : la relation qu'a le philosophe du XVIIIème siècle avec les arts, c'est-à-dire qu'elle est la relation que va entretenir le philosophe avec les arts ?

On doit retenir par-là, que le philosophe appelle ses concitoyens à profiter de tout ce que l'industrie et le commerce et les arts lui offrent, et donc il faut tirer profit des plaisirs que ces commodités nous donnent, c'est ainsi que le philosophe des lumières encourage la morale des plaisirs. Et là sa rejoint l'idée défendue par **Voltaire** quand il évoque le bonheur : « *les arts adoucissent les esprits en les éclairant* »¹²². Ici Voltaire met en évidence l'idée du fait que les arts ne sont pas seulement pour plaire ni pour séduire mais également ils participent à l'éducation de l'individu en lui permettant de développer son sens morale.

Enfin, on pourra dire que les philosophes des lumières sont considérés comme hommes d'action, étant donné qu'ils avaient pour vocation l'action, une participation à la vie sociale et politique. Pour eux, un philosophe quand il écrit et il publie il ne doit pas le faire juste pour plaire, ou juste pour débattre ou pour pouvoir approfondir une pensée, mais il doit être habité par cette idée, du fait

¹²¹Mortureux, « LES ENTRETIENS SUR LA PLURALITÉ DES MONDES » DE FONTENELLE : DISCOURS SCIENTIFIQUE, DISCOURS LITTÉRAIRE ».

¹²²Moland, Bengesco, et Beuchot, *Œuvres complètes de Voltaire : Essai sur les mœurs*. 1878.

qu'on doit changer les choses, on entend par les choses : qu'on doit changer le système politique, le système économique, le système éducatif, nos mœurs, notre manière de réfléchir, tout ça pour que la majorité d'entre nous puisse tendre vers le bonheur.

Pour cela, les philosophes du XVIIIème siècle ne se contentaient pas des satisfactions de la sociabilité, du luxe et des commodités. Cette soif d'action que nous trouvons chez Voltaire, Diderot ou d'Alembert, est justifiée par eux philosophiquement : « *l'homme est né pour l'action, comme le feu tend en haut et la pierre en bas* »¹²³ Autrement dit, l'intellectuel c'est quelqu'un qui va essayer de rayonner pour pouvoir participer à l'évolution de la société.

¹²³Op cite, Voltaire, *Lettres philosophiques*, p : 135.

IV. Les résultats escomptés de la lutte contre l'injustice et l'intolérance :

IV.1 Introduction :

Après avoir mis en évidence dans notre premier chapitre, les éléments qui ont poussé nos philosophes du XVIIIème siècle particulièrement **Voltaire**, à mener leur lutte contre l'injustice, l'intolérance, et l'ignorance des peuples, à leur époque. Dans ce chapitre nous verrons les résultats auxquels sont parvenu et comment ont pu changer la vision de l'homme dans tous les domaines en le sortant de sa minorité et de l'obscurantisme et des ténèbres de l'ignorance dont il est lui-même coupable. Nous verrons aussi comment nos penseurs des lumières ont pu dénoncer l'intolérance et le fanatisme religieux qui régnait à cette époque et comment sont-ils parvenus à éduquer les peuples pour enfin arriver à accéder à la liberté et au bonheur.

IV.2 Le résultat obtenu de la lutte contre l'injustice et l'intolérance :

Comme l'a-t-on évoqué dans le chapitre précédant, l'influence des **lumières** et de la pensée Anglaise sur **Voltaire** ont joué un rôle majeur et important au XVIIIème siècle, pour enfin obtenir les différents résultats auxquels y sont parvenus tous les philosophes de ce temps en générale et **Voltaire** en particulier, après une longue bataille.

Rappelons-nous d'abord que dans l'expression du siècle des lumières, désignant le XVIIIème siècle dans son ensemble, est un mouvement littéraire et philosophique européen, fondé sur la raison qui permet selon les philosophes des lumières de sortir l'homme des préjugés, de l'intolérance et de le faire progresser en lui permettant d'accéder au bonheur, à la liberté et au savoir. Tout

d'abord les philosophes contestent la société et la politique, en effet après **la révocation de l'édit de Nantes**¹²⁴ en 1685 et après la mort de **Louis XIV** en 1715, les philosophes des lumières vont remettre en question l'autorité politique, pourquoi ? Tout simplement parce qu'au XVIIIème siècle le roi détient les trois pouvoirs (monarchique, aristocratique et démocratique) c'est ce que l'on nomme **l'absolutisme**, de plus sa fonction est héréditaire. Les philosophes vont également dénoncer toutes les inégalités sociales qui régissent à cette époque, et c'est ce qui les pousse à mener leur combat contre l'injustice et l'ignorance, cela signifie qu'ils vont défendre les libertés individuelles et collectives mais surtout la liberté d'expression, ici nous avons une citation de **Voltaire** : « *je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites mais je me battrai jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire* »¹²⁵. N'oublions pas aussi que Voltaire est considéré comme grand défenseur de la liberté d'expression.

Les philosophes pensent aussi que c'est par l'éducation et grâce à la diffusion du savoir que les hommes pourront enfin accéder au bonheur et à la liberté, et Voltaire de nouveau dit : « *rien n'est plus dangereux que lorsque l'ignorance et l'intolérance sont armés de pouvoirs* »¹²⁶ Comment faire donc pour pouvoir justement permettre cette éducation ? Et bien tout simplement **Diderot** et **d'Alembert** vont avoir l'idée de créer **l'Encyclopédie** entre 1751 et 1772, qui est considérée comme un dictionnaire qui constitue la somme des savoirs et des idées nouvelles de l'époque.

¹²⁴Le 30 Avril 1598, Henri IV, roi de France protestant, converti au catholicisme peu de temps avant son sacre, décida de mettre fin à près de 30 ans de guerres de religions, en signant un ensemble de textes plus connu sous le nom de l'Édit de Nantes. Près de cent ans plus tard, le 18 Octobre 1685, à Fontainebleau, son petit-fils le roi Louis XIV, révoqua cet Édit, et de fait signifia qu'en dehors de la religion catholique, aucune autre n'était autorisée.

¹²⁵G. Morgane, « La liberté consiste à ne dépendre que des lois-Voltaire », *Publications Pimido*, 2014.

¹²⁶Simone Paradis, « Les idées philosophiques dans le théâtre de Voltaire. », 1969.

Les philosophes des lumières sont également contre l'esclavage, cela signifie qu'ils n'acceptent pas et refusent formellement qu'un homme puisse asservir l'un de ses semblables. Ils considéraient les esclaves nègres comme étant des semblables aux autres hommes. Nous avons comme exemple, cet extrait du début du 5ème chapitre intitulé : « *de l'esclavage des nègres* » qui se situe dans « *De l'esprit des lois* », écrit par **Montesquieu** en 1748 : « *Si j'avais à soutenir le droit que nous avons eu de rendre les nègres esclaves, voici ce que je dirais : Les peuples d'Europe ayant exterminé ceux de l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage ceux de l'Afrique, pour s'en servir à défricher tant de terres. Le sucre serait trop cher, si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves* »¹²⁷.

Enfin les philosophes des lumières vont dénoncer l'intolérance et le fanatisme religieux, et certains vont dénoncer surtout les privilèges du clergé et l'obscurantisme qui régnait en France surtout à cette époque. Nous avons ici une citation de **Voltaire** : « *le fanatisme est un monstre qui ose se dire le fils de la religion* »¹²⁸ l'exemple le plus célèbre au niveau de la Tolérance religieuse, c'est **l'Affaire Calas**. Elle se déroula de 1762 jusqu'à 1765. Donc c'était une erreur judiciaire dont la victime fut **Jean Calas**, un négociant, marchand à la ville de Toulouse, de religion protestante, or à l'époque cette dernière était critiquée et n'était pas acceptée en France.

Jean Calas va retrouver son fils pendu dans son magasin, âgé de 29ans, et pour sauvegarder l'honneur de sa famille, il va dissimuler le suicide, ensuite on va l'accuser d'avoir tué son fils, pour l'empêcher de se convertir au catholicisme. Donc l'affaire va être portée devant le parlement de Toulouse et Jean Calas va

¹²⁷Montesquieu, *Charles de Secondat de Montesquieu De l'esprit des lois*, Laurent Versini (Paris: Gallimard, 1995), 165.

¹²⁸Boulad-Ayoub, « «Et la religion le remplit de fureur...» : Les déterminations idéologiques, polémiques et politiques, du Mahomet de Voltaire. »

être condamné et exécuté le 10 Mars 1762. Concrètement, **Voltaire** va donc intervenir au niveau de cette affaire, va recueillir les témoignages de la veuve de Calas et de ses deux enfants, ce qui le poussa à se lancer dans une grande campagne pour sensibiliser l'opinion et c'est là qu'il va élaborer son « *Traité Sur La Tolérance* »¹²⁹ en 1763. Nous examinerons cet ouvrage ultérieurement dans la seconde partie de ce chapitre.

Après avoir évoqué pour ce qui en ait de l'influence de la philosophie des lumières sur les philosophes d'une manière générale, dans leur lutte contre l'injustice et l'intolérance et après avoir mis en évidence les différents résultats auxquels ils y sont parvenus, passant maintenant à l'impact de la pensée anglaise sur Voltaire, qui sont ses déistes et philosophes qui l'ont le plus impressionné et quels sont les résultats auxquels est-t-il parvenu ?

Après l'humiliation qu'a subi notre écrivain, suite à son altercation avec le Chevalier de Rohan, comme l'a-t-on évoqué précédemment dans sa biographie, il est de nouveau envoyé à la Bastille et est libéré au bout de deux semaines à la condition de quitter Paris. Pour son exil Voltaire choisit de gagner l'Angleterre.

L'Angleterre de cette époque c'était l'Amérique des années 50, du fait qu'on va voir une société beaucoup plus avancé tout autrement organisé contrairement à la France.

Ayant un goût délicat, Voltaire fut étonné par tous les aspects de la culture anglaise comme le théâtre, les livres, et les journaux. Il retrouva à Londres le mouvement et la vie d'une société libre qu'il avait entrevue à Amsterdam, mais à Londres la vie était même plus brillante. Avec l'esprit de liberté, il observait que les Anglais possédaient le sentiment de la dignité des sciences et le respect des lumières.

¹²⁹Op cite, Voltaire, *Traité sur la tolérance*.

Comme philosophe, Voltaire cherchait toujours à améliorer les conditions de la société. Dans l'introduction à **l'Essai sur les Mœurs**, Voltaire décrit les conditions horribles des paysans français, il les montrait :

*« vivant dans des cabanes avec leurs femelles et quelques animaux, exposés sans cesse à toute l'intempérie des saisons,... soumis, sans qu'ils sachent pourquoi, à un homme de plume, auquel ils portent tous les ans la moitié de ce qu'ils ont gagné à la sueur de leur front,... quittant quelquefois leur chaumière lorsqu'on bat le tambour, et s'engageant à s'aller faire tuer dans une terre étrangère, et à tuer leurs semblables pour le quart de ce qu'ils peuvent gagner chez eux en travaillant. »*¹³⁰.

En Angleterre, au contraire, Voltaire voyait que : *« liberty and property, c'est le cri anglais... On travaille pour soi et pour sa famille avec plus de vigueur et de plaisir que pour un maître. »*¹³¹

Le grand nombre de prêtres en France présentait un grand problème selon Voltaire. Il croyait que les prêtres ne contribuaient pas au bien-être général. C'est ce qu'il explique dans **l'Homme aux quarante écus** : *« Que ferait aujourd'hui l'Angleterre si, au lieu de quarante mille hommes de mer, elle avait quarante mille moines? Plus les arts se multiplient, plus le nombre des sujets laborieux est devenu nécessaire. Il y a certainement dans les cloîtres beaucoup de talents ensevelis, qui sont perdus pour l'Etat. »*¹³²

Voltaire s'intéressait aux théories économiques des Anglais. Néanmoins, dans ce sujet il trouvait la philosophie de **Locke** inférieure. Contrairement à Voltaire, **Locke** avait confiance dans le système mercantiliste et confirma la théorie que la richesse consistait en la possession d'une grande masse d'or et d'argent. C'était

¹³⁰Voltaire, *Œuvres complètes*, 1824, IXX, p : 53-54.

¹³¹Voltaire, *Œuvres complètes*, 1824, LVII, p : 485.

¹³²Voltaire, *Romans et Contes*, Pléiade (Paris: Gallimard, 1954), p : 338.

Hume que Voltaire considérait comme le maître des économistes. En 1752 et 1753 apparurent les dissertations de Hume « *Political Discourses and Essays and Treatises on several subjects.* »¹³³ Comme Voltaire, Hume réfuta le système mercantile. En outre, il montrait la solidarité des nations par la division territoriale du travail. Hume était remarquable parce qu'il voyait la cohérence entre les données économiques et celles de la politique et de la sociologie. Ne voyons-nous pas chez Hume les idées de Voltaire ? Les deux croyaient au libéralisme économique, c'est-à-dire à la liberté du commerce et du travail.

En essayant d'analyser l'influence du gouvernement anglais sur Voltaire, on doit se rendre compte des problèmes qui existaient en France. Voltaire, très conscient de ces problèmes, essaya de trouver des solutions en Angleterre, dans les théories de plusieurs philosophes anglais. C'était le philosophe humanitaire en Voltaire qui cherchait à transformer sa chère France sur le modèle anglais, pour éliminer ainsi l'injustice et l'intolérance. Les déistes anglais ont influencé Voltaire dans cette lutte, car il a trouvé dans leurs écrits des armes qui l'ont aidé à mener cette guerre contre l'intolérance.

De tous les philosophes que Voltaire étudiait, **Locke** fut pour lui le maître, et il suffit seulement de lire « *les Lettres philosophiques* », « *le Philosophe ignorant* », « *le Traité de Métaphysique* » et beaucoup d'autres œuvres de Voltaire. Même dans son « *Siècle de Louis XIV* » Voltaire exaltait Locke : « *Locke seul serait un grand exemple de cet avantage que notre siècle a eu sur les plus beaux âges de la Grèce. Depuis Platon jusqu'à lui il n'y a rien ; personne dans cet intervalle n'a développé les opérations de notre âme* »¹³⁴. Il continue à dire que : « *Locke seul a développé l'entendement humain dans un livre où il n'y a que des vérités ; et ce qui rend l'ouvrage parfait, toutes ces*

¹³³David Hume, *Essays and treatises on several subjects* (A. Millar; and A. Kincaid and A. Donaldson, at Edinburgh, 1758).

¹³⁴Voltaire, *Œuvres Historiques*, Pléiade (Paris : Gallimard, 1962), p : 1025.

vérités sont claires. »¹³⁵ Comme nous le savons, Locke réfuta la théorie de **Descartes** sur le fait que les idées sont innées. Selon Locke les idées viennent de nos sens, et l'expérience est notre maîtresse. Dans son « **Philosophe Ignorant** » Voltaire était d'accord avec lui : «*Je conviens avec le sage Locke, qu'il n'y a point de notion innée, point de principe de pratique inné : c'est une vérité si constante qu'il est évident que les enfants auraient tous une notion claire de Dieu s'ils étaient nés avec cette idée, et que tous les hommes s'accorderaient dans cette même notion, accord que l'on n'a jamais vu.* »¹³⁶

Les théories de **Locke** et de **Voltaire** sur l'existence de Dieu sont les mêmes. Comme Locke, Voltaire croyait que si Dieu ne nous donna pas une idée innée de son existence, il nous donna des témoignages de son existence. Les deux insistaient sur la preuve des causes finales pour fonder leur croyance sur l'existence de Dieu. Dans le « **Dictionnaire Philosophique** », Voltaire dit qu'il n'y a «*nul arrangement sans objet, nul effet sans cause ; donc tout est également le résultat, le produit d'une cause finale...* »¹³⁷. Les deux philosophes croyaient aussi à l'utilité de Dieu ; c'est-à-dire que Dieu est le vengeur de nos crimes. Peut-être est-ce à cause de l'empirisme enseigné par **Locke** que **Voltaire** verra Dieu non comme un Dieu d'amour et de clémence, mais un Dieu de Justice et de vengeance qui justifie la morale et la vertu. Par exemple, dans le « **Dictionnaire philosophique** », Voltaire dit qu'il faut admettre «*un Dieu rémunérateur et vengeur qui nous serve à la fois de frein et de consolation, ou rejeter cette idée en nous abandonnant à nos calamités sans espérance et à nos crimes sans remords.* »¹³⁸. Ainsi les deux philosophes croyaient que l'idée de l'existence de

¹³⁵Op. Cite. Voltaire, *oeuvres historiques*, p : 1026.

¹³⁶Op. Cite. Voltaire, *Mélanges*, p : 915.

¹³⁷Op. Cite. Voltaire, *Dictionnaire Philosophique*, p : 200.

¹³⁸Ibid. p : 518.

Dieu n'était pas innée mais acquise par nos sens. De plus, les deux considéraient Dieu comme utile à la société.

Voltaire et **Locke** se montraient indécis quand ils parlaient de l'âme. Ils ne savaient pas si l'âme était matière comme le corps, cette matière pouvait avoir la propriété de penser si Dieu le voulait. Etant matière, l'âme n'était pas immortelle. Dans le « *Dictionnaire Philosophique* », Voltaire affirme : « *Mr. Locke dit qu'il est impossible à la raison de prouver la spiritualité de l'âme, j'ajoute qu'il n'y a personne sur la terre qui ne soit convaincu de cette vérité...Mais non seulement Locke était vertueux, non seulement il croyait l'âme immortelle, mais il n'a jamais affirmé que la matière pense il a dit seulement que la matière peut penser si Dieu le veut et que c'est une absurdité téméraire de nier que Dieu en ait le pouvoir.*»¹³⁹.

L'hypothèse de **Locke** sur la matière pensante était très utile à **Voltaire** parce qu'elle était une arme contre les matérialistes et contre les spiritualistes, contre les matérialistes parce qu'ils ignoraient l'essence de la matière et contre les spiritualistes parce qu'ils croyaient à une substance distincte du corps mais attachée au corps et qu'on appelle âme. Aux yeux de **Voltaire**, **Locke** était le créateur de la métaphysique, à peu près comme **Newton** était le créateur de la physique. **Voltaire** admirait **Locke** parce que ce philosophe anglais n'avait pas étudié les livres pour connaître notre âme, mais au contraire, il descendait profondément en lui-même et dans son « *Traité de l'Entendement humain* »¹⁴⁰, il présenta aux hommes la réflexion de lui-même. Par conséquent, Locke réduisit la métaphysique à la physique expérimentale de l'âme.

Voltaire suivit-il les théories de **Locke** à propos du libre arbitre, morale universelle et de tolérance ? D'abord examinons la théorie du libre arbitre.

¹³⁹Op. Cite. Voltaire, *Dictionnaire philosophique*. p : 1499-1500.

¹⁴⁰John Locke et E. Naert, « Traité sur l'entendement humain », Paris, Vrin, 1991.

Voltaire était d'accord avec Locke quand celui-ci dit que : «*So far as man has the power to think, or not to think ; to move or not to move, according to the preference or the direction of his own mind ; so far is a man free.* »¹⁴¹

Ainsi **Locke** admettait que la liberté n'était que la puissance de faire ce qu'on voulait. Voltaire exprima la même idée dans son « *Traité de Métaphysique* » : « *Vouloir et agir, c'est précisément la même chose qu'être libre.* »¹⁴². Et par ailleurs : « *La liberté donnée de Dieu à l'homme est le pouvoir faible, limite, et passager, de s'appliquer à quelques pensées et d'opérer certains mouvements.* »¹⁴³. Selon **Locke**, notre volonté n'est déterminée ni par le bien ni par le plus grand bien, mais par nos désirs. Ces derniers cherchent le bonheur. Locke affirma que nous avons la puissance d'arrêter un désir particulier et d'empêcher qu'il ne provoque la volonté et nous fasse agir. Nous pouvons comparer nos désirs et en apprécier les buts et les raisons. C'est là où se trouve la liberté humaine. Locke conclura que la base de toute liberté est la recherche du bonheur véritable. La même opinion se trouve chez **Voltaire**. Voici ce qu'il dit dans « *Le Philosophe Ignorant* » : « *La liberté consiste à ne point faire une mauvaise action quand mon esprit se la représente nécessairement mauvaise ; à subjuguier une passion quand mon esprit m'en fait sentir le danger, et que l'horreur de cette action combat puissamment mon désir... Nous pouvons réprimer nos passions,... mais alors nous ne sommes pas plus libres en réprimant nos désirs qu'en nous laissant entraîner à nos penchants...* »¹⁴⁴. Les idées de **Voltaire** et **Locke** sur la morale universelle ne se ressemblent pas exactement, mais c'est une question plutôt de degré. **Locke** croyait que la vertu n'est pas une idée ; innée et que l'idée de justice n'est pas universelle. Il citait des exemples

¹⁴¹ John Locke, *An essay concerning human understanding* (Kay & Troutman, 1847), p : 224.

¹⁴² Op. Cite, Voltaire, *Mélanges*, p : 188.

¹⁴³ Ibid. p : 190.

¹⁴⁴ Ibid, p : 887.

tels que ceux des sauvages qui croient qu'ils méritent une félicité éternelle tout en mangeant leurs ennemis. **Voltaire**, au contraire, croyait que nous avons gravé dans notre cœur une notion du juste et de l'injuste commune à tous les peuples. Dans son « *Poème sur la Loi Naturelle* »¹⁴⁵ Voltaire dit que Dieu a donné aux hommes les idées de la justice et la conscience pour les avertir. Voltaire conclut que c'est cette loi naturelle sur laquelle la religion est fondée. Mais Voltaire semble se contredire en opposant des idées innées dans une lettre au Prince Royal en octobre 1737 : « *Je conviens avec lui (Locke) qu'il n'y a réellement aucune idée innée ; il suit évidemment qu'il n'y a aucune proposition de morale innée dans notre âme ; mais de ce que nous ne sommes pas nés avec de la barbe, ne s'ensuit-il pas que nous ne soyons nés, nous autres habitants de ce continent, pour être barbus à un certain âge ? Nous ne naissons pas avec la force de marcher ; mais quiconque naisse avec deux pieds marchera un jour. C'est ainsi que personne n'apporte en naissant l'idée qu'il faut être juste ; mais Dieu a tellement conformé les organes des hommes, que tous, à un certain âge, conviennent de cette vérité.* »¹⁴⁶

Dans le sujet de la tolérance **Voltaire** et **Locke** partageaient les mêmes idées. Néanmoins, **Locke** contredit sa théorie en refusant la tolérance aux catholiques et aux athées et Voltaire lui-même attaquait les athées. Ses remarques dans le « *Dictionnaire Philosophique* » affirment ceci : « *Les athées sont pour la plupart des savants hardis et égarés qui raisonnent mal, et qui, ne pouvant comprendre la création, l'origine du mal, et autres difficultés, ont recours à l'hypothèse de l'éternité des choses et de la nécessité* »¹⁴⁷. Et bien sûr, **Voltaire** considérait le catholicisme trop persécuteur pour le juger persécuté par **Locke**. Dans toutes ses œuvres, Voltaire attaquait les injustices commises au nom de la

¹⁴⁵Crowley, *Voltaire's Poème sur la loi naturelle*.

¹⁴⁶Voltaire, *Œuvres complètes*, LXX, p : 161 □ 162.

¹⁴⁷Op. Cite. Voltaire, *Dictionnaire Philosophique*, p : 42

religion catholique. Comme Locke, Voltaire voulait la subordination de l'autorité religieuse à l'autorité civile.

Il n'y a aucun doute que **Voltaire** est redevable de beaucoup de ses idées, de ses théories à Locke. C'est surtout dans « *les Lettres Philosophiques* », « *le Philosophe Ignorant* », « *le Dictionnaire Philosophique* », et « *le Poème sur la Loi Naturelle* » que le lecteur se rend compte de cette dette de Voltaire ou il s'agit de : le non-initié, la limite de nos connaissances, le rôle des sens, l'existence de Dieu, l'incertitude sur la nature de l'âme, la conception de la liberté et la tolérance. C'est seulement dans l'idée de la morale universelle que les deux hommes montrent des différences.

Comme **Locke**, **Newton** était très religieux et il joignait une métaphysique à sa physique pour combattre l'athéisme. **Voltaire** admirait **Newton** parce que : « *toute la philosophie de Newton conduit nécessairement à la connaissance d'un être suprême, qui a tout créé, tout arrangé librement.* »¹⁴⁸. Les deux pensaient que la matière avait reçu l'existence d'une cause libre. La matière gravite, non par sa nature, mais par Dieu. Les planètes tournent en un sens plutôt qu'en un autre parce que leur créateur a dirigé leur cours. **Newton** croyait que, de toutes les preuves de l'existence de Dieu, celles des causes finales étaient les plus fortes. En outre, il n'acceptait pas la théorie de la succession des êtres. Il montrait que « *l'univers est un tout qui se développe sans cesse c'est un même être dont la nature est d'être immuable dans sa substance, et éternellement varié dans ses modifications.* »¹⁴⁹

Voltaire, dans la première moitié de sa vie, partageait la même opinion que **Newton** à propos de la question de savoir si l'être suprême est bienfaisant. Les deux philosophes croyaient que ce qui est mauvais par rapport à une personne

¹⁴⁸Voltaire, *Œuvres Complètes*, XLI, p : 48.

¹⁴⁹Ibid, p :51.

est bon dans l'arrangement général. Ils affirmèrent qu'il y a plus de bien que de mal dans ce monde parce qu'en effet peu d'hommes souhaitent la mort même s'ils souffrent beaucoup. Néanmoins, plus tard dans sa vie, **Voltaire** changea son opinion et devint pessimiste. *Candide* est un bon exemple de l'attaque de **Voltaire** sur la philosophie optimiste de **Leibnitz** qui était aussi celle de **Newton**.

Selon **Newton**, les attributs de Dieu sont l'espace et la durée. Ils sont « comme deux êtres dont l'existence suit nécessairement de Dieu même : l'être infini est en tout lieu, donc tout lieu existe ; l'être éternel dure de toute éternité, donc une éternelle durée est réelle. »¹⁵⁰. Dieu seul peut connaître tout l'espace et toute la durée. Voltaire était autrefois d'accord avec **Newton**. Il se rendait compte que l'homme est très limité dans sa connaissance de l'espace et de la durée. Il s'exprime ainsi dans ses « **Eléments de la Philosophie de Newton** », chapitre onze sur l'Espace : « Nous mesurons quelques parties improprement dites de l'espace par le moyen des corps étendus que nous touchons. Nous mesurons des parties improprement dites de la durée, par le moyen des mouvements que nous apercevons. »¹⁵¹

Dans sa philosophie concernant la liberté en Dieu, **Newton** croyait que Dieu est infiniment libre et infiniment puissant, par conséquent il a fait beaucoup de choses qui n'ont d'autre raison d'être que sa volonté, l'univers était créé comme Dieu le voulait. Les planètes se meuvent d'ouest en est, il y a une certaine quantité d'animaux, d'étoiles et d'autres créations, tout cela existe seulement par la volonté de Dieu. **Voltaire** soutenait cette théorie dans « *le Dictionnaire Philosophique* » : « *Tout ce qui appartient à la nature est uniforme, immuable, est l'ouvrage immédiat du maître ; c'est lui qui a créé les lois par lesquelles la*

¹⁵⁰Op. Cite. Voltaire, *oeuvres complètes*. p : 58.

¹⁵¹Ibid. p : 63 □ 64.

*lune entre pour les trois quarts dans la cause du flux et du reflux de l'Océan... »*¹⁵². Après avoir été d'accord avec **Newton** à propos de l'existence de Dieu, les attributs de Dieu, et liberté en Dieu, Voltaire différait de **Newton** quand il s'agissait de la liberté chez l'homme. **Newton** croyait à la liberté de spontanéité, c'est-à-dire que quand nous avons des motifs, notre volonté est déterminée pour ceux-ci. Ces motifs sont le dernier résultat de l'entendement, ou de l'instinct. Ainsi lorsque l'entendement croit qu'il vaut mieux pour la personne d'obéir à la loi que de la violer, la personne obéit à la loi avec spontanéité. La personne fait ce que sa raison l'oblige à faire. Nous sentons mieux cette espèce de liberté quand notre volonté combat nos désirs. D'autre part, **Voltaire** voyait que « *la liberté spontanée est à l'âme ce que la santé est au corps ; quelques personnes l'ont tout entière et durable ; plusieurs la perdent souvent ; d'autres sont malades toute leur existence.* »¹⁵³. Notre liberté est limitée, variable et très peu de chose parce que l'homme est une petite chose. Par là Voltaire rejoignait **Locke** et montrait que la volonté libre est une chimère et qu'il n'y a point d'autre liberté que de pouvoir faire ce qu'on veut faire.

Voltaire et **Newton** croyaient en la religion naturelle. Ils admettaient une morale commune au genre humain et donc une religion naturelle. C'est probable que Voltaire emprunta à Newton cette idée de prédestination et de préformation morale. Ainsi Voltaire n'avait pas à employer le mot et l'idée d'innéisme repoussée par **Locke**, **Newton** et lui-même. Au contraire Locke, Newton et Voltaire croyaient que ; Dieu ayant donné les mêmes sens à tous les hommes, il en résulte chez eux les mêmes besoins, les mêmes sentiments, par conséquent, les mêmes notions qui sont le fondement de la société. Puisque tous les hommes

¹⁵²Op. Cite. Voltaire, *Dictionnaire Philosophique*, p : 200.

¹⁵³Charles Dédéyan, « Voltaire et la pensée anglaise », *Les Etudes Philosophiques* 14, n° 2 (1959), p : 142.

vivent en société, il y a dans leur être un lien secret par lequel Dieu a voulu les attacher les uns aux autres.

En outre, **Newton**, comme **Voltaire** et **Locke**, croyait l'âme incompréhensible. Il n'établit pas pour lui-même un système sur la manière dont l'âme est unie au corps et sur la formation des idées. Mais si Newton ne se prononçait pas sur l'âme, il avait des idées sur la matière. Selon lui, il y a une matière première qui est indifférente à tout, uniforme et capable de toutes les formes, laquelle dans des formes différentes constitue l'univers. Les éléments de cette matière sont les mêmes mais elles se modifient selon les différents moules par lesquels elles passent. Cette idée s'était fondée sur l'expérience de **Robert Boyle** qui croyait que l'eau s'était transformée en terre. **Voltaire** attaqua cette idée dans « *les Eléments de la Philosophie de Newton* » : « *Il est impossible de concevoir l'immutabilité des espèces, sans qu'elles soient composées de principes inaltérables. Pour que ces principes, ces premières parties constituantes ne changent point, il faut qu'elles soient parfaitement solides, et par conséquent toujours de la même figure. Si elles sont telles, elles ne peuvent pas devenir d'autres éléments...* »¹⁵⁴. **Voltaire** fit cette conclusion : « *Newton reconnaissait de vrais atomes, des corps indivisibles, comme Gassendi mais il était arrivé à cette assertion par ses mathématiques ; en même temps il croyait que ces atomes, ces éléments indivisés se changeaient continuellement les uns en les autres. Newton était homme, il pouvait se tromper comme nous.* »¹⁵⁵. Sans doute **Voltaire** pensait comme **Newton** sur la plupart des questions métaphysiques. C'est à **Newton** que **Voltaire** devait ses explications de l'existence de Dieu et de la création de l'univers. On n'a qu'à voir ses « *Lettres Philosophiques* », son

¹⁵⁴Op. Cite. Voltaire, *Œuvres Complètes*, XLI : 104.

¹⁵⁵Ibid. p : 104□105.

« *Traité de Métaphysique* », son « *Dictionnaire Philosophique* » et surtout ses « *Eléments de la Philosophie de Newton* » pour être d'accord.

Ainsi, **Voltaire** avait commencé à construire des théories sur la métaphysique et la morale mais il y avait beaucoup de questions qui restaient en suspens. C'est aux **déistes anglais** que **Voltaire** allait pour compléter, enrichir, ou modifier ses théories. C'est par le déisme **d'Outre-Manche** que l'on voit plus clairement des aspects importants de la pensée voltairienne.

Pour commencer, il est important de noter qu'il y a deux types de déisme, le constructif et le critique. **Voltaire** était un déiste constructif avant son séjour en Angleterre. Le déisme constructif veut dire l'adoption d'une religion naturelle fondée sur des idées communes de moralité. Il inclut la croyance en un être suprême dont les lois se trouvent dans les cœurs de tous les hommes. Il est opposé au christianisme ou il y a des doctrines surnaturelles et des devoirs positifs. Le déisme constructif commença en Angleterre comme un mouvement avec **Lord Herbert de Cherbury** et **Blount** et sans l'influence de l'humanisme. Il s'était développé plus tôt en France avec **Rabelais**, **Montaigne** et leurs successeurs. Le déisme constructif de **Voltaire** était français d'origine mais devenait plus fort avec la connaissance des œuvres de **Dryden**, **Shaftesbury**, **Tindal**, **Trenchard**, **Gordon**, **Pope**, **Bolingbroke** et des autres. Quant au déisme critique, le problème est différent. Les déistes critiques n'étaient pas contents de la religion naturelle. Ils pensaient que le christianisme était un obstacle à la moralité naturelle et à la bonté de l'homme. Par conséquent, le christianisme devint une cible principale des attaques des déistes critiques. Il y avait une haine pour le clergé chrétien qui était corrompu. Les déistes critiques cherchaient la nature pour trouver la solution des problèmes religieux et métaphysiques. C'est à cause de l'influence des déistes anglais que **Voltaire** attaquait la Bible et le christianisme :

« *His (Voltaire's) English notebook shows his primary interest in religious questions and the apparent acceptance of a sort of political, anticlerical deism such as he could have found in the Independent Whig and Cato's Letters by Trenchard and Gordon, in Tindal's early Rights of the Christian Church asserted, or in Mandeville's Free thoughts on Religion, the Church, and National Happiness. »¹⁵⁶*

Toland a indirectement influencé la pensée de **Voltaire** à cause de ses contributions importantes au mouvement général de déisme. C'est à Toland que l'on appliqua pour la première fois les mots Freethinker et Pantheist. **Toland**, comme **Voltaire**, voyait la religion d'un point de vue historique. Les deux attaquaient les mystères chrétiens et ils défendaient la nécessité de la raison à propos de la religion. Les deux philosophes montraient l'importance de la Hollande dans le développement de l'esprit philosophique et scientifique. **Voltaire** pouvait connaître **Toland** à travers les autres déistes et à travers *l'Encyclopedie*, et surtout à travers « *la Vie de Toland* » de **Desmaizeaux**. Plus tard **Toland** était avec **Spinoza** considéré au XVIIIème siècle comme un des supports de l'athéisme. Cependant, **Voltaire** en parlant de **Toland**, exagérait sa haine du christianisme. Par exemple dans ses « *Lettres sur Rabelais* », il fit les remarques suivantes :

« *Toland a porté des coups plus violents. C'était une âme fière et indépendante ; né dans la pauvreté, il pouvait s'élever à la fortune s'il avait été plus modéré. La persécution l'irrita, il écrivit contre la religion chrétienne par haine et par vengeance.* »¹⁵⁷

¹⁵⁶Norman L. Torrey, « Voltaire and the English Deists », 1930, Yale University Press édition, 2^e 3.

¹⁵⁷Op. Cite. Voltaire, *Mélanges*, p : 1177.

En effet **Toland** défendit le christianisme juif primitif contre le christianisme institutionnel des gentils et voulut rationaliser les miracles et mystères chrétiens comme il le montre dans « *Christianity not Mysterious* »¹⁵⁸, un livre que **Voltaire** n'avait pas en sa possession à l'époque de son étude de **Toland**. « *Les Lettres à Séréna* »¹⁵⁹ de Toland, publiées en 1704, étaient mieux connues en France que ses autres œuvres, grâce à la traduction d'**Holbach**.

Il s'agit, dans ces lettres, d'une discussion de l'origine et du pouvoir des préjugés, de l'histoire de l'immortalité de l'âme chez les païens (des villageois sans religion), et de l'origine et des raisons de l'idolâtrie (synonyme de superstition et d'égarement). Les deux dernières sont une réfutation anti-spinoziste car chez **Toland** le mouvement est essentiel à la matière. **Voltaire** se moquait de cette idée dans une lettre à **d'Alembert** en 1768 : « *Il paraît des Lettres philosophiques où l'on croit démontrer que le mouvement est essentiel à la matière. Tout ce qui est pourrait bien être essentiel, car autrement pourquoi serait-il ?* »¹⁶⁰

Cependant, malgré les différences, il est évident que **Voltaire** ait lu ces lettres parce que chez **Toland** et **Voltaire** il y avait le même arsenal d'idées déistes. Dans ses « *Lettres à Serena* » **Toland** affirme que les préjugés nous sont transmis de nos parents, et que nos professeurs, et notre clergé nous font nous conformer à leurs idées sans la chance de raisonner pour nous-mêmes. Voltaire exprime les mêmes opinions dans l'article « *Préjugés* » dans le « *Dictionnaire Philosophique* » :

¹⁵⁸ John Toland, *Christianity not mysterious* (Buckley, 1995).

¹⁵⁹ Tristan Dagron, *Lettres à Serena et autres textes/John Toland* (H. Champion, 2004).

¹⁶⁰ Voltaire, *Œuvres Complètes*, B-LXX, p : 98.

« *Le préjugé est une opinion sans jugement. Ainsi dans toute la terre on inspire aux enfants toutes les opinions qu'on veut avant qu'ils puissent juger.* »¹⁶¹

Anthony Collins est un autre déiste anglais que **Voltaire** connaissait mieux que **Toland**. Cet anglais influençait plus directement la pensée de **Voltaire**. Dans ses « *Lettres sur Rabelais et d'autres...etc.* » Voltaire l'appela : « *un des plus terribles ennemis de la religion chrétienne..., grand trésorier du comte d'Essex, bon métaphysicien, et d'une grande érudition.* »¹⁶² **Collins** rejeta les prophéties de l'ancien Testament qui s'agissaient de l'avènement du Christ. Il employait la raison pour distinguer la fausseté de la vérité en tout ce qui concerne la révélation. Il considérait les miracles comme des contradictions et des absurdités. Dans son « *Dictionnaire Philosophique* », **Voltaire** se moquait des miracles et comme **Toland** et **Collins**, il essayait d'examiner les miracles chrétiens avec la raison et de les montrer ridicules. C'est aux théories métaphysiques de **Collins** que **Voltaire** s'intéressait le plus. Sur la question de l'âme, la position de **Voltaire** est presque identique avec celle de **Collins**. Les deux croyaient à la matérialité de l'âme. **Voltaire** fut aussi influencé par le déterminisme de **Collins**. Bien que **Voltaire** crut au libre-arbitre dans ses « *Eléments de la Philosophie de Newton (1738)* », les spéculations de **Collins** commençaient à le préoccuper et sa confiance en **Locke** et en **Clarke** commençait à diminuer. Voici ce qu'il dit dans *les Eléments* : « *De tous les philosophes qui ont écrit hardiment contre la liberté, celui qui sans contredit l'a fait avec plus de méthode, de force et de clarté, c'est Collins, magistrat de Londres, auteur du livre De la Liberté de Penser, et de plusieurs autres ouvrages aussi hardis que philosophiques.* »¹⁶³

¹⁶¹Op. Cite Voltaire, *Dictionnaire Philosophique*, p : 351.

¹⁶²Op. Cite. Voltaire, *Mélanges*, p : 1179.

¹⁶³Op. Cite. Voltaire, *Œuvres Complètes*, XLI, p : 69.

Une autre idée de **Collins** adoptée par **Voltaire** ce fut celle de la question de la responsabilité morale, des récompenses et des punitions. Selon **Collins**, l'homme n'est pas responsable pour la perfection que Dieu ne lui donna jamais. Ainsi, il détruit la conception théologique du péché originel. **Voltaire** avait la même idée, **G. Lanson** dit que : « *Voltaire ne construit pas une métaphysique des mœurs il esquisse une morale tout expérimentale et positive et il croyait qu'il n'y a ni bien ni mal absolu, ni idées morales innées.* »¹⁶⁴. Ainsi **Collins** et **Voltaire** affirmèrent que la société doit établir des lois, une moralité et un système de récompenses et de punitions. Les deux hommes, **Voltaire** et **Collins**, écrivirent dans presque le même esprit et le style de **Collins** était assez bon pour ne pas révolter **Voltaire** qui voyait les œuvres de **Bolingbroke** et d'autres déistes anglais comme encombrantes. De plus, **Voltaire** connaissait bien les œuvres métaphysiques de **Collins** parce que dans les « *Lettres sur Rabelais et d'autres ...etc.* », **Voltaire** mentionne quatre des œuvres les plus importantes de **Collins** qui sont "*ses Recherches philosophiques sur la liberté de l'homme, sur les fondements de la religion chrétienne, sur les prophéties littérales, sur la liberté de penser*"¹⁶⁵, dont la deuxième et la troisième traitent des prophéties.

Thomas Woolston* avait aussi une grande influence sur **Voltaire**. En 1727 **Woolston** commença la publication de « *six discours sur les miracles de notre Sauveur* » dont **Voltaire** fit les remarques suivantes : « *Personne n'a encore porté si loin la témérité et le scandale. Il traite de contes puérils et extravagants les miracles et la résurrection de notre Sauveur... Woolston n'épargne pas les termes injurieux et les plus méprisantes. Il appelle souvent notre Seigneur Jésus-Christ the fellow, ce compagnon, ce garnement... Il se sauve pourtant à la faveur du sens mystique, en disant que ces miracles sont de pieuses allégories.*

¹⁶⁴Gustave Lanson, *Voltaire* (Paris : Librairie Hachette, 1946), p : 67.

¹⁶⁵Op. Cite. *Voltaire, Mélanges*, p : 1179.

Tous les bons chrétiens n'en ont pas moins eu son livre en horreur. »¹⁶⁶. Sans doute, **Voltaire** emprunta beaucoup à ses discours et l'évidence de ses emprunts peut être trouvée dans « *Du Sermon des Cinquante* », dans « *la Bible enfin expliquée* » et dans « *l'Etablissement du Christianisme* ». Plusieurs fois **Voltaire** cite le nom de **Woolston** et donne ses phrases originales en anglais. En nous donnant une idée de **Woolston**, il emploie quelquefois le nom d'un autre déiste anglais.

Selon **Woolston**, les miracles sont ridicules et dans ses six discours ses attaques sont diaboliques et destructives. Il critiquait les miracles d'un point de vue littéral. **Voltaire** aussi se moquait des miracles dans toutes ses œuvres critiques sur la religion, mais surtout dans « *l'Examen important de Milord Bolingbroke* » et l'article « *Miracles* » du « *Dictionnaire Philosophique* ». **Voltaire** utilise les détails de **Woolston** dans l'article « *Miracles* ». Comme le déiste anglais, **Voltaire** se moque des miracles de Jésus-Christ comme celui où les démons sont mis dans les corps des porcs. **Woolston** rendit ridicule le miracle où les marchands sont chassés du temple. **Voltaire** décrit aussi cet acte dans « *l'Examen important de Milord Bolingbroke* » : « *C'était déjà un fort grand miracle que trente ou quarante marchands se laissassent fesser par un seul homme, et perdissent leur argent sans rien dire. Il n'y a rien dans Don Quichotte qui approche de cette extravagance.* »¹⁶⁷.

La pensée de **Woolston** se trouve dans les attaques de **Voltaire** contre le Nouveau Testament. Voltaire commence par le fond historique et les versions de la venue du Christ et puis suit la discussion des miracles traités par **Woolston**. **Voltaire** emploie **Woolston** et **Collins** pour donner un goût anglais à ses œuvres antireligieuses et pour formuler ses attaques sous un déguisement britannique.

¹⁶⁶Op. Cite. Voltaire, *Mélanges*. p : 1180.

¹⁶⁷Op. Cite. Voltaire, *Mélanges*, p : 1045.

Matthew Tindal, un des chefs de la religion naturelle, contribuait aussi beaucoup à la critique destructive du mouvement déiste¹⁶⁸. Nous avons déjà dit que **Toland** ne trouvait rien de raisonnable dans le christianisme, **Collins** attaquait les prophéties et **Woolston** se moquait des miracles. **Tindal** affirmait que les révélations de l'ancien et du nouveau Testament n'étaient pas d'origine divine et étaient souvent contraires aux idées naturelles de la moralité. Ces idées de **Tindal** étaient parmi les favorites de **Voltaire**. Ce dernier se rendait compte de l'importance de **Tindal** : « *Mais pour le docteur Tindal, auteur du Christianisme aussi ancien que le monde, il a été constamment le plus intrépide soutien de la religion naturelle, ainsi que de la maison royale de Hanovre. C'était un des plus savants hommes d'Angleterre de l'histoire.* »¹⁶⁹

En résumé, l'influence des philosophes anglais comme **Newton** et **Locke** et les déistes anglais est très évidente dans les œuvres de **Voltaire**. Par l'étude de ces hommes, il pouvait se rendre compte de ses propres croyances, les affirmer et les renforcer. Les philosophes anglais évoquèrent l'esprit critique et empirique qui caractérisa indélébilement ses écrits jusqu'à la fin de sa vie.

IV.3 Introduction :

Voltaire était un grand humaniste qui combattit toute sa vie le fanatisme religieux et l'intolérance. Comme tous les philosophes et grands penseurs de son temps, il s'oppose à l'obscurantisme et aux institutions de l'ancien régime. Voltaire a condamné les abus de la monarchie autocratique et s'est opposé à l'Église catholique et à ses abus, au lieu de cela, il considérerait la tolérance et soutiendrait la justice.

¹⁶⁸L. Carrau, « LE DÉISME ANGLAIS AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE ET LORD BOLINGBROKE », *Revue des Deux Mondes (1829-1971)* 79, n° 3 (1887), p : 646-668.

¹⁶⁹Op. Cite. Voltaire, *Mélanges*, p : 1179.

Dans cette partie de notre chapitre nous allons procéder à l'analyse du « *Traité Sur la Tolérance* ». Pourquoi avoir choisi cet ouvrage ? En effet, c'est parce que tout simplement, on ne trouve point d'exemple plus pertinent et plus claire que le « *traité sur la tolérance* » où **Voltaire** dénonce l'intolérance et l'abus du fanatisme religieux qui régnait à cette époque.

IV.4 La Dénonciation de l'Intolérance et du Fanatisme Religieux :

Faisant un petit rappelle sur le fait que ce livre soit toujours d'actualité. En Janvier 2015, suite aux attentats qui frappèrent la France, un évènement surprenant eut lieu, tandis qu'on se précipitait dans les rues pour crier haut et fort son amour pour les valeurs républicaines, on se renda également dans des librairies sur le livre du « *Traité sur La Tolérance* » de **Voltaire**. Le livre devint en quelques jours l'un des livres les plus vendus dans le pays. On ne peut qu'être surpris par une telle réaction populaire, qui avait la soif de lire un ouvrage écrit des siècles auparavant, mais qui traitait quand même un sujet survenu au présent.

Revenant donc sur ce livre, remontons tout d'abord le temps afin de savoir pourquoi **Voltaire** avait écrit cette ouvrage qui parut en 1763 ? Au moment de la rédaction de son livre, **Voltaire** était déjà bien célèbre dans l'Europe entière, suite à ses différents écrits qui d'ailleurs lui ont coûté par fois des séjours à la Bastille et d'autres fois l'exile, mais lui il avait appris de ses périodes qu'on pourrait considérer d'ailleurs comme périodes de changement pour lui à la fois dans ses idées et dans sa manière d'agir.

L'an 1761 fut crucial pour comprendre la naissance du « *Traité Sur La Tolérance* ». Trois procès ont eu lieu, trois personnes sont condamnées et les

trois affaires ont un rapport avec la religion. La région du Languedoc avait connu à cette époque (XVIIIème siècle), de graves troubles religieux, notamment des luttes incessantes entre catholiques et protestants.¹⁷⁰

En effet, depuis le 16 Octobre 1685, Louis XIV durcit sa politique contre les protestants, en abolissant l'édit de Nantes, afin d'unifier le pays sur le plan religieux et quand le trône passa à Louis XV, ce dernier aussi accentua la répression contre les protestants en renforçant les mesures prises par Louis XIV. C'est assez simple, n'importe quel protestant peut être condamné voir même tuer pour la simple raison du fait qu'il appartient à la religion protestante, ce qui veut dire qu'il a une religion différente de la religion catholique¹⁷¹. En 1761, au moment des trois affaires ces méthodes ont encore cours et à ce temps-là, ce n'était pas moins de 2000 protestants qui furent arrêtés en moins de dix ans qui est un chiffre assez considérable. Et donc c'était assez simple de tuer un protestant et de s'en sortir facilement, on peut dire que la justice a bien changé depuis ! C'est là que Voltaire intervient car ces trois affaires sont juste inacceptables à ses yeux, et l'une d'elles va attirer son attention, qui est : « *l'affaire Calas* ». Comme nous connaissons l'esprit de Voltaire, c'était une très mauvaise idée de s'attaquer à ses idées.

Depuis Ferney, Voltaire se lance dans une lutte pour la réhabilitation de la famille Calas, est fait de la Tolérance son cheval de bataille, et ce fut le cœur d'une plus grande partie de ses idées. Il avait mis en jeu sa notoriété, et à cette époque-là Voltaire était connu dans l'Europe entière. Pour la première fois un écrivain ose défier publiquement l'autorité, le pouvoir religieux, la justice, qui sont à ses yeux intolérants.

¹⁷⁰Louis Mazoyer, « La jeunesse villageoise du Bas-Languedoc et des Cévennes en 1830 », *Annales d'histoire économique et sociales* 10, n° 54 (1938): 502-507.

¹⁷¹CA, *Bossuet historien du protestantisme. Étude sur l'Histoire des Variations et sur la controverse entre les protestants et les catholiques au xvii e siècle* (JSTOR, 1892).

Les deux premiers chapitres du livre sont consacrés uniquement à l'affaire Calas, et Voltaire va mettre en évidence l'horreur et l'injustice de cette affaire.

Le 13 Octobre 1761, Marc-Antoine Calas, homme de lettre mais aussi mélancolique et renfermé « ...il passait pour un esprit inquiet, sombre, et violent. »¹⁷², est retrouvé pendu dans leur boutique familiale. Son père Jean-Calas est accusé de l'avoir tué et bien sur le problème est que la famille Calas est protestante, ce qui pousse le peuple et la ville de Toulouse à accuser très vite le père d'avoir tué son propre fils, car ce dernier aurait voulu se convertir au catholicisme. Suite au jugement, Jean-Calas est condamné à mort, mais pas de n'importe quelle façon, il va être tué d'une manière très barbare : d'abord, il fut écarteler, on lui fait ensuite subir le supplice de l'eau, il est ensuite trainer dans les rues de Toulouse, puis accrocher sur une roue, ensuite étrangler et enfin on le brûle.

Cet événement bouleverse la vie de Voltaire, l'affreuse barbarie dont a su faire preuve le juge de Toulouse l'engage à défendre coûte que coûte la Tolérance entre les religions et les peuples, c'est d'ailleurs le sujet principal du livre du « *Traité sur la Tolérance* » : « *Ou les juges de Toulouse, entraînés par le fanatisme de la populace, ont fait rouer un père de famille innocent, ce qui est sans exemple. Ou ce père de famille et sa femme ont étranglé leur fils aîné, aidés dans ce parricide par un autre fils et par un ami, ce qui n'est pas dans la nature...* »¹⁷³

« Dans l'un ou dans l'autre cas, l'abus de la religion la plus sainte a produit un grand crime. Il est donc de l'intérêt du genre humain d'examiner si la religion doit être charitable ou barbare. »¹⁷⁴

¹⁷²Op. Cite. Voltaire, *Traité sur la tolérance*, p : 03.

¹⁷³Ibid. p : 10.

¹⁷⁴Ibid. p : 10.

Qu'est-ce donc la Tolérance pour Voltaire ?

Selon Voltaire, la Tolérance c'est le fait d'accepter dans une même société la coexistence de plusieurs points de vue, qu'ils soient religieux, philosophiques, ou moraux. Cette capacité de réussir à accepter l'autre dans sa Différence, cette idée c'est celle dont s'inspirent nos sociétés modernes pour lesquels une église peut très bien coexister à côté d'une mosquée, et qu'absolument rien ne peut justifier la violence de l'une contre l'autre. Et pour mieux préciser un peu l'idée de Voltaire, il faut savoir que pour lui, la Tolérance est naturelle à l'homme, ce qui veut dire que l'homme est fait naturellement pour être Tolérant, et que l'intolérant serait une personne qui dirait une sentence du type : « *Crois ce que je crois, et ce que tu ne peux croire, ou tu périras.* »¹⁷⁵. Pour Voltaire c'est une absurdité, ça voudrait dire la lutte de tous contre tous, ce qui ramène l'homme à l'état animal, et on trouve une formule extraordinaire pour définir l'intolérance : « *Le droit de l'intolérance est donc absurde et barbare : c'est le droit des tigres, et il est bien horrible, car les tigres ne déchirent que pour manger, et nous nous sommes exterminés pour des paragraphes.* »¹⁷⁶. Une formule extrêmement habile de la part de Voltaire, puisqu'elle permet de nous montrer comment l'intolérant est une bête, peut-être même moins qu'une bête encore, puisque cette dernière a au moins le mérite de se nourrir et d'être violente pour subvenir à ses besoins vitaux, ce qui est un but logique et naturel. Alors que l'intolérant lui, ne se nourrit que de haine et de violence, donc lui est illogique. Pour justifier son idée sur la Tolérance, Voltaire puise des exemples dans l'histoire, et le livre du « *Traité sur la Tolérance* » on peut le considérer comme une histoire sur la Tolérance et l'Intolérance.

¹⁷⁵Op. Cite. Voltaire, *Traité sur la Tolérance*, p : 29

¹⁷⁶Ibid. p : 30.

Dans le septième chapitre, Voltaire nous explique comment les grecs ont su être tolérants, en faisant référence à cette coutume si particulière en temps de guerre « *Lorsqu'on assiégeait une ville, on faisait un sacrifice et des prières aux dieux de la ville pour se les rendre favorables.* »¹⁷⁷ Donc ici il nous explique que quand un grec assiégeait une ville ennemie, il accomplissait des sacrifices pour les dieux de cette ville afin d'être bénie par eux.

Le huitième chapitre explique comment les romains étaient tolérants, vu qu'à l'intérieur même de leurs citées on trouvait des temples dédiés à d'autres Dieux : « *Les Athéniens avaient un autel dédié aux dieux étrangers, aux dieux qu'ils ne pouvaient connaître. Y a-t-il une plus forte preuve non seulement d'indulgence pour toutes les nations, mais encore de respect pour leurs cultes ?* »¹⁷⁸. L'ambition profonde de Voltaire, c'était de montrer l'universalité de la Tolérance, aussi bien dans le temps avec des exemples qu'il a pu tirer de l'histoire, que dans le monde, puisqu'il va essayer de comparer les différentes cultures de différents pays qui existent sur terre. Ce qu'il nous explique dans le quatrième chapitre, il nous montre comment les chinois qui sont dirigés par l'empereur Young-tching, tolère les superstitions pour tant distinctes de leur religion, et montre également comment les Japonais acceptaient plus de douze religions sur leur territoire : « *Les Japonais étaient les plus tolérants de tous les hommes : douze religions paisibles étaient établies dans leur empire...* »¹⁷⁹

Voltaire s'attaque à tous les intolérants en général, mais surtout au dogme catholique, qui lui, contrairement aux Chinois et aux Japonais, n'arrive pas à être tolérant. Mais si l'homme est fait pour être tolérant, il est naturellement tolérant, pourquoi alors existe-t-il des intolérants ?

¹⁷⁷Op. Cite. *Traité sur la Tolérance*. p : 31.

¹⁷⁸Ibid, p : 33.

¹⁷⁹Ibid. 23.

Et bien pour Voltaire, l'intolérance a deux sources, deux racines profondément ancrées dans la société, et c'est d'ailleurs contre ces deux racines qu'il va lutter jusqu'à la fin de sa vie.

La première c'est le Fanatisme : «Ainsi donc, quand la nature fait entendre d'un côté sa voix douce et bienfaisante, le fanatisme, cet ennemi de la nature, pousse des hurlements ; et lorsque la paix se présente aux hommes, l'intolérance forge ses armes. »¹⁸⁰ Pour Voltaire, si les hommes sont intolérants, c'est parce que certains d'entre eux ont complètement perdus la raison, dans une foi excessive et absurde : « Le grand moyen de diminuer le nombre des maniaques, s'il en reste, est d'abandonner cette maladie de l'esprit au régime de la raison, qui éclaire lentement, mais infailliblement, les hommes. »¹⁸¹

Le Fanatique, c'est celui qui fait du dogme religieux une loi absolue, qu'il faut respecter à tout prix, et celui qui commet des violences pour faire respecter cette loi, et aussi celui qui commet des abus, comme l'a montré Voltaire dans le chapitre onze : « ...*parce que notre religion est divine doit-elle régner par la haine, par les fureurs, par les exils, par l'enlèvement des biens, les prisons, les tortures, les meurtres, et par les actions de grâces rendues à Dieu pour ces meurtres ?...* »¹⁸². Mais ce qui était encore plus horrible pour Voltaire, était surtout que le fanatique perdit le jugement, et le bon sens. Pour comprendre cela il suffit seulement de voir l'écart considérable qu'il peut y avoir entre les fautes et les punitions, et on s'en rend bien compte d'après l'affaire Calas que c'est flagrant, c'est bien le fanatisme qui a jugé et condamné à tort Jean-Calas, de manière rapide et sans réflexion.

¹⁸⁰Op. Cite.*Traité sur la tolérance*.p : 122.

¹⁸¹Ibid. 26.

¹⁸²Ibid. 56□57.

La seconde racine après le fanatisme, c'est le rôle des superstitions et l'ignorance des peuples. Calas avait été condamné d'une grande partie à cause des accusations de la foule de Toulouse. Dans le dixième chapitre intitulé : « *Du Danger Des Fausses Légendes et de la Persécution* »¹⁸³. Voltaire montre bien comment le peuple est victime du mensonge, il met en évidence le rôle de la fable, des récits qui déforment la réalité des choses et qui animent l'esprit des sociétés. C'est donc en luttant contre ces mensonges, et contre le fanatisme, que Voltaire pense amener les hommes vers plus de Tolérance : « *La philosophie, la seule philosophie, cette sœur de la religion, a désarmé des mains que la superstition avait si longtemps ensanglantées ; et l'esprit humain, au réveil de son ivresse, s'est étonné des excès où l'avait emporté le fanatisme.* »¹⁸⁴. Donc on entend par là, moins de fanatisme c'est plus d'hommes ouverts sur les autres points de vues, moins de superstitions c'est un peuple éclairé et moins séduit par les discours des fanatiques. Bien évidemment, on reconnaît ici l'idéale de la pensée des lumières, celui d'un homme doué d'un esprit philosophique, est capable de se libérer des préjugés et de vivre en paix avec ses concitoyens.

Voltaire dans le « *Traité Sur La Tolérance* », développe toutes ses idées, mais il faut avoir conscience de la nouveauté d'un tel livre. Il fut l'un des premiers écrivains à permettre la réhabilitation d'une famille, ici la famille Calas. Par sa plume, l'auteur avait réussi à soulever l'opinion et à casser le jugement de Toulouse en indignant toute l'Europe. Avec lui apparaît le nouveau rôle de l'écrivain dans la société moderne.

Après avoir développé toutes les idées de Voltaire sur la Tolérance, il est difficile pour nous de ne pas s'en rendre compte de ces fanatiques modernes dans des mouvements islamistes radicaux, qui font du texte une lecture radicale

¹⁸³Op. Cite. Traité sur la Tolérance. p : 50.

¹⁸⁴Ibid, p : 20.

du Coran, un dogme qui entraîne la mort de ceux et celles qui le nie ou le conteste. L'ignorance et la superstition restent toujours des menaces, comme l'ont montré les différentes théories du complot naît des attentats de Charlie Hebdo, puisqu'une certaine partie de la population a voulu croire aux discours fanatiques de notre temps.

IV.5 Introduction :

Après avoir mis en évidence, l'ignorance des peuples qui croyaient aux superstitions, et qui étaient gouvernés par l'église catholique, qui était aveuglée par le fanatisme religieux et l'intolérance, et par conséquent qui menait les juges à condamner à mort des innocents.

Les philosophes des lumières trouvaient ces injustices absurdes et lâches, ce qui les mènent à dénoncer toutes ses injustices issues des abus de la religion, mais aussi de l'ignorance des peuples vu qu'ils croyaient toujours aux superstitions, qui n'étaient que de simple récits menteurs, qu'on leur racontait afin qu'ils ne puissent être tolérants, et qu'ils ne puissent se servir de leurs raisons.

Donc comment nos philosophes sont-t-ils arrivés à toucher l'opinion ? Et comment ont-t-ils pu aider l'homme à sortir des ténèbres de la religion et de l'ignorance, à se servir de son propre entendement, à le faire reculer des superstitions et des préjugés, afin qu'il puisse accéder à la liberté et au bonheur ?

IV.6 L'éducation pour accéder à la Liberté et au Bonheur :

Il est bien évident que c'est grâce à l'éducation que nos penseurs et philosophes des Lumières ont pu remporter leur combat contre l'ignorance. Et c'est en étant armés de leur plumes qu'ils ont réussi à répandre le savoir.

En effet, les philosophes des Lumières pour toucher l'opinion, ils avaient utilisé tous les moyens possibles de l'époque. D'abord le genre littéraire, ils vont

utiliser le roman, le conte philosophique, le drame bourgeois, les traités philosophiques et politiques, les périodiques, les publications clandestines pour certains auteurs vu qu'ils étaient victimes de la censure, donc ce qui les pousse à faire des écrits clandestins, parfois imprimés dans leurs pays parfois en dehors. Ils vont surtout utiliser « *l'Encyclopédie* » qui va être publiée sur plusieurs années afin de renouveler les découvertes scientifiques ainsi que les nouvelles idées des Lumières. Nos philosophes ont utilisé aussi des pratiques sociales, tel que les salons littéraires.

Dans cette partie, on ne se contentera pas d'évoquer qu'un seul philosophe, ici **Voltaire**, mais tous les philosophes des Lumières, parce qu'ils rêvaient tous d'une évolution pacifique vers plus de Lumières, et ont tous contribué pour cela.

Ses philosophes vont utiliser tous ses moyens, que ce soit les publications ou les pratiques sociales, pour participer à une évolution pacifique qui conduira la société vers plus de Lumières. On entend par plus de Lumières, faire reculer les ténèbres de la religion, des superstitions, préjugées, de l'intolérance, du rejet de l'autre religion. Tout cela pour eux c'était capital, ils souhaitaient une révolution dans les mœurs, que surtout les Français changent de mœurs, c'est-à-dire de manière de faire et de penser, et qu'ils s'éloignent de ce qui est superficiel, pour aller vers l'essentiel. Par exemple « *Candide* »¹⁸⁵ de **Voltaire**, qui est un conte philosophique, c'est-à-dire une histoire qui est inventée pour essayer de transmettre un avis, de faire passer une opinion qui est liée à la morale. D'ailleurs on avait réalisé beaucoup de contes philosophiques au XVIII^e siècle car à cette époque, il y avait de la censure, on ne pouvait pas tout dire comme aujourd'hui, donc on faisait des récits philosophiques pour faire passer un message. Donc cet ouvrage raconte le voyage de Candide dans le monde, où

¹⁸⁵Op. Cite. Voltaire, *CANDIDE ou L'OPTIMISME* : Traduit de l'allemand de M. LE DOCTEUR RALPH, avec les additions qu'on a trouvées dans la poche du docteur, lorsqu'il mourut à MINDEN, l'an de grâce 1759.

il assiste à pleins de malheurs, de catastrophes, des guerres, des assassinats, l'esclavagisme...etc. Et lui, voit ça avec des yeux un peu innocents. Et nous, **Voltaire** nous pousse à réfléchir sur tous ces malheurs qui lui arrivent et qui arrivent dans le monde. Candide dans la langue française veut dire quelqu'un d'innocent, qui a peu d'expériences, une personne simple, qui n'est pas forcément maligne, et on peut même dire une personne pas intelligente. Donc on voit bien par-là, que ce n'est pas un hasard si Voltaire avait nommé son œuvre et son personnage principal Candide.

Alors la grande idée de « *Candide* », c'est une critique du fatalisme, et le fatalisme c'est de dire, si ça arrive, si un évènement négatif arrive, il devrait arriver et c'est le mieux qu'il puisse arriver et être dans l'acceptance¹⁸⁶. Donc ici on trouve la présentation du monde dans lequel on vit comme étant un monde parfait, qui est un peu une idée religieuse : le monde parfait il a été créé à l'image de Dieu donc sans aucun soucis. Voltaire qui était contre le fanatisme religieux refusait formellement cette idée, le monde n'est pas parfait, il y a des problèmes, des choses terribles qui se produisent et il est faux de mentir aux gens en leurs disant que le monde est parfait. Donc dans « *Candide* », il nous montre un monde imparfait, il nous fait une description lucide, claire et réelle du monde dans lequel on vit. Voltaire critique la philosophie optimiste de **Leibniz**, via le personnage Pangloss, qui était dans l'acceptance des choses même les plus négatives comme les guerres. On trouve dans le chapitre quatre ce passage : « *Tout cela était indispensable, et les malheurs particuliers font le bien général ; de sorte que plus il y a de malheurs particuliers, et plus tout est bien* »¹⁸⁷ Donc en gros ici, on pousse la philosophie de **Leibniz** à l'absurde en disant que plus il y'a de malheurs, mieux le monde se porte. D'après

¹⁸⁶Op. Cite., *CANDIDE ou L'OPTIMISME*

¹⁸⁷Ibid. p : 18.

« *Candide* », accepter les malheurs, ça revient à accepter avec joie et passivité, c'est-à-dire sans rien faire, et accepter les événements de la vie sans chercher à les améliorer. Voltaire au contraire, lui, propose de faire en sorte que l'homme améliore sa condition, d'ailleurs c'est ce qu'il dit à la fin, la fameuse phrase de Candide : « *il faut cultiver notre jardin* »¹⁸⁸. Il dit qu'il faut travailler par soi-même, pour rendre sa vie meilleure et pour influencer les événements de la vie, donc au contraire de **Leibniz**, ne pas être dans l'acceptance, mais essayer de modifier le cours des événements.

Nous avons un autre exemple, pour ce qui en ait de l'éducation. **Jean-Jaques-Rousseau**, voulait absolument que les aristocrates et la bourgeoisie puissent s'occuper de l'éducation de leurs enfants, alors que dans l'aristocratie l'éducation des enfants, était parmi les taches de la gouvernante, et lui défendait l'idée du fait que les mamans françaises changent de mœurs, et qu'elles s'occupent de l'éducation de leurs enfants, et il trouvait cela comme un geste noble, d'ailleurs c'est l'idée principale qu'il défend dans « *l'Emile* »¹⁸⁹

Toujours dans l'idée des lumières, et de clarté, la France occupait une place centrale, les idées les plus radicalement nouvelles y sont proposées, ici se livre les plus dur batailles entre les philosophes des lumières et leurs opposants, des batailles qui aboutissent à la fin du XVIIIème siècle à la révolution Française.

En l'an 1749, un prisonnier écrivain français s'était donné une mission, celle de rassembler toutes les connaissances, en un grand ouvrage, les sciences comme les techniques, diffusait largement ses savoirs pour que se répandent les progrès, et une nouvelle façon de penser basée sur la raison. **Denis Diderot** avait 36ans, dès sa sortie de prison il se lance dans cette folle entreprise qui va occuper les vingt prochaines années de sa vie. Tout était prévu, un processus publicitaire

¹⁸⁸Op. Cite. Voltaire, *Candide ou l'Optimisme*, p : 176.

¹⁸⁹Jean-Jacques Rousseau, *Emile*, vol. 2 (A. Belin, 1817).

explique le projet ; celui de réaliser un « *Dictionnaire Raisoné Des Sciences, Des Arts et Des Métiers* »¹⁹⁰, il faut une autorisation légale, et les éditeurs venaient d'obtenir un privilège royale pour traduire un dictionnaire technique anglais, ce qui était une protection idéale pour **Diderot**, qui venait d'être incarcéré pour ses idées sur le développement de la vie. Il voulait pouvoir examiner tous les domaines, en utilisant les armes du bon sens et de la raison, comme il le dit : « *il s'agit de changer la façon commune de penser* »¹⁹¹. **Diderot** avait fait équipe avec le scientifique **d'Alembert**, et réuni autour de lui les esprits les plus brillants de l'époque : **Montesquieu**, **Voltaire**, **Rousseau**, participent à l'ouvrage. Pour organiser cette immense entreprise du savoir, ils avaient établi un arbre de la connaissance, tous les domaines jusqu'au plus précis y sont classifiés, ainsi le lecteur pourra rapidement trouver le passage qui l'intéresse. Cette ouvrage avait fait de grands pas, sur l'astronomie, la géographie, la géométrie, les mathématiques, la médecine, les méthodes agricoles, l'artisanat, les arts du bâtiment, et même les métiers de la coiffure. Tous ce que les hommes peuvent penser, connaitre et faire s'étaient assemblés dans cette encyclopédie.

Il est important de souligner, que « l'esprit philosophique résidant avec éclat dans ce petit nombre de gens, il répandra, pour ainsi dire ses influences sur tout le corps de l'Etat »¹⁹², donc ici c'est important de souligner l'idée du **Chevalier de Jaucourt** dans l'article Esprit philosophie de « l'**Encyclopédie** ». C'est grâce à ces philosophes, écrivains, poètes...etc. Que ces idées vont se répandre, de sorte à les faire sortir des salons, cafés littéraires, des jardins publics, et que ces idées ne soient pas enfermées dans des livres, dans les écrits philosophiques,

¹⁹⁰Diderot, *L'Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des arts et sciences*.

¹⁹¹Roland Mortier, « Diderot et l'Encyclopédie », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* 18, n° 1 (1995): 123-31.

¹⁹²Georges A. Perla, « LA PHILOSOPHIE DE JAUCOURT DANS L'«ENCYCLOPÉDIE» », *Revue de l'histoire des religions*, 1980, 59-78.

tout simplement que ces idées nouvelles ne soient pas enfermées dans une caste de privilégiés, et juste dans les grandes villes. Donc le Chevalier de Jaucourt, espérait que ces idées puissent se propager, voyager à travers tout le Pays, ici la France. Et que ces idées puissent descendre du haut vers le bas, c'est-à-dire de la bourgeoisie intellectuelle, des philosophes de Paris de l'époque, à savoir : **Voltaire, Montesquieu, d'Holbach, Rousseau...** et qu'elles descendent vers le bas ce qui veut dire vers le peuples. Une fois que ses idées vont se propager, les gens vont être plus conscients, du fait que l'église les a exploités pendant des siècles, que l'absolutisme de **Louis XV** et de **Louis XVI**, ne se justifie pas. Autrement dit, c'est pas le peuple qui doit être au service du roi, mais plutôt le roi qui doit être au service du peuple. Et que les superstitions étaient des idées reçues qui n'ont jamais existé, que l'intolérance n'avait pas lieu d'être. Alors tout ça, ce sont des idées qui doivent se propager, afin que le peuple puisse, peu à peu, participer à son émancipation, et va simplement être plus libre et par là même il va courir à chercher son propre bonheur et à l'avoir surtout, et bien sûr dans l'utilité les uns par rapport aux autres dans la société, et surtout aussi dans la Tolérance.

IV.7 Introduction :

Les lumières ont répandus dans le monde occidental des livres prônant des idées nouvelles de liberté, de progrès et de raison. Elles ont déclaré la guerre à l'église et ont déployé des techniques innovantes afin d'améliorer l'existence des peuples. Mais les monarchies absolues et les riches élites aristocratiques, détiennent toujours le pouvoir, il faudra les efforts et le courage de beaucoup d'autres scientifiques, penseurs et politiciens pour changer la société.

IV.8 La nouvelle vision de l'homme et la transformation des sociétés :

L'âge des lumières s'ouvre en Europe à la fin du XVII^{ème} siècle, et va entraîner des changements radicaux dans la compréhension de l'univers et l'organisation des sociétés. Jusqu'à présent, l'église dictait aux hommes leur façon de vivre et de penser, la sentence était parfois punie de mort. Les lumières apportent une nouvelle conception de la liberté d'expression, ainsi que des méthodes d'explorations du monde, rationnelles et innovantes. En Angleterre, **Isaak Newton** pose les fondements de la science moderne, en démontrant que l'univers est gouverné par des lois physique, révélées par l'observation et le raisonnement. En philosophie, des penseurs tels que **Voltaire** et **Diderot**, placent l'homme et non plus dieu au centre de l'univers.

Si la révolution des idées est en marche, la majeure partie de l'Europe du XVIII^{ème} siècle est encore un sujet qui parle des monarchies absolues. Avec l'influence des esprits des lumières, qui soufflent sur l'Europe et l'Amérique, les populations sont avides de changement.

Comment vont répondre ceux qui les gouvernent ? Comment la société va-t-elle évoluer ?

Dans cette partie de notre travail, nous présenterons l'histoire de trois hommes très différents qui ont su mettre en applications les idées des lumières. En France, **Condorcet**, mathématicien et philosophe a été au cœur de la révolution française. En Amérique, **Thomas Jefferson**, membre du congrès, a été le principal auteur de la Déclaration d'Indépendance, et a fondé la première république des temps modernes. En Prusse, **Frédéric Le Grand** a été un despote éclairé.

Le palais de Sans-soucis, à Potsdam près de Berlin, c'est là-bas que **Frédéric II de Prusse** avait vécu près d'un demi-siècle. C'est un palais fascinant, on trouve

dans son architecture des symboles solaires, sa géométrie incarne explicitement les principes des lumières¹⁹³. Il avait fait construire ce palais selon ses goûts, où il passait la majeure partie de son temps à lire des ouvrages de poésie et de philosophie des penseurs des lumières. C'était un homme doué d'une intelligence exceptionnelle, dans un pays qui n'était pas à la hauteur de ses prétentions. La Prusse n'était qu'un simple petit royaume morcelé (divisé). Lorsque **Frédéric Le Grand** accède au trône en 1740, il se donne pour but de faire entrer son pays dans la cour des grandes puissances Européennes, son attachement aux idées des lumières se double d'une grande ambition, en témoigne bien la grande architecture de Sans-soucis.

Frédéric Le Grand rassemblait dans son palais les plus brillants philosophes, mathématiciens, peintres et musiciens d'Europe, où ils discutaient toutes les idées des lumières. Parmi ses penseurs, se trouvait **Voltaire**, comme nous l'avons déjà évoqué précédemment, écrivain et philosophe français et figure emblématique des lumières. **Frédéric II** entretient une correspondance avec **Voltaire** durant de longues années, il a besoins de son intelligence et de son inspiration. **Voltaire** était souvent condamné à l'exile pour ses idées radicales, donc il avait besoins de la protection et du soutien du monarque. Ensemble, ils avaient rédigé un manifeste à l'usage du parfait souverain éclairé, intitulé : « *l'Anti-Machiavel* »¹⁹⁴. Cet ouvrage a été publié pendant la première année du règne de **Frédéric Le Grand**, il est issu d'une longue discussion entre les deux Hommes, ils avaient échangés des idées sur le despotisme des princes, mais surtout sur la façon dont un monarque devait gouverner, et aussi on peut considérer cet ouvrage comme un projet gouvernemental, écrit dans la perspective de son accession au pouvoir. **Frédéric II** y vente dans « *l'Anti-*

¹⁹³Emile Michel, « Frédéric II et les arts à la cour de Prusse », *Revue des Deux Mondes* (1829-1971) 56, n° 4 (1883): 880-924.

¹⁹⁴II, *Anti-Machiavel ; ou, Examen du Prince de Machiavel*.

Machiavel », l'édification d'une monarchie qui serait soucieuse du bien-être de ses sujets, c'est l'objectif qu'il se fixe mais à ses conditions.

Pour la pensée des lumières, ce modèle de gouvernement existait déjà en Chine, à la civilisation raffinée et bien plus ancienne. Un pays qui avait fasciné autant **Voltaire** que le souverain prussien. Voulant témoigner sa passion pour la Chine, **Frédéric II** fait construire un pavillon à l'intérieur de Sans-soucis, où il avait exprimé tout ce qui fait de la Chine une société idéale, équilibrée et pacifique. Une ville en harmonie où tout le monde boit du thé et joue de la musique, une vie où personne n'a de problèmes.¹⁹⁵

Frédéric II était convaincu que la Chine était gouvernée par des empereurs influencés par les idées de **Confucius**, lequel soulignât l'importance de la raison, de la sagesse, de la bienveillance et du mérite. D'ailleurs, au sommet du pavillon, on trouve assis un mystérieux personnage, qui représente peut-être **Confucius** le grand philosophe et père de la pensée chinoise, qui était un modèle pour **Frédéric le Grand** qui se décrit comme un roi philosophe.

La Prusse n'était qu'un des 300 petits Etats Allemand, si il veut en faire une puissance internationale, le monarque devait étendre son territoire en déclarant la guerre à ses voisins et déployer toute la démesure de son ambition. Pour cela, il avait besoins d'une grande armée pour atteindre son but. Mais il utilisait ses soldats comme des munitions humaines, il les jetait dans des batailles là où il en avait besoins, et cela avait causé des pertes considérables. Mais le besoins en hommes augmente, **Frédéric II** comprend qu'à force de puiser dans la population de Prusse, il va dépeupler les villes et les villages et affaiblir l'économie National. Alors qu'en recrutant à l'extérieur des frontières, il affaiblirait ses ennemies, il eut l'idée d'envoyer ses officiers, il promet aux

¹⁹⁵Op. Cite. Michel, « Frédéric II et les arts à la cour de Prusse ».

engagés volontaires l'honneur de servir leur patrie une bonne solde et les joies de la vie militaire. C'est comme ça que l'armée de Frédéric II devient la plus grande d'Europe, on avait dit de la Prusse à ce moment-là, que ce n'était plus un Etat qui avait des Soldats mais des Soldats qui avaient un Pays¹⁹⁶. Mais pour loger et nourrir cette vaste armée, il lui fallait plus de terre. Il renvoie ses soldats se battre, cette fois-ci à l'intérieur des frontières et contre la nature. Il projette de convertir des marées en grande partie inhabitées, en terres cultivables. Dans l'esprit des Lumières, la science et la technologie servent non seulement à comprendre la nature, mais aussi à la dompter et à l'améliorer. Donc le monarque a eu court aux connaissances modernes, et fait appel à des spécialistes qui enseignaient à l'académie des sciences de Berlin, afin de trouver le meilleur moyen d'assainir la région. 30ans plus tard, les marées sont enfin asséchées, la raison éclairée avait de nouveau triomphé. On construit des villages et des routes, créé des champs fertiles et du bétail. 1200 nouveaux villages se peuplent de 300 milles colons originaires de Prusse et des contrés voisines. Beaucoup de ses nouveaux habitants étaient des réfugiés religieux : catholiques, juifs et autres minorités persécutés dans les Etats voisins, mais accueillit ici en Prusse à bras ouvert. Frédéric II fait preuve d'une qualité extraordinaire pour un souverain de cette époque, la Tolérance Religieuse, un élément primordiale de la philosophie des Lumières, il disait : « *chacun doit pouvoir trouver le salut comme il le désir* »¹⁹⁷. La première année de son règne **Frédéric le grand**, a proclamé que toutes les religions avaient leur place en Prusse, et que chacun sera libre de vivre selon sa foi¹⁹⁸. Le roi de Prusse ne se contentait pas que de belles paroles, en effet la Prusse fut un Etat Protestant mais il y fait bâtir une magnifique cathédrale catholique au cœur de sa capitale, il avait octroyé au catholiques de

¹⁹⁶Camille Paganel, *Histoire de Frédéric le Grand*, vol. 2 (Chez L. Hachette et Cie, 1847).

¹⁹⁷Eugène Despois, « DES INFLUENCES ROYALES EN LITTÉRATURE. FRÉDÉRIC II », *Revue des Deux Mondes (1829-1971)* 4, n° 3 (1853) : 532□549.

¹⁹⁸I. I. Friedrich, *Correspondance de Frédéric II, roi de Prusse*, vol. 4 (J.-P. Heubach, 1789).

Prusse le droit de construire une église au cœur de Berlin, aussi grande et aussi belle qu'ils le désiraient. Cette cathédrale prouve non seulement que les catholiques sont les bienvenus en Prusse, mais aussi que toutes les religions y ont leurs places.

Frédéric II avait réalisé la plupart de ses ambitions, il avait doublé la superficie de la Prusse et en avait fait une grande puissance européenne. **Frédéric le Grand** était un souverain de son époque, c'était un partisan des idées des Lumières, mais pas des droits individuels qui en découlent, il avait défendu la liberté religieuse, mais banni la liberté d'expression, si il a amélioré les conditions d'existence de ses sujets, il les a aussi sacrifiés sans pitié sur les champs de batailles. Les Lumières ont éclairé la Prusse mais en clair-obscur.¹⁹⁹

De l'autre côté de l'atlantique, un pays tout neuf va s'approprié les idées des Lumières d'une manière bien différente, le protagoniste de ce qui sera une véritable révolution sociale est un jeune avocat et homme politique de Virginie : **Thomas Jefferson**. L'Amérique du XVIIIème siècle, dans laquelle grandit **Jefferson**, se compose de treize colonies britanniques. Deux siècles plutôt, des émigrants européens se sont installés au nouveau monde avec pour certains des théories radicales dans leurs bagages, ils ont créé une économie rurale florissante, fondée sur l'exportation de blé et de tabac en Europe.²⁰⁰ **Thomas Jefferson** avait hérité de son père une plantation en Virginie, au cœur de la plantation on trouve *Monticello*, une magnifique demeure dont **Jefferson** a lui-même dessiné son plan. Il s'était inspiré de l'architecture néoclassique, emblématique, selon lui des Lumières, de la raison et de l'harmonie.²⁰¹

¹⁹⁹GAXOTTE, « L'ALLEMAGNE AU TEMPS DES LUMIÈRES : II : LA PRUSSE ET LE DESPOTISME ÉCLAIRÉ ».

²⁰⁰Godinho, « Le commerce anglais et l'Amérique espagnole au XVIIIe siècle ».

²⁰¹Jean Duffy, « Mobile et l'art américain-Une histoire abrégée et sélective », *Rencontres*, 2016, 337-357.

Les idées du Philosophe britannique **John Lock**, ont modelé de façon cruciale la façon de penser de **Jefferson**, selon lui chaque individu a des droits non pas acquis mais innés, parmi ses droits fondamentaux : *le droit à la vie, à la liberté et à la propriété privé*²⁰² . En 1776, **Thomas Jefferson** avait une occasion unique de mettre ses principes en pratiques. Tout avait commencé lorsque les colons Américains s'étaient révoltés contre les nouvelles taxes imposées par les britanniques, bientôt la révolte prend une tournure politique. Influencés par les lumières européennes, **Jefferson** et ses camarades commencent à plaider en faveur de l'indépendance, âgé de 33ans seulement, il rédige une ébauche de la déclaration d'indépendance.

« Nous regardons comme des vérités évidentes par elles-mêmes, que tous les hommes ont été créé égo, ils ont reçu de leurs créateur certains droits inaliénables, qu'aux nombres de ses droits sont la vie, la liberté et la recherche du bonheur, que c'est pour assurer ses droits que les gouvernements ont été institué parmi les hommes, et qu'ils ne tirent leurs juste pouvoir que du consentement de ceux qui sont gouvernés »²⁰³. Cette formule forte dans la déclaration d'indépendance nous dicte comment que tous les hommes ont été créé égo, constitue les prémisses fondamentales de la philosophie politique de **Jefferson**, on découvre une notion nouvelle d'auto-souveraineté stipulant que des individus œuvrant ensemble peuvent créer une forme de gouvernement inédit et permettre à l'humanité de prospérer.

Thomas Jefferson s'imaginait déjà son pays comme une communauté de citoyens libres, reprenant une proposition de **John Lock**, il voulait développer le concept de droit de propriété.

²⁰²Op. Cite. Locke, *An essay concerning human understanding*.

²⁰³Naomi WuLF et Élise Marienstras, « Traduire, emprunter, adapter la déclaration d'indépendance des États-Unis. Transferts et malentendus dans les traductions françaises », *Dix-huitième siècle* 33, n° 1 (2001) : 201□218.

John Lock avait écrit sur la vie, la liberté et la propriété dans son second *Traité du Gouvernement Civil*²⁰⁴, dans *La Déclaration d'Indépendance*, Jefferson avait repris les mêmes termes mais en remplaçant propriété par bonheur, et le principe est tant que vous possédez vos propres terres, vous ne subissez pas l'influence ou la volonté d'autrui. La propriété individuelle est donc un moyen d'assurer l'épanouissement de l'espèce humaine préalable au droit au bonheur, donc c'est ce qu'on entend par recherche du bonheur.

Après avoir gagné la guerre d'indépendance contre la grande Bretagne en 1783, les colons se donnent une mission, celle de la rédaction de la constitution. Le défi pour les rédacteurs de la constitution, a été de définir un nouveau régime qui préserverait la souveraineté du peuple, c'était une savante alchimie entre la liberté et la loi. Ils avaient décidé de faire de leur pays une république, ce fut d'ailleurs la première de l'histoire moderne, il n'y aura ni roi ni empereur, l'Amérique sera dirigée par un président élu dont la résidence sera la maison blanche. Au congrès il y aura des représentants de chacun des Etats de l'union. La troisième branche du gouvernement sera la cour suprême, composée des juges les plus expérimentés du pays. **Jefferson** avait réalisé la séparation des pouvoirs. Les trois pouvoirs étaient séparés sur les plans théoriques et pratiques, on peut dire aussi géographique puisque situé dans différents endroit de la ville, on pouvait trouver dans le plan même de la ville tout l'esprit de la constitution. Les différents pouvoirs se contrôlaient mutuellement, ce système politique très élaboré n'est qu'un fruit de la pensée des Lumières.

Parmi les grands monuments que compte **Washington**, se trouve celui élevé à la mémoire de **Jefferson**.²⁰⁵ En 1801, il deviendra le troisième président des **Etats Unis d'Amérique**, gravée sur les murs de ce monument, la déclaration

²⁰⁴John Locke, *Second traité du gouvernement civil* (J.-F, 1992).

²⁰⁵Herbert Baxter Adams, *Thomas Jefferson and the University of Virginia* (US Government Printing Office, 1888).

d'indépendance. En face du célèbre passage sur le droit à la vie, à la liberté et à la recherche du bonheur, sont inscrits les nobles mots de **Jefferson** sur l'esclavage : « *rien n'est plus clairement écrit dans le livre du destin, il faut que ses hommes soient libres* »²⁰⁶.

Vers la fin de sa vie, **Jefferson** fonde l'Université de Virginie pour incarner durablement ses idéaux et former des dirigeants éclairés pour la république. A son époque l'université est réservée à l'élite blanche et masculine, à l'actuelle, des hommes et des femmes de toutes les couches sociales et de toutes couleurs de peaux, y obtiennent leurs diplômes, comme l'ultime justification de l'opinion de **Jefferson** selon laquelle l'éducation assurerait la pérennité de la république.²⁰⁷

Tandis que la France à cette époque, elle était gouvernée par un roi despotique : **Louis XVI**, qui réside au château de Versailles. Indifférent aux idées des Lumières, il vit avec ses courtisans dans le luxe. L'entretien de la cour ponctionnait 5% des revenus annuelles du roi, ce qui ne l'empêchait pas de posséder trois autres châteaux, et il en achète un autre pour son épouse. Mais vu l'état des finances c'était une situation qui ne pouvait plus durer, et l'aide financière attribuer aux américains aggrave encore plus le budget de l'Etat. Les intellectuels français ce sont intéressés à **Jefferson**, grâce à sa philosophie éclairée, il en est arrivé à incarné toutes les vertus de la nouvelle république d'Amérique.

Après son voyage en France, **Jefferson** fait connaissance du **Marquis de Condorcet**, un mathématicien, partisan des doctrines des Lumières. Il jouera un rôle de premier plan dans les évènements tumultueux qui vont avoir lieux en

²⁰⁶De Witt, « THOMAS JEFFERSON : SA VIE ET SA CORRESPONDANCE : I. LA RÉVOLUTION AMÉRICAINE ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ».

²⁰⁷Diarra, « Les prémices de la république : Thomas Jefferson, fils des Lumières et ami des Indiens d'Amérique ».

France. **Condorcet** était convaincu du fait que les sciences morales et politiques doivent être conçues dans un même esprit de révolution scientifique. Sa particularité c'est qu'il comprend qu'une question fondamentale c'est le rôle des mathématiques. **Condorcet** avait souvent fréquenté le restaurant **Le Procope**, en compagnie d'autres penseurs des Lumières comme **Voltaire** et **Diderot**. Il croit qu'il est possible de réformer la monarchie de l'intérieur et que les lois mathématiques peuvent contribuer à créer une société plus juste. Selon lui le simple fait de réserver une table au restaurant relève de la théorie de la probabilité²⁰⁸. En s'appuyant sur cette théorie, **Condorcet** estime que plus le nombre de personnes impliqués dans une décision est important, meilleure sera cette décision. Cette apologie d'un gouvernement représentatif, est une attaque directe contre la monarchie absolue. Donc on entend par là qu'il faut transformer le pays non par en haut, mais par en bas, c'est-à-dire par l'opinion publique et par la diffusion des idées. Aux archives nationales, un document témoigne du mécontentement du peuple face à l'impéritie de **Louis XVI**. 50.000 cahiers ont été rédigés dans tout le pays, où sont soulevés toutes sortes de questions par le peuple de Paris. Le roi n'en demandait pas autant, et croule sous plusieurs volumes de plaintes et de demandes, qu'il ne peut satisfaire pour la plus part mais cela se retourne dangereusement contre lui. La plus importante de ses demande c'était l'attente d'une constitution, assurant l'égalité devant l'impôt et la diminution des privilèges de la noblesse. En refusant d'instituer la réforme constitutionnelle que **Condorcet** appelle de ses vœux et de modifier de code de l'impôt, le roi nie la souffrance de son peuple et pousse sa patience à bout.

²⁰⁸Crépel, « De Condorcet à Arago : l'enseignement des probabilités en France de 1786 à 1830 ».

Le 14 Juillet 1789 à Paris, la population descend dans la rue, prend la prison royale de la Bastille et relâche les détenues, la révolution est en marche. **Condorcet** s'en félicite, toute en craignant que ses concitoyens dénués de toute culture politique, ne se laissent dépasser par leur frustration et conduisent la France au bord de l'anarchie. Il commence à rédiger des articles et les faits distribués dans les rues, il croyait qu'avec la bonne information et les bonnes idées, la modération triomphera chez tous ceux qui vont agir et participer à tous les mouvements révolutionnaires, pour comprendre comment agir politiquement selon la raison.²⁰⁹ Condorcet profite de l'assouplissement de la censure en France, pour la première fois on pouvait écrire et publier ce qu'on veut. Il faut bien dire que c'était une expérience nouvelle pour l'humanité que de découvrir une période révolutionnaire avec la liberté de, ce qu'on appelle aujourd'hui ; l'information. Mais il savait que l'information seule ne suffit pas, le peuple avait besoins d'un projet, établissant ses droits fondamentaux comme en Amérique, une déclaration des droits et des libertés de chaque citoyen qui serait le socle d'un nouveau système sociale. **Condorcet** entreprend sa rédaction et sa publication. Ce projet il l'avait réalisé comme un savant, c'est-à-dire de manière très analytique, les principes sont posés très clairement. On y trouve les principes exposés en cinq points :

- A la sûreté de la personne.
- A la liberté de la personne.
- A la sûreté des biens.
- A la liberté des biens.
- A l'égalité naturelle.²¹⁰

²⁰⁹Bruno Héroult, *Condorcet, raison et politique* (JSTOR, 1989).

²¹⁰Valentine Zuber, *Le culte des droits de l'homme* (Gallimard Paris, 2014), 184.

Tels sont les droits naturels pour **Condorcet**. Ses principes élémentaires seront insérés dans un texte encore plus célèbre, un texte rédigé à la demande des représentants du peuple à l'assemblée des Etats généraux. Leurs idées y sont évoquées en termes simples mais convaincants. Les espoirs et les rêves des Lumières sont enfin inscrits dans la loi, il s'agit de « *La Déclaration des Droits De l'Homme et Du Citoyen* »²¹¹. Le texte fondateur de la Révolution Française, elle a été inspirée par **Thomas Jefferson** l'auteur de La Déclaration d'Indépendance d'Amérique, qui a apporté son expertise à la rédaction du document, ce texte doit servir de préambule à la nouvelle constitution de la France. Il garantit deux choses : la liberté et l'égalité, liberté c'est-à-dire pas d'impôts sans représentativités, création d'un gouvernement représentatif : liberté d'opinions et d'expressions. Egalité c'est-à-dire égalité des droits, égalité devant la loi, égalité des chances, égalité devant l'impôt. Ce sont des principes fondamentaux émis par les lumières, et qui seront repris dans toutes les futures déclarations des droits de l'homme.

La Déclaration est une élaboration d'un siècle de pensées éclairées, elle dicte aux hommes et aux femmes qu'ils ont des droits naturels, qu'ils naissent libres et égaux et que nul ne peut prétendre le contraire.

Au beau milieu de la terreur, qui consume la société française, après l'exécution du roi **Louis XVI**, **Condorcet** avait rédigé un ouvrage testament qui confirme sa foi dans les idées des Lumières : « *Esquisse d'un Tableau Historique des Progrès de l'Esprit Humain* »²¹². C'était un ouvrage qui prouvait définitivement son esprit, que l'humanité est donc seule sur terre, gagne en perfection malgré

²¹¹Jean Joseph Mounier, *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* (Chez Baudouin, 1789).

²¹²Jean Dautry, « Condorcet. Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain, 1966 », in *Annales historiques de la Révolution française*, vol. 192 (Persée-Portail des revues scientifiques en SHS, 1968), 277□277.

des hauts malgré des bats, malgré des ennemies et toutes les difficultés, mais s'accumule parce qu'il y a les scientifiques et l'activité morale surtout qui se développe, le progrès s'accumule et il veut le démontrer. On peut y lire cette phrase : « *il arrivera donc ce moment où le soleil n'éclairera plus sur la terre que des hommes libres, ne reconnaissant d'autre maître que leur raison* »²¹³. Il voulait que la société change en profondeur sous l'influence bienveillante des Lumières, et cela de façon rationnelle et scientifique.

Condorcet mourra en prison dans des circonstances mystérieuses et on ne retrouva jamais son corps. Des siècles après la révolution Française, le tombeau vide de **Condorcet** se trouve désormais au Panthéon, où sont inhumées les grandes personnalités françaises, parmi elles **Voltaire**.

²¹³Gabriela Vasilescu, « “The sun will shine only on free men” “Le soleil n'éclairera plus sur la terre que des hommes libres”(Condorcet) », *Jurnalul de Drept si Stiinte Administrative* 1, n° 3 (2015): 71 □ 79.

V. Conclusion :

Enfin, on pourra dire que **Voltaire** fut l'un des personnages les plus représentatifs de la philosophie des Lumières. Il avait marqué le siècle des lumières par ses œuvres qu'on pourra considérer comme des banques d'idées radicales et fascinantes. **Voltaire** n'était pas seul, les lumières regroupaient de grandes figures qui étaient contre le fanatisme religieux et contre l'intolérance. Ils avaient mené leur combat jusqu'au bout et avaient un seul objectif, celui de sortir les hommes de l'ignorance, les éduquer afin qu'il puisse accéder au bonheur, changer la société et la faire progresser.

Il est bien évident que c'est grâce à l'influence des idées de **Voltaire** et des idées des lumières en général, sur les nouveaux penseurs et politiciens des temps modernes (**Frédéric Le Grand, Thomas Jefferson, Condorcet**) que les libertés religieuses, libertés d'expressions et libertés de penser étaient enfin accordées. Mais aussi ses idées étaient en plus grande partie à l'origine de la Révolution Française, à l'origine de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen et à l'origine de la Déclaration d'Indépendance d'Amérique.

On pourra conclure, que les lumières ont en grande partie façonné le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui. Gouvernement représentatif, liberté, égalité, droits de l'homme, des concepts hérités de la Philosophie des Lumières, émises par des penseurs qui avaient réussi à les imposer partout dans le monde et les sociétés modernes, mais surtout à les introduire dans la loi.

L'importance de l'éducation désormais est largement reconnue et garantie à chaque enfant le droit de découvrir le monde par lui-même. Les lumières nous ont également transmis la foi dans le progrès sociale à travers le partage des connaissances. Aujourd'hui ses idées, et même certaines découvertes scientifiques sont mises en péril par un regain d'un intégrisme religieux et des

superstitions d'un autre âge. C'est en initiant les enfants aux idées des lumières que nous contribuerons à préserver et développer notre héritage. Chaque nouvelle génération incarne notre espoir pour un avenir meilleur.

VI. Références bibliographiques :

- Adams, Herbert Baxter. *Thomas Jefferson and the University of Virginia*. US Government Printing Office, 1888.
- AebyDaghe, Sandrine, et Bernard Schneuwly. « “ De l’horrible danger de la lecture”(Voltaire) : EmpirischeUntersuchung der didaktischen Transposition eines Textes von Voltaire ». *FachlichesWissenundliterarischesVerstehen. Studienzueinerbrisanten Relation*, 2012, 15 □ 33.
- André, Maurois. *Voltaire, suivi d’Aspects de la biographie*. Paris : Éditions Grasset Fasquelle, 1935.
- Arthur, L. « Dumarsais, Article Philosophe de L’Encyclopédie ». *Publications Pimido*, 2009.
- Beaumarchais, Pierre Augustin Caron de. *La Folle JournŽe ou le Mariage de Figaro*. Vol. 1. Library of Alexandria, 1785.
- Bianchi, Lorenzo. « Voltaire o la morte di un patriarca ». *Voltaire o la morte di un patriarca*, 2012, 153 □ 66.
- Boulad-Ayoub, Josiane. « «Et la religion le remplit de fureur...» : Les déterminations idéologiques, polémiques et politiques, du Mahomet de Voltaire. » *Philosophiques* 17, n° 2 (1990) : 3 □ 22.
- CA. *Bossuet historien du protestantisme. Étude sur l’Histoire des Variations et sur la controverse entre les protestants et les catholiques au xvii e siècle*. JSTOR, 1892.
- Carrau, L. « LE DÉISME ANGLAIS AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE ET LORD BOLINGBROKE ». *Revue des Deux Mondes (1829-1971)* 79, n° 3 (1887) : 646 □ 68.
- Charles Dédéyan. *Voltaire et la pensée Anglaise*. Paris, Centre de documentation Universitaire, 1956.

- CINTAS, Patrick. *Dictionnaire philosophique*. Collection IDEALES. 04280 Los Gallardos (Almeria) Espagne : Le chasseur abstrait, 2005.
- Compte-Sponville, André. *Dictionnaire philosophique (éd. 4ème)*. QUADRIGE 4ème édition. 6, avenue Reille, 75014 Paris : Presses Universitaires de France, 2013.
- Crépel, Pierre. « De Condorcet à Arago : l'enseignement des probabilités en France de 1786 à 1830 ». *Bulletin de la Sabix. Société des amis de la Bibliothèque et de l'Histoire de l'École polytechnique*, n° 4 (1989) : 29□55.
- Crowley, Francis Joseph. *Voltaire's Poème sur la loi naturelle : a criticaledition*. Vol. 1. 4. University of California Press, 1938.
- Cruppi, Jean. « LINGUET ET LE PROCÈS DU CHEVALIER DE LA BARRE ». *Revue des Deux Mondes (1829-1971)* 128, n° 1 (1895) : 123□57.
- Dagon, Tristan. *Lettres à Serena et autres textes/John Toland*. H. Champion, 2004.
- Dautry, Jean. « Condorcet. Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain, 1966 ». In *Annales historiques de la Révolution française*, 192 :277□277. Persée-Portail des revues scientifiques en SHS, 1968.
- Dédéyan, Charles. « Voltaire et la pensée anglaise ». *Les Etudes Philosophiques* 14, n° 2 (1959).
- Despois, Eugène. « DES INFLUENCES ROYALES EN LITTÉRATURE. FRÉDÉRIC II ». *Revue des Deux Mondes (1829-1971)* 4, n° 3 (1853): 532□49.
- Diarra, Samassé. « Les prémices de la république : Thomas Jefferson, fils des Lumières et ami des Indiens d'Amérique ». Amiens, 2018.

- Diderot, Denis. *L'Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des arts et sciences*. 1ère édition. Vol. Tome 5. 17 vols. Genève : Samuel Faulche et compagnie, libraires et imprimeurs, 1751.
- Duffy, Jean. « Mobile et l'art américain-Une histoire abrégée et sélective ». *Rencontres*, 2016, 337-357.
- Frédéric Le Grand. *Anti-Machiavel ; ou, Examen du Prince de Machiavel : corrigé pour la plus grande partie d'après le manuscrit original de Frédéric II, avec une introduction et des notes historiques*. F. Perthes, 1834.
- Friedrich, I. I. *Correspondance de Frédéric II, roi de Prusse*. Vol. 4. J.-P. Heubach, 1789.
- GAXOTTE, PIERRE. « L'ALLEMAGNE AU TEMPS DES LUMIÈRES : II : LA PRUSSE ET LE DESPOTISME ÉCLAIRÉ ». *Revue des Deux Mondes (1829-1971)*, 1962, 54-67.
- Godinho, Vitorino Magalhaes. « Le commerce anglais et l'amérique espagnole au XVIIIe siècle ». In *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 3 :551-554. Cambridge University Press, 1948.
- Gustave Lanson. *Voltaire*. Paris : Librairie Hachette, 1946.
- Hadžiahmetović, Hana. « Le Tremblement de terre de Lisbonne de 1755 et son influence sur la littérature française ». Univerza v Ljubljani, Filozofskafakulteta, 2020.
- Hérault, Bruno. *Condorcet, raison et politique*. JSTOR, 1989.
- Hume, David. *Essays and treatises on several subjects*. A. Millar; and A. Kincaid and A. Donaldson, at Edinburgh, 1758.
- Kant, Emmanuel. « Réponse à la question : Qu'est-ce que les Lumières ? » *Œuvres philosophiques 2* (1991) : 209.
- Kim, Young-Lee. « Les Lettres de Cirey: étude de la correspondance de Voltaire (1734-1749) ». Paris 4, 1999.

- Langille, Édouard. « Vie ou fiction? La biographie de Voltaire à la lumière de l'Histoire de Tom Jones ». *Lumen : Selected Proceedings from the Canadian Society for Eighteenth-Century Studies/Lumen : travaux choisis de la Société canadienne d'étude du dix-huitième siècle* 31 (2012) : 91-99.
- Leca-Tsiomis, Marie. « Diderot, Pensées sur l'Interprétation de la nature ». *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n° 39 (2005) : 188.
- Les éditeurs. *LAROUSSE, petit dictionnaire Français*. 2ème Edition. 17, RUE DU MONPARNASSE 75298 PARIS CEDEX06 : Larousse, 1992.
- Locke, John. *An essay concerning human understanding*. Kay & Troutman, 1847.
- ———. *Second traité du gouvernement civil*. J.-F, 1992.
- Locke, John, et E. Naert. « Traité sur l'entendement humain ». *Paris, Vrin*, 1991.
- M. Villemain. *Cours de Littérature Française*. Didier. Paris : Libraire-Editeur, 1841.
- Mazoyer, Louis. « La jeunesse villageoise du Bas-Languedoc et des Cévennes en 1830 ». *Annales d'histoire économique et sociales* 10, n° 54 (1938) : 502-507.
- Mervaud, Christiane. « Julien l'Apostat dans la correspondance de Voltaire et de Frédéric II ». *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1976, 724-743.
- Michel, Emile. « Frédéric II et les arts à la cour de Prusse ». *Revue des Deux Mondes (1829-1971)* 56, n° 4 (1883) : 880-924.
- Moland, Louis. « POÈME SUR LE DÉSASTRE DE LISBONNE ». In *Œuvres complètes de Voltaire*, 9:470. Paris : Garnier, 1877.

- Moland, Louis, Georges Bengesco, et Adrien Jean Quentin Beuchot. *Œuvres complètes de Voltaire : Essai sur les mœurs*. 1878. Vol. 12. Garnier frères, 1878.
- Montesquieu. *Charles de Secondat de Montesquieu De l'esprit des lois*. Laurent Versini. Paris : Gallimard, 1995.
- Montesquieu, Charles de Secondat baron de. *Lettres persanes*. Vol. 1. Cologne : Chez Pierre Marteau, imprimeur libraire, 1721.
- Moramarco, Fred. « Concluding an epic: The drafts and fragments of the Cantos ». *American Literature* 49, n° 3 (1977) : 309-326.
- Morgane, G. « La liberté consiste à ne dépendre que des lois-Voltaire ». *Publications Pimido*, 2014.
- Mortier, Roland. « Diderot et l'Encyclopédie ». *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* 18, n° 1 (1995) : 123-131.
- Mortureux, Marie-Françoise. « LES «ENTRETIENS SUR LA PLURALITÉ DES MONDES» DE FONTENELLE : DISCOURS SCIENTIFIQUE, DISCOURS LITTÉRAIRE ». *Littérature*, 1971, 44-52.
- Mounier, Jean Joseph. *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*. Chez Baudouin, 1789.
- Norman L. Torrey. « Voltaire and the English Deists ». 1930, Yale University Press édition.
- Paganel, Camille. *Histoire de Frédéric le Grand*. Vol. 2. Chez L. Hachette et Cie, 1847.
- Paillet-de-Warcy, L. *Histoire de la vie et des ouvrages de Voltaire : suivie des jugemens qu'ont portés de cet homme célèbre divers auteurs estimés ; par L. Paillet-de-Warcy*. Vol. 2. Mme. Dufriche, 1824.
- Paradis, Simone. « Les idées philosophiques dans le théâtre de Voltaire. », 1969.

- Perla, Georges A. « LA PHILOSOPHIE DE JAUCOURT DANS L'«ENCYCLOPÉDIE» ». *Revue de l'histoire des religions*, 1980, 59□78.
- Rousseau, Jean-Jacques. « Discours sur les sciences et les arts (1750) ». *J.-J. Rousseau, Schriften zur Kulturkritik, Hamburg, Meiner, 1995.*
- ———. « Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes, 1755 ». *Discurso sobre el origen y los fundamentos de la desigualdad entre los hombres. Barcelona : Península, 1970.*
- ———. *Emile*. Vol. 2. A. Belin, 1817.
- ———. *Essai sur l'origine des langues*. Alexis Brun productions, 2017.
- ———. « Lettre à Monsieur de Voltaire sur ses deux poèmes sur «la Loi naturelle» et sur «le Désastre de Lisbonne» ». *Ecologie politique*, n° 1 (2005): 141□54.
- Roussel, Diane. « Conspirateurs et régicides devant le parlement de Paris au lendemain de l'assassinat d'Henri IV (1610) ». *La mort du prince de l'Antiquité à nos jours, textes réunis par Foa, Jérémie, Malamut, Élisabeth, Zaremba, Charles, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2016, 263□82.*
- Secondat Montesquieu, Charles-Louis de. *Lettres persanes : 1721*. Hatier, 2005.
- Spector, Céline. « Montesquieu ». *Encyclopedia of the Philosophy of Law and Social Philosophy*, 2020.
- Todorov, Tzvetan. *L'esprit des Lumières*. Susanna Lea Associates. Paris : Robert Laffont, 2006.
- Toland, John. *Christianity not mysterious*. Buckley, 1995.
- Vasilescu, Gabriela. « “The sun will shine only on free men” “Le soleil n'éclairera plus sur la terre que des hommes libres”(Condorcet) ». *Jurnalul de Drept si Stiinta Administrative* 1, n° 3 (2015) : 71□79.

- Voltaire. *CANDIDE ou L'OPTIMISME : Traduit de l'allemand de M. LE DOCTEUR RALPH, avec les addictions qu'on a trouvées dans la poche du docteur, lorsqu'il mourut à MINDEN, l'an de grace 1759.* MINDEN, 2010.
- ———. *Dictionnaire Philosophique.* Paris : Garnier, 1961.
- ———. *Lettres philosophiques.* France : bibliothèque numérique romande, 2015.
- ———. *Mélanges.* Pléiade. Paris : Gallimard, 1961.
- ———. *Oeuvres Complètes.* Vol. III. Paris : Delangle Frères, 1824.
- ———. *Oeuvres Complètes.* Vol. XXII. Paris : Delangle Frères, 1824.
- ———. *Oeuvres complètes.* Vol. XLV. Paris : Delangle Frères, 1824.
- ———. *Oeuvres Complètes.* Vol. LXIII. Paris : Delangle Frères, 1824.
- ———. *Oeuvres complètes.* Vol. XIII. Paris : Delangle Frères, 1824.
- ———. *Oeuvres complètes.* Vol. IXX. Paris : Delangle Frères, 1824.
- ———. *Oeuvres complètes.* Vol. LVII. Paris : Delangle Frères, 1824.
- ———. *Oeuvres complètes.* Vol. LXX. Paris : Delangle Frères, 1824.
- ———. *Oeuvres Complètes.* Vol. XLI. Paris : Delangle Frères, 1824.
- ———. *Oeuvres Complètes.* Vol. B-LXX. Paris : Delangle Frères, 1824.
- ———. *Oeuvres Historiques.* Pléiade. Paris : Gallimard, 1962.
- ———. *Romans et Contes.* Pléiade. Paris : Gallimard, 1954.
- ———. *Traité sur la tolérance.* Édition libre. France : Un texte du domaine public. 1763. www.bibebook.com.
- Voltaire, Jean-Pierre Heubach, et Jean-Pierre Heubach. *L'ingénu : histoire véritable, tirée des manuscrits du Père Quesnel.* Jean-Pierre Heubach, 1767.
- Witt, Cornelis de. « THOMAS JEFFERSON : SA VIE ET SA CORRESPONDANCE : I. LA RÉVOLUTION AMÉRICAINE ET LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE ». *Revue des Deux Mondes (1829-1971)* 8, n° 3 (1857) : 536-586.

- WuLF, Naomi, et Élise Marienstras. « Traduire, emprunter, adapter la déclaration d'indépendance des États-Unis. Transferts et malentendus dans les traductions françaises ». *Dix-huitième siècle* 33, n° 1 (2001) : 201-218.
- Zuber, Valentine. *Le culte des droits de l'homme*. Gallimard Paris, 2014.